

PLENUMVERGADERING

van

WOENSDAG 16 DECEMBER 2015

Namiddag

SÉANCE PLÉNIÈRE

du

MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2015

Après-midi

De vergadering wordt geopend om 14.18 uur en voorgezeten door de heer Siegfried Bracke.
La séance est ouverte à 14.18 heures et présidée par M. Siegfried Bracke.

De **voorzitter**: De vergadering is geopend.
La séance est ouverte.

Aanwezig bij de opening van de vergadering zijn de ministers van de federale regering:
Ministres du gouvernement fédéral présents lors de l'ouverture de la séance:
Johan Van Overtveldt, Sophie Wilmès.

Berichten van verhindering **Excusés**

Meyrem Almaci, Kristof Calvo, Maya Detiège, Elio Di Rupo, wegens gezondheidsredenen / pour raisons de santé;
Georges Dallemagne, met zending buitenslands / en mission à l'étranger.

01 Agenda **01** Ordre du jour

Overeenkomstig het advies van de Conferentie van voorzitters van deze middag, stel ik u voor op de agenda van de plenaire vergadering van deze namiddag het wetsontwerp houdende de aanpassing van de Middelenbegroting voor het begrotingsjaar 2015 (nrs 1504/1 en 2), in te schrijven.
Conformément à l'avis de la Conférence des présidents de ce midi, je vous propose d'inscrire à l'ordre du jour de la séance plénière de cet après-midi le projet de loi contenant l'ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2015 (n^{os} 1504/1 et 2).

Geen bezwaar? (*Nee*)
Aldus zal geschieden.

Pas d'observation? (*Non*)
Il en sera ainsi.

Begrotingen **Budgets**

- 02** Wetsontwerp houdende de Middelenbegroting voor het begrotingsjaar 2016 (1351/1-5)
 - Ontwerp van algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2016 (1352/1-50)
 - Begrotingen van ontvangsten en uitgaven voor het begrotingsjaar 2016. Algemene toelichting (1350/1)
 - Verantwoording van de algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2016 (1353/1-26)
 - Lijst van beleidsnota's (1428/1-22)
- 02** Projet de loi contenant le budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2016 (1351/1-5)
 - Projet du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2016 (1352/1-50)
 - Budgets des recettes et des dépenses pour l'année budgétaire 2016. Exposé général (1350/1)
 - Justification du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2016 (1353/1-26)
 - Liste des notes de politique générale (1428/1-22)

Hervatting van de algemene bespreking
Reprise de la discussion générale

De algemene bespreking is hervat.
La discussion générale est reprise.

02.01 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer de voorzitter, mijnheer en mevrouw de minister, ik ben blij dat u aanwezig bent. Het is duidelijk dat het debat eigenlijk al grotendeels vanochtend werd gevoerd. Dat blijkt duidelijk uit de aanwezigheid van de collega's deze namiddag. Ik troost mij evenwel met de gedachte dat het niet de kwantiteit, maar de kwaliteit is die telt.

Collega's, aangezien het debat in essentie vanochtend al werd gevoerd, zal ik mij beperken tot een aantal *statements* van mijn partij.

Welke conclusie moeten wij trekken uit deze begroting en uit het beleid van deze regering? De gezinnen doen een bijdrage en leveren in, maar de regering heeft haar doelstelling niet bereikt. Zoals vanochtend een paar keer werd gezegd, moeten wij op het moment zelf monitoren en nagaan op welke manier de begrotingen in werkelijkheid worden omgezet.

Laat ons even kijken naar de realisatie van de begroting 2015. Wij baseren ons daarvoor op de rapporten van het Rekenhof, de Europese Commissie, de Nationale Bank, het Planbureau enzovoort.

Als wij kijken naar het nominaal saldo, dan gaat de Europese Commissie uit van een deficit van 2,7 %. Dat is 0,1 % slechter dan vooropgesteld. Wij vermoeden dat het uiteindelijke resultaat nog slechter zal zijn, en wel om twee belangrijke redenen, ook al zijn er nog meer.

De eerste reden is de entiteit II. De Gewesten en zeker de steden en gemeenten weten dat de begrotingen van de steden en gemeenten vandaag enorm onder druk staan door allerlei factoren, maar zeker ook door de maatregelen die, in dit geval de Vlaamse regering, en de federale regeringen hebben genomen. Het zijn niet allemaal federale maatregelen, maar ik som er een paar op: de verlaging van de subsidies van de gesco's, de verdwijning van de compensatie materieel en outillage, de invoering van de vennootschapsbelasting op de intercommunales, het niet-indexeren van de sectorale subsidies en – dit is zeker een federale materie – de vermindering van de loonlasten die niet geldt voor het personeel van de steden en gemeenten. Ondanks de oproep van Bart De Wever werd ons voorstel daartoe toch door de meerderheid weggestemd.

02.02 Hendrik Bogaert (CD&V): Collega Temmerman, excuseer dat ik u nu al onderbreek, maar wat u zegt over de verschillende maatregelen die wegen op de lokale besturen, is niet helemaal juist. In het algemeen ben ik het ermee eens dat er veel doorgeschoven wordt, ook door de intercommunales. De vennootschapsbelasting die is ingevoerd op de intercommunales mag door de nutsvoorzieningen worden doorgerekend aan de consument. Die wordt gewoon één op één doorgerekend, dus ik meen dat die uit uw lijstje moet worden geschrapt.

Natuurlijk komen deze kosten bij de burgers terecht, maar u kunt niet zeggen dat zij worden doorgeschoven naar de lokale besturen.

02.03 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer Bogaert, ik moet u ter zake terechtwijzen. Dat is waar voor sommige intercommunales. Andere intercommunales nemen die belastingen echter op zich, wat wil zeggen dat de steden en gemeenten ze zullen betalen. Onder andere de waterintercommunales denken eraan die belastingen op een of andere manier aan de gemeenten door te rekenen en niet aan de burger.

Ik vind het eigenaardig dat u zegt: het wordt niet doorgeschoven naar de gemeenten, maar naar de burgers, dus het geeft niet.

02.04 Hendrik Bogaert (CD&V): Ik heb niet gezegd dat ik het niet erg vind dat zij doorgeschoven worden. Eandis en Infrac zullen ze wel gewoon doorrekenen aan de consument.

02.05 Karin Temmerman (sp.a): Er zijn nog andere intercommunales, mijnheer Bogaert.

02.06 Hendrik Bogaert (CD&V): Dan moet u wat specifiekere zijn in uw aanduiding.

02.07 Karin Temmerman (sp.a): Ik zeg u dat onder andere de waterintercommunales eraan denken het op een andere manier te doen. Dan komen die belastingen wel op de factuur van de steden en de gemeenten terecht.

Zoals ik al zei, de lokale begrotingen staan al zwaar onder druk. Dat bevestigt u. Dit zal hun deficit zeker niet verminderen.

Collega's, wij hebben ook vastgesteld dat de regering nogal creatief omgaat met het inkohieren van de personenbelastingen. U weet dat er in het verleden echt werk van gemaakt werd om die inkohiering te versnellen. Wij merken dat die nu wordt vertraagd. Wij vermoeden dat diegenen die moeten betalen nu heel snel hun brief krijgen, maar dat voor diegenen die iets moeten terugkrijgen dit wat trager gebeurt. Volgens onze berekeningen wordt op die manier ongeveer een half miljard achtergehouden.

Nogmaals, onder de vorige regeringen was er een versnelling ingezet, maar waarschijnlijk was ook dat de schuld van de socialisten.

Conclusie, collega's de regering zal voor haar eindresultaat van 2015 zeer dicht bij 3 % deficit komen.

Laat ons nu kijken naar het structurele saldo in 2015. De regering had zich tot doel gesteld om een structureel saldo van -2 % te behalen. De meest recente voorspellingen houden het op -2,5 %. In 2014 was het structureel saldo nog -2,8 %.

De structurele verbetering in 2015 is dus zwak en beperkt zich tot maximaal 0,3 %, terwijl de afspraken met de Europese Commissie ons verplichten om jaarlijks een verbetering van 0,6 % te realiseren.

Wat is de conclusie dan? Het is opmerkelijk dat in een jaar waarin de regering voortdurend herhaalt dat ze de begrotingssituatie structureel verbetert er nauwelijks sprake is van een verbetering, als wij de cijfers op een objectieve manier bekijken.

Wat staat in de begroting van 2016? De doelstelling van de regering is het bekomen van een nominaal saldo van -2,2 %. De Europese Commissie houdt het op -2,6 %. Dat is een verschil van twee miljard euro, alleen in 2016.

Op basis van deze cijfers kunnen wij alleen maar concluderen dat de Europese Commissie ervan uitgaat dat België volgend jaar amper enige vooruitgang op begrotingsvlak zal boeken.

Dit wordt ook door het Rekenhof bevestigd. Volgens het Rekenhof zullen de resultaten nog in negatieve zin worden beïnvloed door de volgende elementen.

Ten eerste, er is de overschrijding van de spilindex die niet wordt meegerekend. Wij weten nu dat die volgens de laatste ramingen in juli zou worden overschreden. Wetende dat de budgetten berekend zijn op een overschrijding in augustus, zal dit ongeveer 222,5 miljoen euro kosten.

Ten tweede, er is de onzekerheid van de fiscale ontvangsten.

Ten derde, over de hogere inkomsten uit btw en accijnzen merkt het Rekenhof op dat de prijselasticiteit, de wijziging in het consumentengedrag of andere ontwikkelingsmogelijkheden niet worden meegerekend. Het Rekenhof concludeert dan ook dat het niet uitgesloten is dat bepaalde ontvangsten uit deze fiscale maatregelen overgeraamd zijn.

Dat doorpikt natuurlijk het idee van de 'slimme taksen' van de regering. Volgens de regering zal de bevolking haar gedrag niet aanpassen, en dat vindt zijn weerslag in de begroting. Doch, als wij de regering op andere fora horen, dan zal de bevolking haar gedrag wel aanpassen. In ieder geval, als de bevolking haar gedrag niet aanpast, dan zijn de inkomsten schromelijk overschat. De regering rekent in 2016 namelijk op bijna 2,5 miljard extra inkomsten uit de btw en accijnzen en dan zal er daar weer een probleem ontstaan.

02.08 Eric Van Rompuy (CD&V): Ik zal straks nog de gelegenheid hebben om over de begroting zelf iets te zeggen, maar volgens uw redenering is er te weinig structurele vermindering van het tekort. De heer

Vande Lanotte heeft een aantal tabellen gegeven waarmee hij aantoont dat het structurele tekort niet in de lijn van het stabiliteitspact ligt. Er wordt te weinig gedaan. U pleit dus voor een grotere terugdringing van het structurele tekort. Eigenlijk vindt u dat de sanering nog niet ver genoeg gaat, als ik u zo hoor.

Ik weet niet wat uw redenering daarachter is, mevrouw Temmerman, maar als u zegt dat het structurele tekort onvoldoende vermindert, dan wil dat zeggen dat u vindt dat er ofwel nog meer moet worden bespaard in de uitgaven ofwel dat de belastingen nog moeten worden verhoogd of dat er geen ruimte is voor belastingverlagingen. Wat is uw standpunt eigenlijk? Ik dacht namelijk dat de socialisten de jongste jaren het tekort van 3 % in Europa in vraag begonnen te stellen, dat volgens haar het stabiliteitspact een soort deflatiepolitiek was en dat men soepeler moest zijn.

De heer Vande Lanotte pleitte voor een grotere structurele besparing, maar waar wilt u dan besparen? U bent ook tegen besparingen in de sociale zekerheid en de departementen, maar ik heb van jullie maar één amendement gezien. Dat mag ook wel eens gezegd worden. Er wordt door de overheid en de sociale zekerheid 170 miljard uitgegeven. De sp.a heeft daarop één amendement ingediend. Waarover? Over de dotatie van prins Laurent. Dat is het enige amendement dat door de socialisten is ingediend op een begroting van 170 miljard euro.

Ten eerste, moet er dan structureel meer bespaard worden? Ten tweede, uw amendement dat u op de begroting hebt ingediend, ging over prins Laurent. Ik weet niet meer over welk bedrag het ging, maar er moest meer controle op de dotatie komen of ze moest worden verminderd.

Mevrouw Temmerman, uw redenering ontgaat mij totaal.

De **voorzitter**: Mijnheer Vanvelthoven, u krijgt het woord, maar ik herinner u aan onze afspraak om alleen te reageren op de spreker, maar niet op degene die onderbreekt.

02.09 Peter Vanvelthoven (sp.a): Ik wil aan mevrouw Temmerman zeggen dat zij bij vorige gelegenheden tot twee keer toe de mede-indiener was van een belangrijk amendement aangaande het invoeren van iets waarvan in een verre herinnering CD&V erg voorstander was – althans in woorden – met name de invoering van de meerwaardebelasting op aandelen. Tot twee keer toe werd dit bij amendement door de sp.a-fractie ingediend en twee keer werd dit door de CD&V-fractie weggestemd. CD&V mag ons dus vandaag echt niet verwijten dat wij in het kader van de financiering van de taxshift — door CD&V al twee keer weggestemd ondanks het feit dat die partij buiten dit huis altijd roept er voorstander van te zijn — dit amendement niet voor een derde keer indienen. Dat is wat kleintjes.

02.10 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer Van Rompuy, om op uw eerste vraag te antwoorden, natuurlijk willen wij niet dat er nog meer wordt bespaard, wel integendeel. De vorige regering heeft aangetoond dat men met heel weinig besparingen voor de gezinnen de begroting wel in orde kan krijgen, dat men wel voor een betere groei kan zorgen en voor een beter gemiddelde in Europa, en dat men wel beter aan het structureel tekort kan beantwoorden. Deze regering heeft de mond vol over de gezinnen en over het feit dat iedereen moet inleveren — maar in de praktijk zijn het vooral de gezinnen —, maar desondanks krijgt zij haar begroting nog niet op orde. Dat is ons punt, helemaal niet dat er nog verder zou moeten worden bespaard. Integendeel, de vorige regering heeft immers aangetoond dat men de begroting op orde kan krijgen zonder alle lasten bij de gezinnen te leggen.

Ik was toe aan de onzekere fiscale ontvangsten, in welk verband ik eigenlijk het rapport van het Rekenhof volledig volg. Volgens sommige collega's van de meerderheid doet het Rekenhof alleen maar wat het wordt opgedragen en moet daar niet veel rekening mee worden gehouden. Het spijt mij, collega's, maar wij houden daar wel rekening mee.

Sta mij toe om daarnaast ook de karaattaks even te bekijken. De karaattaks is ondertussen uit de begroting verdwenen. Het Rekenhof zegt daarover dat de inning van die taks hoogst onzeker is en dat er nog altijd geen uitsluitsel is over de houding van Europa tegenover de karaattaks. Op miraculeuze wijze verdween de karaattaks dus uit de begroting.

Ten tweede, vernoem ik de verhoging van het btw-tarief op elektriciteit van 6 % naar 21 %. Het debat daarover hebben wij deze voormiddag al gedeeltelijk gevoerd. Het Rekenhof zegt in dat verband zeer duidelijk dat het, ten eerste, niet voldoende verantwoordingsstukken heeft ontvangen om de berekeningen van de FOD Financiën te kunnen staven, en merkt, ten tweede, op dat de netto-opbrengsten van de

tariefverhoging lager uitvallen dan de neveneffecten die door die tariefverhoging gecreëerd worden. Ook daarover bestaat er dus onzekerheid qua ontvangsten.

De kaaimantaks zou 460 miljoen euro opbrengen – ik citeer opnieuw het Rekenhof: “Er kan worden geconcludeerd dat de raming hoogstens richtinggevend kan zijn en een absoluut maximum betreft, dat dus mogelijk ruim overschat is.”

Over de fiscale regularisatie zegt het Rekenhof: “De raming van die opbrengsten is precair.” Bovendien wijst het Rekenhof in dat verband op de noodzaak om een akkoord te bereiken met de Gewesten. Ondertussen weten wij dat dit uit de programmawet is gehaald. Met andere woorden, de fiscale regularisatie zal niet kunnen ingaan op 1 januari 2016. Het gaat over 250 miljoen euro.

Over de speculatiebelasting, goed voor 34 miljoen euro, zegt het Rekenhof: “De toekomstige opbrengst zal afhankelijk zijn van het beursklimaat en bijgevolg zal dat ook schommelen van jaar tot jaar. Het valt moeilijk te voorspellen in hoeverre de beleggers de taks zullen proberen te ontwijken, door bijvoorbeeld hun aandelen minstens zes maanden aan te houden of hun beleggingsstrategie aan te passen.” Dat is exact wat wij vanuit de oppositie ook gezegd hebben wanneer de speculatietaks ter sprake kwam. Wij krijgen daarin dus nog eens bevestiging van het Rekenhof.

Wat betreft het btw-tarief op de scholenbouw zegt het Rekenhof dat dit totaal onrealistisch is. Om dit te bereiken, zou men immers 250 % moeten realiseren van wat in het huidige klimaat wordt omgezet. Met andere woorden, in de huidige situatie van de scholen en de Gemeenschappen is dit eigenlijk niet realistisch. Bovendien is het nog maar de vraag of Europa dit zal toestaan omdat dit niet op de lijst staat van het verlaagde tarief. Er is met andere woorden heel wat onzekerheid betreffende de ontvangsten.

Laten wij eens kijken naar het structurele saldo. De doelstelling van de regering voor het structurele saldo in 2016 bedraagt -1,5 %. Volgens de Europese Commissie is -2,1 % een meer realistische raming. Het Rekenhof geeft ook nog eens aan hoe het verschil tussen beide cijfers kan worden verklaard. De Europese Commissie houdt uiteraard geen rekening met de effecten van de taxshift, de zogenaamde terugverdieneffecten, omdat die al zijn meegerekend in de economische groeiprognoses. Dit lijkt mij trouwens ook normaal.

De Europese Commissie houdt ook geen rekening met een aantal maatregelen die onvoldoende zijn gepreciseerd. Dit is een punt van kritiek dat wij ook al hebben geuit. Wat betekent bijvoorbeeld de *redesign*? Wij kregen nog geen antwoord op die vraag omdat er waarschijnlijk ook nog geen antwoord op bestaat. Met andere woorden, dit is zeer onzeker. Hetzelfde geldt voor de sociale zekerheid en de verhoogde onderbenutting van de primaire uitgaven.

Collega's, de Europese Commissie schat ook de impact van een aantal fiscale maatregelen later in. Ik verwijs hiervoor naar de opmerkingen die ik daarnet maakte over de kaaimantaks en de recuperatie van het oneigenlijk gebruik van het verlaagde btw-tarief op elektriciteit. De Europese Commissie houdt wel rekening met een indexering van de overheidslonen en de uitkeringen in de herfst van volgend jaar. Gelet op de voorspellingen inzake de overschrijding van de spilindex staat dit ook te gebeuren. De Europese Commissie gaat niet uit van een verbetering van het saldo van de lokale overheden. Ik zei dit al in het begin van mijn betoog. Wij gaan daar ook niet van uit, gelet op de precaire situatie waarin de meeste steden en gemeenten zich bevinden.

Met andere woorden, wij menen dat de ramingen van de Europese Commissie dichter bij de werkelijkheid liggen dan die van de regering.

Recent heeft de Nationale Bank dat ook nog eens in de verf gezet bij de publicatie van haar bulletin over de economische actoren. Daaruit bleek dat het structureel saldo, mijnheer Van Rompuy, in de eerste twee jaar van de regering-Michel amper met 0,5 % daalt. Dat is erg weinig en veel minder dan wat de regering zich als doel had gesteld.

Ik maak even de vergelijking met de vorige regering. Toen was alles immers slecht, zeker omdat de socialisten in de regering zaten.

(...): (...)

02.11 Karin Temmerman (sp.a): Absoluut, u maakte er deel van uit en de Open Vld ook. Ik ontken dat niet. Ik denk dat wij toen goed hebben gewerkt, maar dat ontkent u nu.

Ik maak de vergelijking. Mag ik u erop wijzen dat de economische crisis tijdens de eerste twee jaar van de regering-Di Rupo nog veel erger was dan nu? De crisis is er nog altijd, maar was toen nog veel erger dan nu. In die eerste twee jaar verbeterde de regering-Di Rupo het structureel saldo met 1,3 %. Dat is wel wat meer dan 0,5 % meer dan het dubbele. Ik kan alleen maar concluderen dat dit zeker ook de schuld was van de socialisten!

02.12 Hendrik Bogaert (CD&V): Mevrouw Temmerman, het is een interessante discussie waarin de ene regering wordt afgewogen tegen de andere, maar de cijfers moeten volledig worden bekeken. De regering-Di Rupo is aangetreden in december 2011. Totdat alle stopcontacten en printers in de kabinetten waren aangesloten, was er weer wat tijd voorbij, dus laten wij 2012 als een relevante politieke graadmeter nemen. In 2012 is het vorderingensaldo met 0,6 % verbeterd en in 2013, ook een volledig Di Rupo-jaar, met 0,7 %. In 2014 — een verkiezingsjaar al mag dat volgens mij geen excuus zijn — was er een verslechtering van het structureel saldo met 0,1 %. Als wij de drie jaren optellen, komen wij op 1,2 %. Verdeeld over drie regeringsjaren, komt dat neer op een verbetering van het structureel saldo van 0,4 % per jaar. 0,4 % is niet 1 %, daar hebt u een punt.

U kunt natuurlijk niet zeggen dat zulks pijnloos en zonder inspanningen ging. Ik herinner mij dat de heer Laaouej mij tot drie keer toe heeft geïnterpelleerd over de hervormingen bij de ambtenaren. Collega De Coninck heeft ook maatregelen moeten nemen waarmee zij zich niet overal populair maakte, maar zij heeft doorgezet en het toch gedaan.

Men mag concluderen dat de balans proper is: gemiddeld 0,4 % structurele verbetering. De regering start met minder, namelijk 0,3 %. U moet echter eigenlijk ook de daling van de intrestlasten vergelijken in de twee periodes. Die daling was wat explicieter tijdens de periode-Di Rupo, omdat er een rentecurve was. Nu begint die af te vlakken. Vandaag is er een belangrijke beslissing in Amerika. Wellicht betekent die op een bepaald moment ook tegenwind. Dat moeten we er dus van aftrekken. Als men die percentages er allemaal van aftrekt, dan krijgen we volgens mijn calculaties ongeveer hetzelfde traject, ongeveer 0,4 % structurele verbetering per jaar. Ik vind dus niet dat u de ene regering voor de andere mag plaatsen.

Ik moet u wel tegenspreken wanneer u zegt dat ondanks zware inspanningen van de gezinnen de begroting nu toch niet in orde is. Ik heb geantwoord op het tweede deel. Ik meen dat de begroting voorgaat met een verbetering van 0,4 % per jaar. Wat die zware inspanningen van de gezinnen betreft, we zullen het vrijdag nog hebben over de taxshift.

In uw calculatie zit een structureel probleem, namelijk een dubbeltelling. U zet voortdurend de verhoging van de btw op elektriciteit en de suikertaks in het kolommetje van bijdragen van de gezinnen. Die twee stukken worden echter teruggegeven dankzij de index. U vraagt dan waarom men het eerst verhoogt als men het later teruggeeft. Dat begrijp ik. Hoe dan ook, die bijdragen worden volledig gecompenseerd door het indexmechanisme. U mag dat dus niet meetellen. Het gaat ook niet om kleine bedragen. Ik heb intussen het formele antwoord van het kabinet-Peeters gekregen en het gaat om meer dan één miljard euro. De gezinnen krijgen dat geld terug via die maatregelen in de taxshift. De taxshift heeft twee benen. Het deel indirecte taksen, wat men in het laatje moet leggen, krijgt men voor meer dan één miljard terug.

We hebben vanmorgen ook het herverdelingsaspect van de taxshift al besproken. De balans helt op dat vlak duidelijk over naar de sociale kant. Het is jammer dat u daarover een andere opinie bent toegedaan: de cijfers zijn wat ze zijn; ze tonen duidelijk een sociale inslag. Ik vind dus niet dat u als socialist mag zeggen dat wij de gezinnen nu allerlei inspanningen vragen, terwijl dat vroeger niet het geval zou zijn geweest. Dat is niet volledig correct.

02.13 Ahmed Laaouej (PS): Monsieur le président, je répondrai à Mme Temmerman que le raisonnement qui vient d'être tenu par M. Bogaert est un peu bizarre. Imaginez quelqu'un qui a un salaire de 1 000 euros et un autre de 10 000 euros. S'il y a une indexation en raison de l'augmentation de la TVA, vous comprendrez assez aisément que le taux de 2 % sera plus important pour le second que pour le premier. Jusque là, nous pouvons nous entendre sur le raisonnement. En revanche, le poids de l'augmentation de la TVA en rapport avec le revenu sera plus écrasant pour celui qui gagne 1 000 euros que pour celui qui en gagne 10 000 puisque cette taxe est régressive. Elle pèse plus lourdement sur les bas et moyens revenus que sur les très hauts. Or l'indexation, elle, aura un effet inverse, puisqu'elle est exactement proportionnelle:

ce sera 2 % sur le revenu de base. Par conséquent, vous ne compensez pas la perte de pouvoir d'achat par l'indexation; vous renforcez le caractère non redistributif de la TVA, en ce que l'indexation qui en sera la conséquence profitera proportionnellement plus à un haut revenu qu'à un bas revenu. Voilà ce que vous refusez de voir.

Quand vous dites de manière théorique que l'indexation neutralise l'effet de l'augmentation de la TVA, je vous réponds que ce n'est pas du tout le cas. Vous avez une distribution par déciles qui sera différente. La charge de la TVA est proportionnellement plus importante sur les bas et moyens revenus que sur les plus hauts. Vous ne corrigerez pas ce phénomène avec l'indexation des salaires.

02.14 Karin Temmerman (sp.a): Ik wou nog toevoegen aan wat de heer Laaouej zegt dat men natuurlijk al een indexesprong heeft gehad. De gezinnen hebben al een groot stuk ingeleverd.

(...): (...)

02.15 Karin Temmerman (sp.a): Dat is een andere discussie, maar voor de gezinnen is dat geen andere discussie.

U citeert heel graag de Nationale Bank. Ik neem ook een citaat: "Ondanks een gunstige arbeidsmarktsituatie zouden de loonmatiging en de stijging van de indirecte belastingen, met name op elektriciteit, een neerwaartse druk uitoefenen op het reëel beschikbaar inkomen van de huishoudens". Met andere woorden, de gezinnen leveren in. Ik zeg dat niet, dat staat in het rapport van de Nationale Bank.

02.16 Ahmed Laaouej (PS): Monsieur le président, je tiens à dire à Mme Temmerman que ce passage de la Banque nationale montre que le gouvernement aurait pu faire d'autres choix pour financer son *tax shift*, notamment une augmentation de la taxation des revenus sur la spéculation au lieu de la petite taxe de 34 millions. Cela aurait eu moins d'impact sur le revenu disponible des ménages.

02.17 Minister Johan Van Overtveldt: De Nationale Bank zegt duidelijk dat het beschikbaar inkomen van de gezinnen met 2,4 % zal stijgen. Dat zijn plussen en minnen. U haalt alleen de minnen aan. Misschien moet de regering straks de plussen opsommen. De bottomline is dat het reëel beschikbaar inkomen van de gezinnen tot en met 2019 met 2,4 % stijgt.

02.18 Ahmed Laaouej (PS): Monsieur le ministre, vous financez donc votre *tax shift* par une augmentation de la TVA. C'est dans l'épure budgétaire, c'est dans l'exposé général. La Banque nationale, comme Mme Temmerman le dit et elle a raison de le dire... Cette augmentation des impôts sur la consommation fait perdre 1,1 % de revenus disponibles. Il aurait été préférable pour préserver le gain de revenu disponible lié aux réductions d'impôt sur le travail et de chercher une autre source de financement. Je suis d'accord avec vous, madame Temmerman. Vous avez raison.

02.19 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Je voudrais dire à Mme Temmerman, en complément de ce qui a déjà été annoncé par mes collègues, qu'un outil qui aurait été utile pour évaluer l'impact de ces mesures sur les revenus des familles, c'est cette évaluation d'impact par décile que nous avons demandée depuis trois semaines – j'y reviendrai dans le cadre de mon exposé – et que le ministre ne nous a pas fournie. Quand il donne un chiffre d'évolution des revenus des familles, il donne un chiffre global. Mais qu'en est-il à l'égard des familles les moins aisées? Qu'en est-il à l'égard des familles les plus aisées? Comment cela se répartit-il entre nos concitoyens? C'est un autre élément dont il faut pouvoir tenir compte. Si, dans le cadre de cette discussion, le ministre veut nous fournir le document, je serais heureux d'en discuter. Nous l'avons demandé *in tempore non suspecto* avec mon collègue Kristof Calvo. Il faut pouvoir évaluer les choses plus finement.

02.20 Minister Johan Van Overtveldt: Mijnheer de voorzitter, ik neem aan dat ik ook drieband mag spelen via mevrouw Temmerman, gegeven uw verordening.

Ik herhaal wat ik vanochtend al heb gezegd. Uit de berekeningen van de diverse ingrepen inzake koopkracht blijkt dat de nettotoename 140 euro bedraagt voor het minimumloon en 76 euro voor een brutoloon van 5 500 euro. Een beter mathematisch bewijs van het herverdelend effect van de taxshift op koopkracht – ik zwijg dan nog over de jobcreatie – kan toch niet worden geleverd?

02.21 Marco Van Hees (PTB-GO!): Je voudrais souligner plusieurs choses, madame Temmerman. Tout

d'abord, cette ventilation par décile, nous sommes plusieurs à l'avoir demandée. Nous ne l'avons jamais obtenue en raison de la difficulté que le ministre des Finances a évoquée pour faire ses calculs au SPF Finances.

Sur le fond, il y a deux choses que je voudrais dire. D'abord, l'on pourrait très bien établir des taxes beaucoup plus justes que la TVA ou les accises. Je ne parle même pas de l'impôt des personnes physiques qui est pourtant progressif. Par exemple, une taxe des millionnaires, un impôt sur la fortune qui ne toucherait que 1 % de la population. De cette manière, vous préservez totalement le pouvoir d'achat de 99 % de la population, de ceux qui consomment. Si vous augmentez les revenus du 1 % restant, ils ne vont pas dépenser plus.

Deuxièmement, quand j'entends parler de la répercussion dans l'index de l'augmentation du prix de l'électricité, je rappelle qu'il y a eu un saut d'index mais je rappelle aussi que, dans ce budget – et la Cour des comptes le souligne –, on ne tient pas compte du passage de l'indice-pivot qui va arriver à l'été 2016. Cela me fait dire que le saut d'index qu'on a connu n'est peut-être pas le dernier mené par ce gouvernement s'il n'en tient pas compte dans ce budget. Cela veut dire que l'effet retour à travers l'indexation de l'électricité n'aurait pas lieu.

02.22 Karin Temmerman (sp.a): Ik zou aan de heer Van Hees ook dit willen zeggen, aansluitend bij wat de heer Vanvelthoven daarstraks zei over de meerwaardebelasting. CD&V was daar in het verleden voorstander van en wij zijn dat nog altijd. Wij zullen het amendement ter zake steunen als CD&V dat indient.

Mijnheer Van Rompuy, we moeten alleen vaststellen dat, als wij een amendement of een wetsvoorstel daarover indienen, u toch tegenstemt. Onze fractie en ongetwijfeld nog meer fracties zullen een amendement ter zake mee goedkeuren. Ik ben in blijde verwachting en hoop morgen bij de stemming een voorstel daarover mee goed te kunnen keuren. Zal dat er nog niet zijn? Overmorgen dan, bij de taxshift? U zegt dat er ook overmorgen geen voorstel komt?

Ik herinner mij, mijnheer Van Rompuy, dat u een meerwaardebelasting nochtans al had aangekondigd bij het begin van de regering. Ik herinner mij dat er voor Nieuwjaar een voorstel ter tafel zou liggen; daarna was het voor de carnavalsvakantie, daarna voor de grote vakantie, nu was het hiervoor. Maar de meerwaardebelasting is niet in de tekst opgenomen, of vergis ik mij? U hebt het over de speculatietaks? Het ging zopas over de meerwaardebelasting.

02.23 Griet Smaers (CD&V): Mevrouw Temmerman, meerwaardebelasting of liever vermogenswinstbelasting is niet in de tekst opgenomen; dat is ook altijd gezegd. Er is wel sprake van verhogingen, die alledrie neerkomen op een vermogenswinstbelasting.

Nogmaals, er worden maar liefst drie vormen van vermogenswinstbelasting voorgelegd, wat de vorige regering nooit heeft gerealiseerd: de kaaimantaks, die toch niet ten laste van de gewone gezinnen komt, de speculatiebelasting en de verhoging van de roerende voorheffing. Die drie belastingen komen niet ten laste van lage of modale inkomens.

Wanneer u zegt dat de taxshift allemaal op de kap van de modale gezinnen neerkomt, is dat niet waar. Er worden drie vormen van vermogenswinstbelasting gerealiseerd en ja, dat is een belangrijke stap.

02.24 Karin Temmerman (sp.a): Mevrouw Smaers, ik repliceer heel kort.

We hebben dat onder de vorige regering heel dikwijls op tafel gelegd. Onder andere uw partij ging niet akkoord en heeft die belasting niet goedgekeurd, zoals u nu ook onze voorstellen niet goedkeurt. CD&V is nu tevreden, omdat de kaaimantaks en de speculatietaks in de tekst vervat zitten. Tussen haakjes, er is al discussie over hoeveel die taksen zullen opbrengen en hoe men die zal kunnen ontwijken. Als CD&V nu zegt dat men heeft wat men wilde en dat er nu een meerwaardebelasting wordt ingevoerd, dan moet ik dat tegenspreken. Wat ik in een aantal geschriften en in uw verkiezingsprogramma lees, waarvan u voorstander bent, is toch een heel andere soort meerwaardebelasting.

Maar wij kunnen met deze discussie stoppen. Als u ons voorstel mee goedkeurt, dan zult u tevreden zijn en wij eveneens. We hebben er zelfs geen moeite mee als u niet met ons zou willen meestemmen. Dien daarover opnieuw een amendement in; wij zullen uw amendement zeker steunen. Mijnheer Van Rompuy, ik kijk echt vol verwachting uit naar uw amendement of naar uw eventueel voorstel.

Er zijn al verschillende zaken gezegd over de taxshift, maar het debat daarover zullen we vrijdag ten gronde voeren, dus ik zal het nu kort houden. Eigenlijk is de taxshift niet gefinancierd. Wij hebben daarover al veel discussies gevoerd. De minister van Begroting zei dat er een tekort is van één miljard euro, maar de voorzitter van de commissie voor de Financiën zei dat het tekort drie miljard bedraagt. De minister van Financiën zei dat er geen tekort is. De heer Moens heeft in de commissie heel duidelijk gezegd dat de financiering van de taxshift op lange termijn nog niet sluitend is en hij noemde het verschil niet klein, want het gaat over miljarden, die we in de loop van 2020 op ons bord zullen krijgen.

Mijnheer Van Rompuy, u citeert zo graag uit rapporten, dus ik doe dat ook nog eens. De Nationale Bank en het Federaal Planbureau hebben er afgelopen week nog op gewezen dat er een fors financieringstekort is van de taxshift in de periode 2015-2020. Beide instellingen spreken over 6,6 miljard.

Het volgend citaat wil ik u echt niet onthouden. Het is een citaat van de Nationale Bank: "Aangezien in de berekening met betrekking tot het taxshiftscenario 6,617 miljard euro, dat is ongeveer 1,6 % van het verwachte bbp van 2015, niet gefinancierd wordt, is het globaal resultaat positief vertekend. Om de begrotingsdoelstellingen te respecteren, zijn er bijgevolg andere financieringsinitiatieven nodig".

Collega's, ik begrijp daaruit dat, ten eerste, de jobcreatie misschien niet zo hoog zal zijn als berekend en, ten tweede, absoluut nog niet bekend is hoe de taxshift gefinancierd zal worden.

02.25 Ahmed Laaouej (PS): Je partage le raisonnement de Mme Temmerman. Je voulais moi-même le développer vendredi. Il reste encore 3,150 milliards d'euros à financer, vous allez donc devoir prendre de nouvelles initiatives.

Selon mes calculs, vous devrez très certainement trouver le double de cette somme d'ici 2019 et vous n'avez pas beaucoup de choix devant vous. Il s'agira encore de faire des économies dans les services publics et dans la protection sociale des citoyens. Cela contractera la demande publique ou le revenu disponible des ménages, provoquera des augmentations de taxes sur la consommation et nuira au pouvoir d'achat. Il y aura donc des effets négatifs sur l'emploi qui n'ont pas été mesurés, ni par la Banque nationale, ni par le Bureau du Plan.

Je suis d'accord avec Mme Temmerman à propos de tous ces effets négatifs sur le volume de l'emploi qui seront mécaniquement induits par les initiatives nouvelles pour assurer le respect de la trajectoire budgétaire.

02.26 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer Laaouej, ik ben het daarmee helemaal eens. Dat is trouwens ook wat de Nationale Bank zegt. Eigenlijk kan men dat daaronder verstaan.

Collega's, had deze regering andere mogelijkheden? Er werden er hier al een paar opgesomd. Ze had zeker andere mogelijkheden.

Ze zou bijvoorbeeld de nucleaire rente op niveau kunnen houden en Doel 1 en 2 sluiten. Ze zou de diamantairs op een correcte manier kunnen belasten en als die geen correcte belastingen betalen ze met boetes tot de orde kunnen roepen.

De regering zou de fraude kunnen aanpakken. We bestuderen uw document, mijnheer de minister. Wij zouden de fraude kunnen aanpakken zoals dat in het verleden gebeurde en wij hopen dat dit in de toekomst nog meer het geval zal zijn. We moeten daar nog afwachten wat de realiteit zal zijn.

Ze zou de regels van de vennootschapsbelasting verder kunnen verstrengen in plaats van ze te versoepelen, zoals nu gebeurt, zodat men niet de kleintjes pakt maar wel de grote vissen, de multinationals. Ze zou een meerwaardebelasting kunnen installeren, maar dat doet deze regering niet.

Wat is nu de samenvatting van deze begroting?

Ten eerste, de mensen hebben het voorbije jaar al fors moeten inleveren via onder andere een indexsprong en diverse belastingverhogingen. Ten tweede, de regering had beloofd om die inspanningen te compenseren met, tegen het einde van de legislatuur, voor de helft van de mensen 100 euro. Ten derde, vandaag blijkt overduidelijk dat het geld voor die lastenverlaging, die 100 euro, niet voorhanden is. Dat de

minister van Financiën ook na rapporten van de Nationale Bank en het Federaal Planbureau blijft zeggen dat de rekening klopt, is het licht van de zon blijven ontkennen. Ofwel zal men die 100 euro dus niet kunnen waarmaken, ofwel zullen zoals de heer Laaouej daarnet heeft gezegd, de mensen nog eens dubbel zoveel inspanningen moeten leveren.

In feite speelt deze regering een perfide spel. De ene dag worden de maatregelen gebruikt om de begroting op orde te stellen, de andere dag om de krater in de taxshift te vullen. Finaal blijkt dat de rekening niet klopt en zullen de gezinnen opnieuw de rekening moeten betalen.

Collega's, ik denk dat het overduidelijk is dat onze fractie deze begroting niet zal goedkeuren.

Agenda

Ordre du jour

De **voorzitter**: Overeenkomstig het advies van de Conferentie van voorzitters van deze middag, stel ik u voor een debat over COP21 te houden in het raam van de bespreking van de begroting, onmiddellijk na de algemene bespreking.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents de ce midi, je vous propose de tenir un débat sur la COP21 dans le cadre de la discussion du budget immédiatement après la discussion générale.

Een spreektijd van vijf minuten per fractie is overeengekomen.

Un temps de parole de cinq minutes par groupe est convenu.

Geen bezwaar? (*Nee*)

Aldus zal geschieden.

Pas d'observation? (*Non*)

Il en sera ainsi.

Hervatting van de algemene bespreking

Reprise de la discussion générale

02.27 **Georges Gilkinet** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, vous ne pouviez pas mieux introduire ma prise de parole. C'est une demande que nous avons formulée, et qui fait d'ailleurs l'objet du premier point de mon intervention.

Madame la ministre, monsieur le ministre, chers collègues, ce dimanche à Paris, sous l'égide des Nations unies, 195 États et l'Union européenne ont abouti à un accord climatique historique, l'Accord de Paris, dont tout le monde ou presque s'est réjoui. Cet accord vise à éviter le réchauffement de la planète de plus de deux degrés si possible et de viser 1,5° au maximum. C'est le premier vrai traité climatique que nous sommes appelés à signer en tant qu'État, en espérant être l'un des 55 pays nécessaires pour que ce traité soit applicable d'ici le 22 avril, où la Belgique est invitée à New York, au siège des Nations unies.

Il faut sauver ni plus ni moins que notre planète et ses habitants, à commencer par ceux qui sont menacés par la montée des eaux et qui sont victimes des phénomènes climatiques extrêmes. Et, je le dis en clin d'œil, monsieur le ministre des Finances, la mer du Nord monte aussi. La montée des eaux concerne également la Belgique; c'est un enjeu énorme qui est face à nous, peut-être le plus important et le plus essentiel de l'histoire de l'humanité. Il va demander une mobilisation générale, des changements importants à tout le monde. Il nécessite une transition de notre modèle économique, doit viser à l'émergence d'une nouvelle économie décarbonée, le plus rapidement possible, et traduire tout cela dans un budget climat ambitieux et visionnaire. C'est un défi énorme, qui va changer beaucoup de choses.

C'est également une opportunité à saisir. Des économies seront réalisables. Ainsi, l'argent que nous ne dépenserons pas dans l'achat d'énergies fossiles pourra être consacré à d'autres besoins et éviter de déséquilibrer notre balance commerciale. Des emplois pourront être créés. Nous devons contribuer à une plus grande stabilité mondiale d'un point de vue géopolitique et fournir à nos concitoyens un meilleur cadre de vie. C'est un enjeu passionnant!

J'en viens à ce budget. J'ai vainement cherché, dans votre budget 2016, ce qui pouvait traduire cette

ambition universelle ou le début de la mise en œuvre de ce mouvement qui devrait et pourrait mettre notre pays à l'avant-garde de ceux qui vont relever ce défi climatique et créer les activités économiques nécessaires à cette fin. Monsieur le ministre des Finances, si vous êtes préoccupé comme moi du fonctionnement de notre économie, il y a là une opportunité à saisir.

Je n'ai pas non plus trouvé dans votre budget de *modal shift*, c'est à dire un *shift* en matière de mobilité. Aujourd'hui, les voitures de société en Belgique sont davantage subventionnées que la SNCB. Le coût des voitures de société représente plus de 500 euros par an et par citoyen belge. C'est plus que la SNCB. Nous subventionnons les embouteillages qui paralysent notre économie et rendent trop souvent nos concitoyens malades. Rien dans votre budget ne permet de modifier ce système, de remplacer des 'salaires voitures' par de vrais salaires, de laisser aux travailleurs qui en ont besoin leur voiture comme outil, mais de faire en sorte qu'il y ait moins de voitures sur les routes.

Il n'y a pas non plus dans votre budget de plan de sortie du nucléaire. Au contraire! Parallèlement aux travaux budgétaires, vous avez annoncé la prolongation de très vieilles centrales, qui ne sont pas nécessaires, et de deux autres centrales. Ce faisant, vous ne faites pas la place, en termes de capacité d'investissement, à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique.

Il n'y a pas de trace de l'engagement pris à Paris en notre nom de financer, à hauteur de 50 millions, les efforts climatiques mondiaux. Madame la ministre du Budget, eu égard aux 50 millions pour lesquels la Belgique s'est engagée, il y a quelques jours à Paris, dans le cadre du Fonds Vert d'adaptation climatique, s'agit-il de 50 millions additionnels au budget de la Coopération au développement? Si oui, dans quel article budgétaire sont-ils repris dans le budget 2016 qui sera soumis au vote?

Avec mon collègue, Jean-Marc Nollet, qui interviendra tout à l'heure dans le cadre du débat "climat", nous serons particulièrement attentifs à la précision de votre réponse. Il est important d'être clair sur le sujet. Comme pour d'autres promesses budgétaires, devons-nous attendre l'ajustement budgétaire ou y aura-t-il une compensation sur les budgets de la Coopération au développement?

Dans le cadre du budget, je n'ai pas trouvé non plus de volonté au niveau des bâtiments publics, par exemple, d'être exemplaire sur le plan de la bonne gestion de l'énergie. C'est une question spécifique que j'ai posée au ministre Jambon en charge de la Régie des Bâtiments. Il n'y a pas d'accord solide sur le *burden sharing* ni sur la répartition des droits d'émission de CO₂. À l'image de ce gouvernement, ce budget 2016 est "climato-apathique". Le "climato-apathisme" de ce budget est le premier des reproches que nous faisons. Il y en a cinq au total. Vous pouvez me dire que l'Accord de Paris est intervenu pendant les travaux budgétaires et que le budget était bouclé avant qu'on signe cet accord. Peut-être y aura-t-il des changements? Je vous encourage réellement à faire de la Belgique un pays à la pointe par rapport à ces changements.

Une autre fonction du budget, c'est d'assurer la cohésion sociale d'un État; c'est permettre à chacun de vivre dignement, permettre aux plus fragiles d'entre nous d'avoir les moyens de subsistance suffisants et de consommer, donc de faire fonctionner notre économie. Je répète que nous avons là un regret méthodologique énorme de ne pas disposer de cette étude par décile de revenu de l'effet des mesures fiscales sur nos concitoyens qui seront décidées. Nous l'avons réclamée à plusieurs reprises, notamment au début des travaux budgétaires. Elle ne nous est jamais arrivée. S'est-elle perdue entre le SPF Finances et votre cabinet ou entre votre cabinet et le parlement? Ou bien est-ce dû au fait que les résultats ne vous conviennent pas tout à fait? C'est une question que je me pose.

Plus globalement, je me demande comment on peut légiférer aujourd'hui, en 2015, sans se donner les moyens de savoir, de connaître les effets de choix aussi importants sur la répartition des revenus. D'un point de vue scientifique, de la rigueur de gestion, toute mesure fiscale devrait s'accompagner, dans le cadre de l'exposé des motifs et du débat parlementaire, de ce type d'outil dont la Belgique dispose au niveau du SPF Finances.

Ces effets négatifs sur la cohésion sociale, nous pouvons les constater par ailleurs avec les dizaines de milliers de nos concitoyens qui sont victimes des choix de ce gouvernement - qui va les laisser au bord de la route -, avec ces économies linéaires que je qualifierai d'idéologiques en matière de sécurité sociale et de solidarité.

Ce budget 2016 non seulement renforce encore plus les exclusions sociales des plus faibles mais organise

aussi une forme de brouillard, de mensonge vis-à-vis de ces personnes et de ces citoyens.

02.28 Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Gilkinet, u zegt dat deze regering zorgt voor minder sociale inclusie en meer polarisatie in de samenleving. Hoe leest u dan bijvoorbeeld het feit dat er ten opzichte van de vorige regeerperiode meer wordt geïnvesteerd in de welvaartsenveloppe? Er komt 900 miljoen euro boven op de 450 miljoen euro die de vorige regering hiervoor budgetteerde. Dit zorgde ervoor dat de laagste uitkeringen in september of oktober met 200 à 300 euro per jaar werden verhoogd. Mij lijkt dit toch wel een maatregel bij uitstek ter bestrijding van te weinig sociale cohesie. Dit lijkt mij een belangrijk engagement dat u zomaar onder de mat schuift.

U zegt ook dat de taxshift geen ecologische reflexen bevat. Ik volg de debatten al een tijdje en ik merk dat de accijnzen op diesel op dezelfde hoogte worden gebracht als die op benzine. De prijs van diesel kan hierdoor zelfs hoger komen te liggen dan die van benzine en dat is toch positief voor het milieu. Wij weten allemaal dat diesel vervuilerder is dan benzine. Deze regering zorgt ervoor dat de accijnzen gelijk worden getrokken en dat de prijs van diesel wellicht zelfs hoger zal komen te liggen dan die van benzine. Dit is toch een duidelijk ecologische reflex?

Ik heb nog een enigszins intellectuele economische vraag.

U wilt de subsidies voor bedrijfswagens afschaffen. Voor mij niet gelaten en als daar voldoende compensaties tegenover staan voor het nettoloon van de mensen zou ik dat zelfs een zeer goede maatregel vinden. Vanuit dat idee beweren dat dit voor minder wagens zal gaan zorgen, lijkt mij een sprong in het duister. Hoe gaat u bewijzen dat dit tot minder wagens zal leiden? Ik meen dat dit niet noodzakelijk het geval zal zijn. Als het bedrijf die wagen niet meer financiert, meen ik niet dat mensen hierdoor hun wagen zullen verkopen of vernietigen. Die wagen zal sowieso blijven rijden.

U zou een punt hebben als u ervoor zou pleiten dat bedrijven moeten stoppen met het sponsoren van de tankkaarten van hun werknemers. Dit zorgt ervoor dat de marginale kostprijs om die wagen te gebruiken vrijwel nul is. De *externality* die gepaard gaat met het gebruik van de wagen, wordt nergens ingecalculeerd zodat er geen remmend effect is op de consumptie.

Ik zou graag uw antwoord kennen op deze vragen.

02.29 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer Gilkinet, in de vorige regering werd de welvaartsenveloppe inderdaad verminderd tot 60 %, maar zij kwam wel boven op de index. Nu is er daarentegen een indexsprong en gaat de welvaartsenveloppe omhoog tot 100 %. Het gaat nochtans niet om 100 %, want alles wat met de kinderbijslag te maken heeft, is naar de Gewesten overgeheveld. Het gaat dus om 80 %. In de vorige regering was er een welvaartsenveloppe boven op de index. Nu is er eerst een indexsprong en daarna volgt een welvaartsenveloppe.

02.30 Griet Smaers (CD&V): Ik wil duidelijk maken dat er onder de vorige regering ook de facto een indexsprong is doorgevoerd, hoewel het niet zo heette.

02.31 Karin Temmerman (sp.a): Het spijt mij, maar ik zal nog eens uitleggen wat een index is.

Een index houdt in dat de lonen stijgen als de prijzen stijgen. Als men ervoor kan zorgen dat de prijzen niet stijgen, dan is er ook geen indexverhoging. Dat is dus geen indexsprong, maar werken op de prijzen.

De vorige regering heeft op verschillende manieren op de prijzen gewerkt: door een verlaging van de btw, door consumenten ertoe aan te zetten de concurrentie te laten spelen via groepsaankopen en door een plafond op het maximumbedrag te zetten. Dat heeft de regering gedaan. Zij heeft op de prijzen gewerkt en daardoor was er geen indexsprong. Dat is totaal iets anders. U daarentegen verhoogt de prijzen en daarbovenop voert u nog eens een verlaging van de lonen door via de indexsprong. Dat is totaal iets anders, mevrouw Smaers.

02.32 Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Gilkinet, de vorige regering heeft misschien formeel geen indexsprong doorgevoerd, maar wat mevrouw Smaers zegt, klopt. De facto was er wel een indexsprong.

Hoe is dat gebeurd? Wij hebben de indexkorf veranderd. Collega Vande Lanotte was daar heel vernuftig in

en heeft aan alle parameters gedraaid. Uiteindelijk was er de facto ook een indexsprong van ongeveer 2 %. Hij wilde een formele indexsprong vermijden en heeft dat opgelost door de indexkorf aan te passen. Hij heeft dat gedaan en op die manier was er de facto ook een indexsprong van 2 %. Wij vervallen hier dus eigenlijk in een semantische discussie.

02.33 Karin Temmerman (sp.a): Wat er is gebeurd, is dat men naar de reële uitgaven heeft gekeken. U weet dat toen nog de echte telefoon erin zat en niet de gsm. Men zou eigenlijk regelmatig moeten kijken hoe de korf in elkaar zit. Daar is niets mis mee. Men kijkt naar het reële bestedingsvermogen, maar de werkelijke prijsdaling is er ook geweest dankzij de ingrepen van de regering. Dat wordt hier wel vergeten.

02.34 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Ik ben het eens met mevrouw Temmerman en met de heer Bogaert over het oefelen.

La manière dont on a modifié le contenu et dont on évalue l'évolution du coût de la vie était clairement, de la part du précédent gouvernement dont vous faisiez partie, tout comme Mme Temmerman, une façon de diminuer le revenu des travailleurs et de ne pas l'adapter intégralement à l'évolution du coût de la vie. Ce que vous faites au moyen du saut d'index consiste à infliger à tous les travailleurs et tous les allocataires une diminution salariale de 2 %. Ensuite, vous le corrigez en effet avec l'enveloppe bien-être, dont vous n'êtes pas l'auteur, puisqu'il s'agit d'une loi qui est liée au Pacte des générations, d'un engagement qui a été pris et qui n'a pas été modifié jusqu'à présent, visant à compenser la faible progression des allocations sociales par rapport aux salaires. Il était donc normal et plutôt bienvenu de consacrer un maximum de moyens à relever les allocations les plus basses.

Il reste que vous avez appliqué à tout le monde un saut d'index et à quantité de travailleurs et d'allocataires des mesures qui font très mal. C'est ainsi que les jeunes n'ont plus accès à des allocations d'insertion, que les travailleuses à temps partiel n'ont plus de complément d'allocation de chômage, que les pensionnés ne bénéficient plus d'une indexation de leur déduction fiscale, que les chômeurs âgés ne reçoivent plus de compléments. Avec ces mesures, vous avez touché des milliers de personnes qui sont déjà fragiles, parce que vous avez décidé d'enregistrer trois milliards d'économies dans la sécurité sociale. Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont touchées. Je maintiens que votre gouvernement n'assure pas la cohésion sociale.

Je vous remercie ensuite des questions intéressantes que vous avez posées sur les voitures de société. Oui, il y a bien une hausse des accises sur le diesel. Cependant, je ne pense pas que ce soit une mesure environnementale; il s'agit plutôt d'une mesure budgétaire. Elle pourrait avoir un impact environnemental en vue de décourager les citoyens de choisir le diesel au lieu de l'essence, le premier étant plus problématique du point de vue de la santé publique. Or un *shift*, c'est un transfert fiscal. Avez-vous utilisé les recettes supplémentaires pour financer davantage la SNCB et offrir aux personnes concernées de vraies solutions de rechange à la voiture? C'est là que se situe votre problème. Vous prenez des mesures budgétaires. De temps en temps, vous dites qu'elles sont environnementales, mais en tout cas vous ne financez pas la SNCB, puisque vous l'amputez de trois milliards d'euros.

Y aura-t-il moins de voitures de société si on supprime l'avantage ou si on le remplace par autre chose, par exemple un budget mobilité? En tous cas, il y aura moins de kilomètres parcourus. Aujourd'hui, des citoyens se rendent quotidiennement à leur travail en voiture de société parce qu'ils y sont obligés. Ce faisant, ils créent des embouteillages qui engendrent un coût économique énorme. Vous devriez y être sensible puisque cela concerne le monde de l'entreprise. La FEB a évalué le coût des embouteillages et de l'engorgement de nos routes à quelque trois milliards d'euros. Donc, nous subventionnons avec les voitures de société les embouteillages ainsi que la production de particules fines dans l'air et les maladies de nos concitoyens.

Quand allons-nous changer? Cela ne vous fait-il pas mal de voir ce capital dormant, ces voitures qui ne roulent pas durant la journée? Les voitures partagées et plus de transports en commun ne seraient-ils pas positifs d'un point de vue économique? Ne doit-on pas inventer une autre manière de se déplacer? Mais pour cela, il faut des trains confortables, en nombre suffisant et à l'heure. Les mesures d'austérité linéaire que vous avez décidées avec la ministre Galant au niveau de la SNCB sont catastrophiques d'un point de vue environnemental. Ne vous étonnez pas de la mauvaise humeur des travailleurs! Il faut revenir à la raison.

J'ai beaucoup d'espoir car une chose extraordinaire s'est passée, ce week-end, à Paris. Une telle unité sur

le plan mondial est rare. Il faut laisser le temps au gouvernement de se retourner. J'espère que l'année prochaine, je pourrai retirer ma première critique à ce gouvernement en matière budgétaire, à savoir que ce gouvernement est climato-apathique.

Par ces mesures, le gouvernement abîme la cohésion sociale et une forme de brouillard est entretenue. Ce gouvernement et les membres de la majorité multiplient les plans et les résolutions prometteurs: la lutte contre la pauvreté, la lutte contre la violence faite aux femmes, l'intégration professionnelle et sociale des personnes handicapées ou des personnes d'origine étrangère, la conciliation entre la vie privée et professionnelle, la lutte contre le dumping social, etc.

Évidemment, sur le principe, nous applaudissons. Mais sans moyens, c'est en contradiction totale avec les autres politiques que vous décidez. Il s'agit de camoufler l'inertie et, même pire, les mesures négatives à l'égard des personnes concernées, par exemple les personnes handicapées et la volonté déclarée d'en finir avec le prix de l'amour. Pas plus que les précédents gouvernements, vous n'agissez en la matière.

En matière de santé publique, les réformes annoncées se caractérisent par autant de renoncements. Dans la réforme des hôpitaux, vous avez renoncé à harmoniser les rémunérations entre médecins spécialistes. La réforme qui a été votée en matière de psychothérapie est sabordée aujourd'hui par les lobbies des psychiatres, quelques universités conservatrices et certains courants comportementalistes alors qu'en matière de santé publique, la question des maladies mentales est essentielle. Pouvoir les traiter correctement via la psychothérapie peut permettre de réaliser des économies énormes en matière de soins de santé et de consommation de médicaments psychotropes.

Vraiment – et c'est le deuxième élément que je veux souligner dans le cadre de la discussion de votre budget -, ce budget n'assure pas la cohésion sociale. C'est la deuxième raison pour laquelle nous ne le soutiendrons pas.

Troisième élément, l'économie. Si au moins les mesures que vous annoncez étaient réellement favorables au développement économique et à une prospérité mieux partagée! Monsieur le ministre des Finances, votre raisonnement économique est resté bloqué aux années septante et au théorème de Helmut Schmidt, l'ancien chancelier allemand, selon lequel les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain. En d'autres mots, qu'il suffit de favoriser les bénéficiaires des entreprises, surtout les grandes, les multinationales, pour que notre économie fonctionne. Cela fait pourtant longtemps que ce n'est plus le cas. L'économie s'est financiarisée, comme je le disais tout à l'heure. Les profits ne sont plus des investissements et de l'emploi mais des dividendes qui s'échappent vers des paradis fiscaux ou des enfers sociaux, ces pays où l'on produit à moindre coût dans des conditions sociales et environnementales déplorables.

Pas plus que les précédents, votre gouvernement ne prévoit de contrepartie de la part du monde économique en termes d'activité économique et d'emplois en lien avec les mesures spécifiques qui leur sont destinées, en l'occurrence la diminution des cotisations sociales. Vous signez un chèque en blanc ou vous vous contentez de vagues déclarations d'intention. Par exemple, celle du président de la FEB que je ne demande qu'à croire mais je constate que ce n'est pas ce qui se passe dans le monde de l'entreprise depuis 20 ans. Les mesures se sont additionnées en faveur du monde de l'entreprise – j'ai cité les intérêts notionnels – et, pour autant, on constate qu'il maltraite le monde du travail, qu'il supprime des emplois à n'en plus finir.

Vous ne prévoyez pas de réforme des intérêts notionnels, pourtant coûteux et inefficaces. Aucune conditionnalité n'est donnée aux aides qui sont accordées au monde de l'entreprise. On trouve seulement de vagues promesses. De même, est insuffisante l'orientation de notre économie vers des secteurs d'avenir tels que les technologies vertes, les économies d'énergie, le renouvelable. Il faut pourtant nous positionner dans les secteurs de pointe de demain.

Sur le *tax shift*, je ne serai pas trop long, puisque nous l'aborderons vendredi. En tout cas, j'affirme qu'il représente un gaspillage énorme d'argent public. Quand je dis "argent public", c'est plutôt l'argent de la sécurité sociale et des travailleurs. La mesure est insuffisamment orientée en faveur des bas et moyens salaires. Elle l'est davantage, certes, que le Pacte de compétitivité du gouvernement Di Rupo. Toutefois, à partir de 2018, vous supprimerez le forfait de diminution de cotisations. Il en résulte un aplatissement de la courbe, comme je vous le prouverai schéma à l'appui vendredi. La création d'emplois liée au *tax shift* est tout sauf impressionnante, eu égard aux précédentes prévisions. Le coût par emploi créé est bel et bien énorme.

C'est la troisième raison pour laquelle nous ne pourrions pas soutenir votre budget: il n'est pas efficace sur le plan économique. Il ne suffit pas d'accorder des cadeaux et des chèques en blanc au monde de l'entreprise. Les aides doivent être orientées et conditionnées.

Par ailleurs, un budget doit permettre de faire fonctionner un État au bénéfice de ses citoyens: remplir ses missions régaliennes, d'autorité et de sécurité, assurer la redistribution, promouvoir la mobilité ferroviaire et financer les services qui sont offerts au public. En effet, quand on parle du poids de la fiscalité en Belgique ou dans d'autres pays, il faut mettre en regard les services qui sont rendus. Soyons honnêtes: un budget est composé de recettes et de dépenses.

Comme le gouvernement précédent, dont faisaient partie les collègues du PS et du sp.a, tout comme ceux de la plupart des partis de l'actuelle majorité, vous tirez sur la corde des sous-utilisations de toute nature en ciblant les budgets des administrations publiques, en retardant – comme le souligne la Cour des comptes – des investissements nécessaires, en instaurant de l'inefficacité, en organisant la démotivation des travailleurs de la fonction publique.

Et vous voulez encore accentuer cette logique en appuyant sur l'accélérateur mais sans clarté sur la manière dont vous allez diminuer les dépenses en la matière.

Je reviens sur la réforme de l'administration: 750 millions d'euros seront nécessaires à terme pour financer le *tax shift* dont 100 millions d'euros pour l'année 2016.

Dans le cadre des discussions budgétaires, le 16 décembre - c'est-à-dire à 15 jours de l'année pendant laquelle vous devrez réaliser ces 100 millions d'économies -, vous nous dites que vous en discuterez avec M. Vandepuut, ministre de la Fonction publique. Il n'y a aucune clarté sur la manière dont vous allez travailler. Vous pratiquez la pensée magique et l'auto-persuasion de manière quasi-théologique en matière de finances publiques: on va dépenser moins et cela va être plus efficace. C'est vite dit mais il faut un peu plus de temps pour y arriver.

La méthode qui consiste à dire qu'on va économiser autant et puis on déterminera comment y arriver est réellement problématique. Si le ministre de la Fonction publique nous avait annoncé un plan pour nous expliquer comment il allait être plus efficace, éventuellement en dépensant moins d'argent, je n'y verrais pas d'inconvénient. Je n'ai pas de problème à faire des économies et à ne pas dépenser un euro qui ne doit pas être dépensé. Ce n'est pas le cas ici: vous fixez des objectifs budgétaires et on verra ensuite. Ce n'est pas une manière de travailler sérieusement. Même M. Piedboeuf en rigolait lui-même dans son intervention.

Vous prétendez rendre la fonction publique plus efficace en sabrant de façon linéaire dans ses moyens, vous prétendez vouloir sauver la sécurité sociale en diminuant l'efficacité et donc la crédibilité, vous prétendez pouvoir faire rouler autant de trains confortables qui soient à l'heure avec 3 milliards d'euros en moins. Cela ne tient pas la route!

02.35 Benoît Piedboeuf (MR): Monsieur le président, M. Gilkinet dit que je riais de cela mais, évidemment, je n'en riais pas. Je riais en entendant les remarques et je me rappelais la collusion récente entre PS et Ecolo pour me souvenir que quand le PS a terminé sa législature wallonne, la première chose qu'il a faite est de mettre Ecolo dehors en criant au fou.

02.36 Laurette Onkelinx (PS): (...)

02.37 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Je ne vois pas le rapport, mais soit.

02.38 Laurette Onkelinx (PS): (...)

02.39 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur Laaouej, nous sommes parfois d'accord, mais assumez le fait que votre parti était dans le précédent gouvernement fédéral et qu'il a aussi pris des mesures qui nous déplaisent, que nous avons dénoncées et que nous continuerons de dénoncer dès lors ...

02.40 Laurette Onkelinx (PS): (...)

02.41 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Il faudrait que vous nous les citiez. Je pense qu'on a évité le musée

des horreurs que nous vivons ici depuis deux législatures!

Je reprends, monsieur le président.

Je peux donner d'autres exemples. En matière de justice, les lois "pot pourri" tentent de colmater les brèches, améliorent objectivement certains aspects de la justice mais portent par ailleurs atteinte aux droits fondamentaux et ne résolvent pas les principaux problèmes qui sont aujourd'hui ceux de la justice: sa lenteur, son inaccessibilité pour le citoyen, son incapacité aussi à pouvoir dire le droit dans des dossiers complexes, à aboutir à une chose jugée, par exemple, en matière de criminalité financière. Et cela a un coût énorme pour les finances publiques.

Après la justice, j'en viens naturellement à la question de la police et de cet amendement de 400 millions d'euros que nous avons soutenu lors de sa présentation en commission, mais au sujet duquel nous voulons de la clarté. Quelle sera la compensation budgétaire? On sait qu'en fin d'exercice, cela accentue le déficit. Ce sera peut-être compensé d'une façon ou d'une autre; nous le verrons au moment du premier ajustement budgétaire. Comment ces moyens seront-ils utilisés? Combien de moyens iront-ils vers la Sûreté de l'État? Quels moyens seront-ils consacrés à la lutte contre le financement du terrorisme, vont-ils toucher au portefeuille des terroristes? Comment les polices locales bénéficieront-elles d'un refinancement dès lors qu'elles ont été victimes, comme tant d'autres, notamment dans le secteur de la sécurité, des économies linéaires antérieures? Le ministre Jambon le concédait dans une réponse à une question parlementaire que je lui posais très récemment en disant ceci: "l'effectif de la police fédérale a diminué ces dernières années. Il s'agirait d'une conséquence des économies budgétaires drastiques qui sont imposées à la police fédérale et qui limitent très fort les possibilités de recrutement."

Nous avons vécu la même chose au niveau de la Sûreté de l'État, pénalisée lourdement de la même façon que les autres administrations publiques au point de ne pas être totalement en état de surveiller les personnes dangereuses et de prévenir des faits terroristes.

Ce n'est qu'une illustration des conséquences de mesures d'économie linéaire qu'on peut dupliquer dans d'autres domaines. Dans un premier temps, on fait des économies. Dans un deuxième temps, on constate les dégâts. Et dans un troisième temps, on essaie de réparer dans l'urgence en mobilisant des moyens.

Finalement, vous démembrerez l'Etat fédéral et vous le rendez inopérant et moins efficace pour demain.

Démanteler l'Etat, est pour moi l'intention de certains membres de la majorité. Mais pourquoi le CD&V et le MR suivent-ils? C'est un mystère.

Donc, quatrième élément, votre budget ne permet pas à l'État de fonctionner correctement.

02.42 Hendrik Bogaert (CD&V): Mijnheer Gilkinet, sorry dat ik u onderbreek, maar u had het over CD&V.

Ik weet niet of ik het goed heb begrepen, maar u insinueert dat wij zouden meewerken aan het idee om de werking van de federale staat onmogelijk te maken. Dat is natuurlijk niet het geval, ook niet op het vlak van veiligheid. In de vorige legislatuur hebben wij ervoor gezorgd dat er 1 400 politieagenten per jaar in de plaats van 1 100 konden worden gerekruteerd.

In deze legislatuur zie ik dat er in het budget van de departementen een miljard euro is bijgekomen. Met de Moesennorm wilde men ervoor zorgen dat de uitgaven van de departementen gelijk blijven. Deze regering zit daar één miljard boven.

Ik vind het dus een vreemde, potentiële beschuldiging die u aan het adres van deze regering en meer specifiek aan mijn partij richt. U zegt dat wij zodanig desinvesteren dat wij het federale bestel onmogelijk maken om te functioneren. Het lijkt mij net omgekeerd te zijn. Er is een miljard voor de departementen bijgekomen.

02.43 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Monsieur Bogaert, merci pour votre interpellation qui, à nouveau, me permet de préciser ma pensée.

J'ai posé la question de savoir pourquoi le CD&V et le MR laissent faire cela. Je comprends, dans le chef de certains partis, notamment du parti le plus important de cette majorité, la N-VA, que ce soit une intention.

Mais le résultat de ces mesures linéaires d'économies, qui sont décidées, y compris au niveau de la police, même si cela a été corrigé...

02.44 Hendrik Bogaert (CD&V): (...)

02.45 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Vous ne pouvez pas dire ça, monsieur Bogaert. Il y a des diminutions linéaires de moyens depuis la précédente majorité dans la Fonction publique fédérale, y compris dans la police. Et, on nous annonce ici, en matière de *redesign* de l'administration, 100 millions d'économies en 2016 et 750, merci pour la correction, d'ici 2020.

Tout cela, monsieur Bogaert, risque de conduire à un démantèlement de l'État fédéral. Ce n'est pas ce que nous souhaitons en tant que groupe Ecolo-Groen. Il y a une diminution linéaire des moyens, à coût de la vie équivalent.

J'en arrive à mon cinquième point. Madame la ministre du Budget, ce qu'on attend d'un gouvernement en période budgétaire et d'un ministre du Budget, c'est que le compte soit juste, que le budget soit construit sur des bases solides. Et là aussi, patatras!

Le gouvernement a pris une décision importante à la fin de l'été, un changement dans l'équipe. Un joueur au niveau insuffisant a été renvoyé en division provinciale. M. Jamar a été renvoyé en provinciale, il a été remplacé par Mme Wilmès ici présente. Et il ne faut pas le nier, sur la forme, c'est beaucoup mieux. Bravo, vous avez fait une belle entrée en jeu.

02.46 Damien Thiéry (MR): Monsieur Gilkinet, dans quelle division jouez-vous?

02.47 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Je suis ici, en tant que représentant au Parlement fédéral, en train de faire un exposé qui soit le plus clair et le plus structuré possible.

Madame Wilmès, je disais bravo pour votre entrée au jeu. Les choses sont beaucoup plus claires avec vous. Quand on vous pose une question, on a une réponse beaucoup plus claire qu'on ne l'avait précédemment. Monsieur Thiéry, c'est un jugement que j'assume totalement et que je ne suis pas le seul à avoir porté. D'ailleurs, je lis le départ de M. Jamar au governorat de la province de Liège comme une conséquence de cette évaluation. Mais, de nouveau, cela n'engage que moi.

Le problème, madame Wilmès, c'est qu'on n'a pas changé de système de jeu. Le logiciel reste le même. Le compte n'est pas bon, pas plus avec vous qu'avec M. Jamar. Le *tax shift* et le budget sont construits sur du sable.

On pourrait faire un inventaire à la Prévert des recettes surévaluées, des bases légales insuffisantes ou contestées, des mesures qui sont contestées au sein même de la majorité, des doutes et plus que des doutes de l'Europe, de la Cour des comptes, du Conseil d'État sur les mesures que vous proposez.

Quelques exemples. La régularisation fiscale, 250 millions d'euros, a été retirée des textes à l'examen dès lors qu'il y a un problème de négociation préalable avec les entités fédérées. La taxe Caiman, 160 millions d'euros jugés pas crédibles par d'aucuns. Nous avons accepté, hier, de voter quelques amendements qui peuvent améliorer la lutte contre l'évasion fiscale mais cela reste absolument peu convaincant. La taxe Diamant a disparu de vos recettes budgétaires. Vous attendez toujours un feu vert de l'Europe. Les réserves de pétrole liées à APETRA, un coût estimé par la Cour des comptes de 200 millions d'euros supplémentaires. Le *redesign* de la Fonction publique, je n'y reviens pas mais vous n'avez pas expliqué la première ligne de la manière dont vous alliez réaliser des économies. La taxe sur les intercommunales, contestée à la Cour constitutionnelle. Le passage d'index dans la fonction publique et pour les allocations sociales à l'automne: pas prévu et coût de 200 millions d'euros. Le coût de la dette: la Cour des comptes nous dit que vous avez sous-évalué le coût de la dette et estimé que vous auriez des taux d'intérêt plus intéressants que ce qu'il est possible sur le marché d'où un coût cumulé de 950 millions d'euros d'ici 2019. Monsieur le ministre des Finances, vous nous avez répondu en commission des Finances, que vous misiez sur la *quantitative easing* et les déclarations de M. Draghi. Le lendemain, M. Draghi fait des déclarations et l'ensemble de la presse internationale et les observateurs disent: "Quelle décéption. Ce n'est pas ce qu'on attendait".

Qu'en est-il pour la Belgique? Quel sera le coût supplémentaire par rapport à vos estimations?

02.48 Ahmed Laaouej (PS): Je partage l'inquiétude de M. Gilkinet. Nous en avons longuement parlé en commission des Finances. De mémoire, il est vrai que le gouvernement mise sur une baisse des charges d'intérêts de l'ordre de 900 millions sur la période. Il serait très utile que le ministre des Finances puisse clarifier ce qu'il en est à la lumière des déclarations officielles de M. Draghi et des décisions officielles de la Banque centrale européenne. On parle d'une masse qui avoisine le milliard donc il faudrait quand même qu'on puisse apporter des clarifications.

Le **président**: Le gouvernement pourra répondre après les orateurs.

02.49 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Notez bien cette question importante, monsieur le ministre des Finances, sinon nous vous relancerons avec M. Laaouej.

Dernier exemple, peut-être le plus surréaliste: vous misez sur de nouvelles recettes en matière de lutte contre la fraude fiscale pour financer le *tax shift*. Je vous ai dit qu'il ne fallait pas miser sur ces recettes pour financer ce dernier car il faut des recettes structurelles et solides mais vous devez néanmoins lutter contre la fraude fiscale. C'est la moindre des choses qu'on puisse attendre d'un ministre en charge du dossier.

Votre propre note dont nous avons apprécié, en tant que parti d'opposition, pas mal d'éléments, a été démontée mesure par mesure par les membres de la majorité, y compris les membres de votre parti. On vous a retiré des mains les outils que vous demandiez pour lutter contre la fraude fiscale. Si on additionne tout ce qui n'était pas financé au départ du *tax shift* - ce que la Cour des comptes relève comme non financé - additionné des recettes incertaines présentées, on arrive à des montants astronomiques qui ne trouvent pas de financement. C'est très grave! Il s'agit d'un dérapage budgétaire. Les trous budgétaires d'aujourd'hui donneront les mesures d'austérité de demain. À moins que le gouvernement n'écoute le professeur Wim Moesen que le président de la commission a cité et décide d'autres trajectoires budgétaires demain.

Contrairement à ce que d'autres collègues ont prétendu, le compte n'est pas bon. Tout le monde vous le dit et vous refusez de l'admettre, c'est le cinquième des reproches que nous pouvons vous faire.

En synthèse, votre budget est apathique sur le plan climatique. Votre budget n'est pas juste sur le plan social. Votre budget ne permettra pas à l'État fédéral de fonctionner correctement. Votre budget n'est pas efficace sur le plan économique. Votre budget n'est pas en équilibre. Ce sont les cinq raisons pour lesquelles nous ne le voterons pas.

Nous ne nous contenterons pas de le critiquer et de le dénoncer. C'est notre rôle, même si cela ne plaît pas, même si cela fait réagir, même si parfois un mot peut être relevé. Il existe une multitude d'alternatives à ce que vous proposez. Un peu de courage, un peu d'imagination, un peu de vision politique! Rappelez-vous, l'an passé, le groupe Ecolo-Groen a déposé un budget pluriannuel alternatif. Nous avons rendu nos chiffres publics. J'attends d'autres membres de l'opposition qu'ils fassent la même chose. Nous continuons à l'ajuster pour pouvoir présenter un budget alternatif adapté dans quelques semaines ou quelques mois. À chacun des projets que vous déposez, nous veillons à proposer des alternatives. Pour le rail, pour l'efficacité énergétique, pour faire contribuer davantage et mieux le capital, pour mieux répartir les moyens du *tax shift* en matière de création d'emplois, pour partager l'emploi entre jeunes et vieux, via le plan Tandem, pour prévenir les maladies environnementales plutôt que de céder aux lobbies médicaux et pharmaceutiques, pour un système fiscal plus juste et plus efficace! *Het kan anders!* Il est possible de faire autrement! C'est non seulement possible mais c'est urgent et nécessaire de faire plus vert, plus juste, plus efficace. Vous pourrez compter sur nous pour vous faire des propositions en la matière.

02.50 Catherine Fonck (cdH): Monsieur le président, messieurs les ministres, madame la ministre, chers collègues, "historique" est le qualificatif que le premier ministre, absent ce jour, apprécie particulièrement. Depuis un an, le premier ministre utilise ce qualificatif chaque fois qu'il en a l'occasion: à la tribune, à la télévision, à la radio, dans la presse écrite, à Paris. Tout devient historique! Il s'agit, à chaque fois, d'une belle envolée lyrique assortie de l'adjectif "historique" pour décrire son action ou bien l'une de vos mesures.

Chers collègues, votre budget 2016 est historique!

Est-il historique parce qu'il est rigoureux? Non! Est-il historique parce qu'il est ambitieux? Non! Il est

historique parce qu'il est rempli d'illusions. Ce sont des illusions dans le sérieux de votre budget et dans sa confection. Ce sont aussi des illusions dans le respect des promesses, de vos engagements, dans vos discours. Ce sont des illusions dans la confection du budget, donc évidemment dans le financement de vos politiques.

Ne tournons pas autour du pot. Le *tax shift*, élément central dans l'accord de votre gouvernement n'est pas financé. Il suffit de lire l'exposé général de votre projet de loi. À la page 58, on peut lire: "Par rapport à la trajectoire prévue qui vise un équilibre pour 2018, cela correspond à un effort à fournir à concurrence de 1,9 milliard d'euros en 2017, de 2 milliards en 2018, et de 3,2 milliards en 2019".

En 2019, il manquera donc 3,15 milliards. Ce n'est pas en faisant la distinction entre, d'une part, un *tax shift* qui serait soi-disant entièrement financé et, d'autre part, un budget en déficit que le trou, madame la ministre du Budget, va apparaître moins grand. Le *tax shift* fait partie intégrante du budget et, au vu de son importance, si le budget n'est pas en équilibre, c'est qu'il y est pour quelque chose.

Les choses ne se sont pas arrangées quand nous avons reçu les rapports de la Banque nationale et du Bureau du Plan.

On l'a déjà évoqué plusieurs fois depuis ce matin et vous le savez: ce sont 6,6 milliards – j'oserais presque dire: et le reste! – qui manqueront à l'horizon 2020. Pourtant, en juillet, tout avait bien commencé. Vous êtes venu faire des déclarations triomphalistes; vous aviez votre accord sur le *tax shift*, tout avait été réglé en un coup de cuillère à pot. Et patatras! Il a fallu attendre de nombreux mois pour en voir la première trace écrite, un peu concrète. Et, finalement, la Banque nationale et le Bureau du Plan vous ont remis un bulletin qui montrait l'absence de crédibilité sur le volet du financement.

Mais sans ce déficit de 6,6 milliards, les 100 euros supplémentaires promis par mois pour augmenter le salaire-poche s'envolent; sans ces 6,6 milliards, l'ensemble du soutien au niveau des entreprises et des indépendants risque tout autant de s'envoler.

Vos différents ministres, dans toutes les commissions, lors de l'examen des budgets et des notes de politique générale, ont tenté – certains mieux que d'autres – de nous convaincre que la Banque nationale et le Bureau du Plan racontaient des carabistouilles. Ils nous ont expliqué qu'on n'avait pas intégré des postes d'économie importants et que ceci et que cela!

Je prends un exemple au hasard. J'ai interrogé un certain nombre de ministres sur le "redesign de l'État". Très chic comme formule! Mais c'est surtout un grand flou artistique. Aucun membre du gouvernement – je dis bien: aucun – n'a été capable de nous dire ce qui se cachait sous ce vocable de "redesign de l'État". Aucune mesure concrète! Non, j'exagère: on nous a parlé d'achats groupés pour plusieurs SPF. Ah, la belle affaire! En comptant large – soyons généreux –, peut-être que vous allez, ce faisant, atteindre dix millions d'euros d'économies. Dix millions sur les 750 prévus au total d'ici 2020, dont 100 rien que pour 2016. Vous serez bien d'accord pour dire qu'on est loin du compte!

Même la Commission européenne, chers collègues, ne l'a pas retenue. Cela souligne bien évidemment le creux de cette mesure, qui n'est en fait que du vent!

Les membres de votre gouvernement ont pataugé sur ce sujet. Je ne suis pas en commission des Finances, mais mon collègue M. Benoît Dispa, qui interviendra tout à l'heure, me disait que même vous, monsieur le ministre des Finances, étiez gêné en entournures lorsque cette question vous était posée. Vous avez élégamment renvoyé ce dossier non plus vers les ministres compétents, non plus vers vous-même qui devriez quand même pouvoir gérer et assumer cette question, mais vers le ministre de la Fonction publique. Le *redesign*, c'est tendance, mais pour la rigueur et l'efficacité, vous pourrez repasser.

Il y a d'autres trous. Je ne vais pas tous les évoquer, mais il y en a un dont je voudrais parler, parce que, au-delà du trou dans le budget, il a une signification politique pas piquée des vers. L'actualité, c'est évidemment la fameuse DLU, source potentielle de financement. C'est ce que vous avez annoncé, si je ne me trompe, en juillet. Vous aviez déjà dit à ce moment-là que cela financerait en bonne partie votre *tax shift*.

Vous avez d'abord essayé de le faire passer en force, en contournant les Régions, alors que le Conseil d'État vous rappelait fermement la concertation indispensable avec les Régions. Vous avez essayé ensuite d'y chipoter, en retirant ce qui concerne les Régions, l'IPP transféré suite à la sixième réforme de l'État, les

quelques éléments qui pèsent mais qui sont de la compétence des Régions. Vous avez essayé. Le Conseil d'État vous a toujours dit non.

J'entendais tout à l'heure M. Vuye dire que maintenant, vous respectez la loi sur le Conseil d'État. Je crois que vous n'avez rien à faire de l'avis du Conseil d'État. Vous avez essayé deux fois. Par contre, vous êtes un peu plus mal à l'aise par rapport à votre engagement au comité de concertation d'y retourner.

Je crois que vous ne respectez pas du tout l'avis du Conseil d'État. Mais vous n'osez quand même pas. Vous aviez déjà fait le fameux coup des 750 millions sur le dos des Régions. Vous étiez sûr de vous, vous ne vous trompiez pas, les Régions n'avaient qu'à assumer. Vous vous étiez planté sur toute la ligne.

Cette fois-ci, vous vous êtes dit que vous vous étiez engagé au comité de concertation à y retourner concernant la DLU. Vous allez donc effectivement y retourner, si je m'abuse le 23 décembre prochain. En attendant, vous avez retiré votre projet de loi. Par contre, vous avez gardé les 250 millions inscrits au budget.

Excusez-moi, mais en termes de *goed bestuur*, j'ai déjà vu beaucoup mieux.

Illusion dans le sérieux, disais-je, et la confection de votre budget. Illusion encore dans vos promesses et vos engagements. Et les exemples sont nombreux, puisque vous n'avez pas manqué de les multiplier depuis l'entrée en fonction de ce gouvernement. Certaines de ses promesses se sont envolées un peu plus d'un an après.

Vous avez soumis tous les départements à des coupes claires. Je me souviens des débats de l'année dernière sur les pourcentages: on y va, on ratisse transversalement! Sans réfléchir aux besoins les plus criants, on imposait à tout le monde le même régime. Même la sécurité et la lutte le terrorisme ont été l'objet de coupes claires. Vous avez à présent décidé d'engager quatre cents millions supplémentaires. Il était évidemment temps. Je trouve dommage qu'il ait fallu les terribles attentats de Paris pour que vous vous réveilliez au sujet du financement des hommes et des femmes qui garantissent la sécurité dans ce pays.

Quand on interroge les ministres de l'Intérieur, de la Justice ou de la Défense, afin de connaître la part qui revient à leurs départements respectifs, de savoir à quoi elle servira exactement et si elle sera affectée à des moyens humains et structurels, c'est le silence radio. Aucun de vos collègues ne veut ou, plus grave, ne peut répondre. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je ne vais pas les citer de nouveau, sauf, chers collègues, si vous insistez. Je vous dirai simplement que la sécurité a un prix, qui est très élevé. Ce coût, il faut l'assumer. Ce ne sont pas de nouvelles lois qui vont nous garantir une lutte plus efficace contre le terrorisme; ce sont d'abord des moyens.

Je me permets d'insister, chers collègues, sur la nécessité d'un engagement clair pour que ces quatre cents millions pour l'Intérieur et la Justice et la lutte contre le terrorisme ne soient pas simplement un *one-shot*, mais forment un budget structurel. Il importe que vous ne nous fassiez pas passer une affectation, des reventilations, des vases communicants budgétaires pour des renforts. Non, on a effectivement besoin de ces hommes et ces femmes qui oeuvrent quotidiennement, nous avons besoin de ces moyens humains et matériels supplémentaires.

J'entendais l'exemple des trois juges d'instruction, qui ont été, en catastrophe, affectés de façon prioritaire au terrorisme. De quoi s'agit-il? De trois juges d'instruction commis aux affaires générales, qui ont été affectés ailleurs comme si le reste de la justice était aujourd'hui dans une position à ce point confortable qu'ils n'avaient rien à faire!

Quand je lis les commentaires du renseignement intérieur, du renseignement militaire et aussi de la police locale, le moins que l'on puisse dire, c'est que les inquiétudes sont nombreuses. Saviez-vous, chers collègues, que le président et le premier vice-président de la Commission permanente de la police locale ont, il y a quelques jours, démissionné? J'imagine que quelques collègues investis dans leur commune en qualité de bourgmestre ou échevin y sont attentifs. S'ils ont démissionné, c'est avant tout parce qu'ils n'ont reçu aucun signe de soutien, d'écoute de la part du ministre de l'Intérieur. Savez-vous que cette fameuse Commission de la police locale n'a même pas été consultée concernant les besoins qu'elle rencontre dans le cadre de cette enveloppe de 400 millions d'euros pour gérer la menace terroriste actuelle?

En d'autres termes, cela signifie que la police locale ne recevra vraisemblablement rien de ces 400 millions.

Ce point est terriblement interpellant et je souhaite que soit vous ou vos collègues en charge de l'Intérieur puissiez apporter des réponses en la matière.

La Défense, quant à elle, doit faire face, depuis octobre 2014, à une réduction de moyens de 11,7 % en l'espace d'à peine deux ans. Mais en même temps, vous vous souviendrez qu'il y a quelques mois, le ministre de la Défense avait fait une très grande déclaration: il voulait tripler le budget de la Défense! Il voulait passer de plus de deux milliards à 6,3 milliards d'euros en 2030, alors que pendant le même temps, la réduction était énorme en même pas deux ans.

Illusion, bien évidemment, que cette annonce de triplement de budget, mais après la législature. J'ai rarement vu un attrape-nigaud tel que cette annonce. Illusion aussi dans le *tax shift*, comme je le disais tout à l'heure. Nous en parlerons plus longuement vendredi. Chaque emploi créé semble bien coûter cher, même le professeur Jean Hindricks le dit, avec un coût qui représente plus de 100 000 euros l'emploi.

Illusion du respect de l'engagement européen, que le premier ministre avait pourtant réaffirmé. Un taux d'emploi de 73 % à l'horizon 2020 représente pour votre gouvernement la nécessité de créer 400 000 emplois. Nous en sommes très loin.

En matière de pensions, nous ne pouvons que regretter le fait que vous ayez travaillé à l'envers. Vous reculez l'âge légal de la pension à 66 ou 67 ans, en oubliant complètement l'importance de l'articulation des carrières professionnelles, des aménagements de carrière et singulièrement des fins de carrière professionnelle avec les pensions, les métiers pénibles, ... Tout cela est reporté à plus tard. Pire encore, le gouvernement se glorifie de manière répétée du rapport du comité du vieillissement, qui validerait la viabilité des pensions sur le long terme.

Quelle illusion encore! Ce que vous ne dites pas, mais qui se trouve dans le rapport du comité du vieillissement, c'est que, pour assurer la viabilité des pensions, vous comptez sur 360 000 migrants en plus d'ici 2025, sur 1 350 000 migrants d'ici 2060, qui travailleraient dès le premier jour où ils mettent un pied sur notre territoire. C'est ce qui est prévu par votre gouvernement.

N'oublions pas le risque que les budgets et les dépenses des pensions basculent, en l'absence d'aménagement et de prise en compte des fins de carrière, sur le département maladie et invalidité.

Promesses bafouées aussi en matière de santé. Pourtant, vous aviez promis monts et merveilles. Le budget 2016 anéantit les promesses qu'avait prises votre premier ministre. Il avait dit à cette tribune qu'il garantissait un taux de croissance de 1,5 % chaque année jusqu'en 2019.

En 2016, la norme de croissance sera à 0,7 %. Avec cette norme de croissance-là, la ministre De Block dit que cela fera de l'argent en plus. Certes, mais votre promesse était de garantir chaque année une norme de croissance de 1,5 %. Le non-respect de cet engagement représente pour de nombreux patients mais aussi pour de nombreux prestataires de soins un recul très clair et une série de nouvelles avancées qui devront être soit supprimées, soit reportées. On l'a d'ailleurs vu.

En matière de santé, tous en chœur, vous aviez affirmé que renforcer l'attractivité des professions de soins de santé était la priorité. Pourtant, les mesures prises pour 2016 consistent à mettre à mal les postes de garde des médecins généralistes, un enjeu majeur, et à faire des reculs non négligeables pour les infirmiers de première ligne, les infirmiers à domicile.

Illusion encore et non-respect des promesses dans les chantiers qui auraient dû aboutir. C'est le cas de la SNCB, du plan structurel de survol de Bruxelles. Ils avaient été promis pour la fin de l'année mais ils ne sont pas là.

Pour prendre l'exemple de la SNCB, c'est évidemment là l'équation de l'impossible voire de l'utopie. Plus de 2 milliards d'économies en 5 ans, 2 700 emplois qui doivent passer à la trappe. J'entends encore le premier ministre dire ici "jobs, jobs, jobs". Et vous combineriez tout cela soi-disant avec plus de ponctualité, avec des trajets, pourtant allongés. Autant d'économies que vous voulez faire uniquement pour les économies.

Pourtant, les citoyens attendent et attendent encore. Là où vous auriez dû arriver avec un plan au bénéfice non pas des économies mais au bénéfice des navetteurs, de la mobilité et de l'environnement, aujourd'hui, la politique menée revient à repousser les gens du train vers les voitures, encombrant encore un peu plus

nos routes.

Enfin, chers collègues, mesdames et messieurs du gouvernement, je ne peux pas ne pas également parler un instant de votre attelage gouvernemental. Dans celui-ci, le moins que l'on puisse dire est qu'il y a eu des épisodes de fracture politique entre les partis de votre majorité. Ces épisodes n'ont pas manqué. D'abord, sous l'impulsion du président de la N-VA, spécialiste des idées choc mais qui souvent font pschitt.

Supprimer les allocations familiales fédérales pour les enfants des réfugiés, y compris des réfugiés de guerre. Patatras. Le Conseil d'État a dit: rien à voir avec le niveau fédéral, d'ailleurs la proposition n'a même pas pu arriver au stade de la prise en considération.

Autre idée choc: diminuer les allocations patronales pour les pouvoirs locaux. Nous avons plaidé en commission. Madame Kitir, vous étiez là. Nous avons plaidé en commission lorsqu'on a examiné le *tax shift*. Mais non, le gouvernement a dit: pas question de diminuer les allocations patronales pour les pouvoirs locaux.

Dernière idée choc: supprimer le revenu d'intégration sociale pour les alcooliques et les toxicomanes. Là, il n'y a pas encore eu de décision du gouvernement. Nous attendons de savoir si ce sera aussi pour les fumeurs, pour les personnes obèses ou bien celles qui ne font pas d'exercice sportif. Je ne sais pas. Jusqu'où allez-vous aller? Je n'en sais rien.

Mais cette fracture dans votre attelage gouvernemental n'est pas seulement extérieure à votre gouvernement. Cette fracture est aussi en son sein. Entre la droite dure, la droite de la droite, et les centristes du CD&V, la confiance n'est pas là et on le comprend.

Cette fracture se traduit aussi dans des dossiers qui montrent la violence de certains partis qui confondent réforme et brutalité, la violence de certains partis qui veulent faire mal aux plus fragiles parmi les plus fragiles. Quelques exemples: les personnes malades au long cours et les personnes handicapées. Dans le fond, c'est de leur faute, si je vous comprends bien, s'ils sont malades. Ce que vous voulez, c'est les rendre coupables d'être malades ou invalides. Vous voulez les sanctionner. Excusez-moi du peu, mais c'est en plein cœur d'une politique qui confond réforme et brutalité.

Deuxième exemple: les femmes, et singulièrement les femmes qui bénéficient d'une allocation de garantie de revenus. Ce sont des femmes qui travaillent à temps partiel, qui ont souvent des revenus faibles. Vous avez diminué de moitié, et pour certaines d'entre elles de trois quarts, le complément qui leur donnait un revenu un peu plus élevé que l'allocation de chômage. En faisant cela, non seulement vous créez un piège à l'emploi, mais en plus, en termes d'approche sociale, vous êtes très loin d'une politique un minimum sociale.

Le troisième exemple date de quelques jours. Il s'agit là encore des personnes handicapées. Décidément, votre gouvernement est dur et violent avec les personnes handicapées. Vous avez déposé un projet via la ministre Sleurs qui interdirait dorénavant un cumul entre l'allocation de remplacement de revenu et le revenu d'intégration sociale ou la garantie de revenu aux personnes âgées (GRAPA). Alors même qu'il y a déjà toute une série de règles en matière d'interdiction, mesurez-vous que si vous arriviez à une interdiction intégrale d'un tel cumul, vous plongeriez de nombreuses personnes handicapées dans une situation de pauvreté?

La décision n'est pas encore prise mais elle a été envoyée telle quelle au Conseil supérieur national des Personnes handicapées. Je vous exhorte à faire marche arrière pour ce projet totalement inacceptable.

Ces trois exemples de dossiers, où certains ont pris ou veulent prendre en 2016 des décisions d'une violence inouïe, révèlent encore plus que d'autres la fracture entre les centristes et la droite dure et brutale. Dans votre gouvernement, c'est aussi d'illusion qu'il faut parler, une illusion d'unité qui règne entre les partenaires de l'attelage gouvernemental.

Je conclurai en vous faisant la demande de ne pas faire comme en 2015. Vous aviez promis d'avancer sur certains chantiers et vous ne l'avez pas fait. Les citoyens attendent toujours!

Puisque nous sommes en fin d'année, je vais formuler deux vœux. Je souhaite d'abord qu'en 2016, votre gouvernement soit à la recherche d'une politique plus humaine. C'est pour cela que j'ai cité ces trois dossiers qui confondent réforme et brutalité. J'émetts le souhait que votre gouvernement ait une vision et un

cap sur le moyen et le long terme et non pas sur une stratégie qui consiste à boucher les trous les plus voyants, à combler les manques les plus criants, en laissant tous les autres de côté.

Le second vœu porte sur votre budget. L'année 2016 devra être consacrée à la recherche des six milliards et des poussières qui manquent au financement du *tax shift*. Permettez-moi à cet égard de citer Émile de Girardin: "La rigueur est une clarté qui dissipe les illusions". Je vous suggère de vous inspirer en 2016 de cette citation, d'abord et avant tout pour la gestion de votre budget.

02.51 Olivier Maingain (DéFI): Monsieur le président, mesdames les ministres, monsieur le ministre, chers collègues, le débat annuel du budget permet toujours de faire un état des lieux de la situation économique générale du pays. Comme c'est la deuxième année que le gouvernement peut présenter une proposition budgétaire de plein exercice, c'est l'occasion de voir si les premières mesures budgétaires prises notamment pour le budget 2015 portent les résultats économiques annoncés et si les indices économiques sont favorables à la suite de la politique budgétaire menée par le gouvernement. C'est cela l'essentiel d'un débat budgétaire et c'est à cela que je vais m'attacher.

Il faut bien reconnaître que votre gouvernement est encore bien éloigné des objectifs qu'il prétend vouloir atteindre. Si je reprends les derniers indicateurs publiés le 11 décembre par la Banque nationale, on constate que la prévision de croissance du PIB de la Belgique reste inférieure à celle de la moyenne de la zone euro et à celle de la moyenne de l'Union européenne comprenant les 28 États. C'est un indice préoccupant. Pire, selon les prévisions de la Banque nationale, la différence par rapport à cette moyenne se creuserait en 2016 au désavantage de nos performances économiques.

Si je prends les prévisions européennes qui ont été publiées à l'automne 2015, pour cette année, le PIB belge augmenterait de 1,3 % par rapport à l'année dernière alors que celui de la zone euro augmenterait de 1,6 % et que celui des Vingt-huit augmenterait de 1,9 %. Voilà qui nous place dans la mauvaise part des États européens en termes de croissance économique. Et pourtant, il s'agit du leitmotiv du gouvernement: le soutien à la croissance économique.

Pour 2016, la croissance belge serait identique à celle de 2015: 1,3 % selon les prévisions européennes, alors que la zone euro progresserait de 1,8 % et les Vingt-huit de 2 %. Cet écart reste la preuve que votre gouvernement n'atteint pas les objectifs qu'il s'était fixés.

Le sentiment économique des Belges n'est pas au beau fixe et confirme que la croissance économique n'a pas le rythme et l'allure qu'elle devrait avoir dans notre pays.

L'indicateur de climat économique est un indicateur composite, comme vous le savez, dérivé de cinq indicateurs de confiance, dont celui de l'industrie et celui des consommateurs. Pour rappel, cet indicateur est calculé comme un indice de valeur moyen égal à 100. En novembre dernier, la Belgique se situait à 103,5, la zone Euro à 106,1 et les Vingt-huit à 107,6. C'est la preuve qu'une fois de plus, les Belges ont moins confiance dans les capacités de croissance économique de leur pays que les autres États européens.

C'est dire que votre chantier et les mesures annoncées ne suffisent pas à recréer la confiance indispensable à la croissance économique.

Votre stratégie, comme je l'ai déjà souvent dit, même si elle peut recevoir un certain satisfecit, notamment en ce qui concerne la baisse des cotisations patronales - qui auraient dû être modélisées autrement mais c'est un débat sur lequel on reviendra dans le cadre des discussions thématiques -, reste quand même axée exclusivement sur une politique de l'offre et pas de la demande. Or, le soutien à la croissance économique suppose un travail sur les deux leviers de la croissance.

Tous les États qui ont fait le choix de privilégier soit la seule politique de soutien à la demande, soit le soutien à la seule politique de l'offre, sont des pays qui se sont écartés du retour à une forte croissance économique.

A cet égard, je rappelle que, parallèlement à cette faible croissance économique qui caractérise notre pays, nous n'avons pas un taux de chômage évoluant favorablement. Notre taux de chômage était de 8,4 % en 2013; il est passé à 8,5 % en 2014 et à 8,7 % en octobre 2015. Par contre, dans les autres États européens, en moyenne sur l'ensemble de la zone euro, ce taux tend à la baisse. Cette tendance lourde qui aggrave le taux de chômage en Belgique doit donc nous interpeller.

Il ne suffit pas d'accroître les efforts en faveur de la compétitivité des entreprises, car un employeur ne va pas recruter uniquement parce que ses charges patronales diminuent. Certes, le coût du travail intervient dans la décision, mais il n'est pas le seul élément déterminant puisqu'il faut aussi avoir des marchés pour écouler les produits et les services.

À cet égard, les indices ne sont pas non plus favorables. Le chiffre d'affaires dans l'industrie ne cesse de baisser. En août 2015, la tendance dans les industries extractives et manufacturières montre une baisse de 1,9 % par rapport à juillet 2015 et une baisse de 7,8 % par rapport à août 2014.

Même constat pour le commerce de détail, c'est à dire le marché intérieur. Sur la base d'un indice égal à 100 en 2010, le chiffre d'affaires total du commerce de détail, qui se situait encore à 127,6 fin 2014, est tombé à 106 en septembre 2015. C'est dire que la perspective du marché intérieur est aussi en berne.

Vous direz qu'il reste les exportations. On considère souvent que gagner des parts de marché à l'extérieur est le meilleur moyen de favoriser la compétitivité des entreprises. Mais là encore, les tendances sont moins favorables que ce que vous espérez.

Le principal client de la Belgique reste l'Union européenne. D'ailleurs, la part des exportations belges au sein de l'Union est passée de 70,5 % à 71,4 %, ce qui témoigne de notre très grande dépendance à la capacité des autres États membres à absorber nos services et produits. La rétractation de capacité de certains marchés de ces États n'encouragera sans doute pas les exportations.

Il faut donc miser sur une diversification des relations commerciales vers d'autres marchés clairement identifiés. Je reconnais que ce n'est pas de votre compétence exclusive. Mais ce gouvernement entretient à grands frais un secrétaire d'État au Commerce extérieur, dont on se demande toujours à quoi il sert. Il serait sans doute opportun de faire cette économie, ce *redesign* au sein du gouvernement, avant de s'en prendre à d'autres dépenses.

J'ai lu sa note de politique générale, dans laquelle il devait lui-même avouer que les exportations belges hors Union européenne ont diminué de près de 22,6 % lors des trois premiers trimestres de cette année 2015. La tendance, là aussi, n'est guère favorable.

Je ne vous parlerai pas de ce qui concourt à la compétitivité des entreprises, le développement de la recherche scientifique, dont il faut bien dire qu'elle est mise à mal, en tout cas son caractère fédéral, par les choix que vous avez faits. Ce sont des choix purement idéologiques, inspirés par un des partis de la majorité gouvernementale.

Soyons de plus en plus nets sur cette question! Au moment où l'Europe se rend compte qu'elle doit rassembler ses efforts en matière de recherche scientifique, l'éparpillement de la recherche scientifique sur le territoire belge est sans doute l'aveu le plus flagrant de la faiblesse de compréhension de l'évolution ce qu'il faut faire en matière de politique scientifique. C'est assez insultant pour les intelligences de ce pays de devoir être continuellement confrontées à des choix idéologiques qui minent leur capacité à participer à des programmes de recherche de haut niveau, internationaux ou européens.

Nous continuons à penser que vous n'avez pas assez soutenu la demande interne. Et là, c'est la politique salariale qu'il faut revoir. Il faut admettre que les États européens qui connaissent le plus haut taux de croissance économique sont ceux qui ont accepté de libérer la politique salariale et de revenir à la libre négociation entre partenaires sociaux pour déterminer la norme de croissance salariale ou, en tout cas, redonner la pleine liberté aux employeurs pour déterminer la croissance des salaires.

Il faut cesser de dire que c'est le salaire qui est l'ennemi de la compétitivité des entreprises. C'est un faux argument économique. Ce n'est pas le salaire net en poche des travailleurs qui est l'ennemi de la compétitivité des entreprises, c'est le taux des cotisations de sécurité sociale. Sur cette question, il y a des tendances, dans votre politique, qui méritent d'être saluées, même s'il y a peut-être lieu de modéliser la réduction des cotisations de sécurité sociale plus particulièrement au bénéfice des plus bas revenus, c'est-à-dire ceux que l'on crée le moins vite dans les entreprises ou dans un certain nombre de services marchands ou non marchands.

Bien sûr, vous répondrez que, pour soutenir le pouvoir d'achat, il y a le *tax shift*. Nous y reviendrons

vendredi dans le débat général. Je vous ai fait la démonstration en commission qu'à l'horizon 2019, la réalité de l'augmentation du salaire net en poche était dérisoire par rapport à votre promesse initiale. On est très très loin de tout ce qui avait été non seulement entendu en campagne électorale de la part d'un certain nombre de partis de la majorité mais même des déclarations que votre gouvernement faisait encore en juillet dernier, lorsqu'il annonçait qu'un ménage sur deux bénéficierait à tout le moins de 100 euros nets en plus par mois. Je vous ai fait la démonstration que c'est au mieux entre 30 et 60 euros, et encore, même pas pour un ménage sur deux.

J'en viens aux orientations budgétaires, c'est-à-dire aux choix de priorités et de politiques que traduit votre budget. La Cour des comptes ne s'est pas trompée quant à certains déséquilibres, et pas seulement à propos du *tax shift*. Elle a aussi pointé de nombreux problèmes, par exemple, pour les insuffisances de recettes, un problème dans les recettes escomptées de la Loterie Nationale, le manque de clarté pour une économie escomptée par une restructuration de l'administration fédérale, une perte de recettes non compensée dans la sécurité sociale. Par ailleurs, l'évolution des recettes de la sécurité sociale laisse présager beaucoup de difficultés à terme pour votre gouvernement. C'est sans doute un aspect que vous ne voulez pas traiter mais qui va vous réserver quelques surprises dans les mois qui viennent, même si cela ne déplairait pas à certains membres de votre majorité de voir petit à petit s'effriter la politique fédérale de la sécurité sociale et que, dès lors, si certains déficits se creusaient, ce serait motif certainement à avancer ses pions sur le plan institutionnel en vue de certains transferts de compétences en la matière.

Mais, indépendamment même de l'évolution de la sécurité sociale et de ses recettes, il faut bien relever que vous avez fait, maintenant depuis deux exercices budgétaires, un choix de réductions drastiques au détriment des fonctions régaliennes de l'État. On y reviendra dans le détail lors des débats thématiques. Je rappelle cependant que la Justice de ce pays est l'une des plus mal financées de l'Europe car nous consacrons très exactement 0,7 % du PIB au financement de la politique de la Justice contre 2,2 % en moyenne pour les autres États européens. Il faudra quand même dire ici et démystifier le discours de ceux qui prétendent vouloir assurer la sécurité des citoyens en diminuant continuellement le niveau des moyens budgétaires revenant à des fonctions aussi essentielles que la Justice et l'ensemble des services de police.

Ce matin, à la Conférence des bourgmestres, nous avons eu l'exposé de la Conférence des chefs de corps de Bruxelles. Sur les bancs de la majorité, on a souvent fait le procès des zones de police bruxelloises. Mais, savez-vous qu'aujourd'hui, à Bruxelles, alors qu'il y a 10 ans il y avait exactement plus de 1 400 hommes de la police fédérale disponibles pour assumer les missions de soutien aux polices locales, notamment pour faire face à l'ensemble des manifestations publiques – il y en a plus de 800 sur le seul territoire de la Ville de Bruxelles par an, il reste exactement 166 membres de la police fédérale disponibles pour venir en soutien aux zones de police bruxelloises, notamment pour les opérations de maintien de l'ordre?

Ceux qui disent aujourd'hui que ce sont les zones de police bruxelloises qui n'assureraient pas leur capacité de mission notamment de maintien de l'ordre ou pour faire face à des situations d'urgence trompent lourdement l'opinion publique. Les 6 zones de police sont capables d'aligner, dans un délai très bref, l'équivalent de 14 pelotons – un peloton est constitué de 40 membres de personnel. Faites le calcul, cela représente 560 personnes disponibles par les zones de police bruxelloises. Il reste 166 hommes à la police fédérale!

Quand on sait que pour avoir une personne sur le terrain, il y en a 6 autres qui sont en récupération, jour de congé de maladie, etc., vous divisez les 166 par 7 et voilà ce dont dispose quotidiennement le directeur-coordonateur administratif de l'arrondissement de Bruxelles pour faire face à tout événement majeur dans la capitale de l'Europe.

Je vais vous dire ce qui va se passer un jour dans ce pays. Vous aurez l'émoi légitime et justifié des institutions européennes qui viendront dire qu'un pays qui ne peut assumer la protection des fonctions européennes et internationales de la capitale qui accueille ses institutions n'est plus digne de les avoir sur son territoire. Cela ne sera pas le résultat de l'absence de capacité des zones de police bruxelloises et des bourgmestres d'assumer leurs tâches, ce sera le résultat du désinvestissement délibéré et systématique mené depuis plusieurs années par le fédéral au détriment de la capitale européenne et internationale qu'est Bruxelles.

Je le dis, parce que le discours qui vise continuellement à faire accroire que Bruxelles serait en défaut de ses missions commence à devenir insupportable quand on sait ce qu'est le résultat des choix délibérés du

gouvernement et quand on apprend que le président du Comité permanent de la police locale a démissionné avec son adjoint pour indiquer des choses aussi élémentaires, à savoir que le ministère de l'Intérieur ne répond même pas à ses appels – même si, *in extremis*, le ministre les a reçus après l'annonce de leur démission – et ne réagit même pas à des constats invraisemblables. Je vais vous en donner quelques-uns.

Aujourd'hui, la police fédérale n'est plus en mesure de mener certains marchés publics pour livrer l'ensemble du matériel uniformisé à toutes les zones de police de ce pays, et singulièrement à celles qui ont une opération de maintien de l'ordre à assumer. En ce moment, le charroi que la police fédérale, notamment via la réserve générale, doit mettre à la disposition des zones de police pour de telles opérations est incomplet, défectueux et n'est plus entretenu. Encore mieux! Nous avons entendu ce matin à la Conférence des bourgmestres les chefs de zone nous informer que, dans certains cas, l'hélicoptère de la police fédérale ne pouvait pas prendre son envol parce qu'il n'y avait plus de quoi payer son carburant. Cette réalité a été constatée par des chefs de corps. Savez-vous que, lorsque la police fédérale – qui doit quand même parfois se livrer à des exercices de préparation aux opérations de maintien de l'ordre – va à Bourg-Léopold à cette fin, elle doit emprunter à des zones de police locale le matériel, notamment du gaz lacrymogène, nécessaire à de tels exercices. Il n'y a donc même plus de stocks suffisants à la police fédérale pour pouvoir remplir ses tâches!

Voilà le résultat des politiques choisies par votre majorité, votre gouvernement et la N-VA! L'insécurité à Bruxelles est le fruit de vos décisions, et non celui d'une défaillance des bourgmestres bruxellois.

Alors, oui, il faut à présent dire clairement que vos choix de politique budgétaire sont en train de menacer le cœur même des fonctions essentielles d'un État. Vous avez opté pour des mesures linéaires, implacables, de réduction des dépenses au détriment des missions fondamentales. Ces choix de politiques conduisent à mettre en péril les fonctions les plus essentielles. Vous ne voulez pas l'entendre.

Je relève aussi que le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration dénonce constamment la croissance forte des candidats réfugiés politiques.

Que voit-on sur le plan budgétaire: aucune croissance qui tienne compte de cet accueil des candidats réfugiés politiques, sauf à comprendre que vous viendrez nous expliquer qu'il n'est plus nécessaire de respecter nos engagements conformément à la Convention de Genève, discours qu'on a déjà entendu sur certains bancs mais qui est indigne d'un État qui veut faire respecter son autorité.

Prenez plutôt exemple sur Mme Merkel qui sait au moins assumer les obligations internationales incombant à un État en matière d'accueil des réfugiés politiques.

Petit à petit, ce gouvernement et cette majorité sont en train de dessiner l'avenir sombre d'un État en perdition. C'est votre choix, votre responsabilité, mais vous ne pourrez plus le camoufler longtemps à l'opinion publique.

02.52 Barbara Pas (VB): Mijnheer de voorzitter, in het debat van vandaag werd hoofdzakelijk over de taxshift gesproken. De superlatieven werden door de leden van de meerderheid niet gespaard. Er zijn uiteraard goede maatregelen bij; dat zou er nog maar aan ontbreken. Er zijn zeker en vast stappen in de goede richting om de loonkosten te verlagen. Herman Daems formuleerde het zo: "De discussie over de loonkosten en de taxshift gaat in de goede richting. Natuurlijk is het te weinig, maar forse bewegingen zijn in dit land niet mogelijk."

Collega's, mijn excuses dat ik uw triomfalisme een beetje temper. Wij zullen dat vrijdag ook zien, wanneer wij het debat hierover ten gronde voeren.

Ik heb niet alleen superlatieven gehoord. Er was wel een goednieuwsshow bij de leden van de meerderheid, een beetje Verhofstadtiaans, maar er waren ook conflicten tussen de excellenties over de al dan niet onderfinanciering van de taxshift. Dat deed mij een beetje denken aan de tijd van paars en Verhofstadt. Toen had men een naam voor zulke conflicten, te weten de opendebatcultuur. Ik raad u aan om dringend een marketingterm voor uw onenigheid uit te vinden.

De begroting die vandaag voorligt heeft ook wat paarse trekjes. Ik denk bijvoorbeeld aan de terugverdieneffecten. Niet de minister, maar de econoom Van Overtveldt kon daar heel bijtend over schrijven. Die effecten zijn vandaag weer helemaal terug. Het verbaast mij telkens opnieuw dat een regering

zo specifiek weet wat die terugverdieneffecten zullen zijn. Er worden ook mooie, ronde en vooral hoge bedragen geraamd voor die andere klassieker, de opbrengsten uit de strijd tegen de fiscale fraude, namelijk 550 miljoen euro aan inkomsten en 460 miljoen euro uit de kaaimantaks. Daar bestaat echter geen enkele zekerheid over. Volgens de meerderheid is het voorzichtig geraamd, volgens alle anderen niet. Ik vrees ervoor. Wij zullen zien. Het is alleszins mijn taak om daarover zeer waakzaam te zijn.

De gecontesteerde speculatietaks zou 30 miljoen euro opleveren. Hoogst onzeker en niet meteen een indrukwekkend bedrag voor een taks waarover al zo veel werd gekibbeld. De totaal overbodige Senaatkosten bedragen bijna het dubbele. Dit is een symbooltaks die men probeert te verkopen als een grote maatregel.

Of neem de suikertaks. Men doet hard zijn best om die taks te verkopen als een zogenaamde gezondheidstaks, met de bedoeling het ongezonde gedrag van de consumenten bij te sturen. Het is echter het ene of het andere: ofwel mikt men om gezondheidsredenen op vermijdingsgedrag, ofwel is het de bedoeling om hogere belastinginkomsten te vergaren. Als ik de begroting bekijk, dan is de bedoeling wel duidelijk, namelijk de tweede. De taks, die trouwens ook geldt voor producten die niet eens suiker bevatten, moet opbrengen. Het heeft niets met de gezondheid van de mensen te maken, maar alles met het ongezonde budget.

De accijnsverhoging op alcohol is er nog zo eentje. In januari en november steeg de accijns op alcohol al fors. Dat is weinig origineel. De vorige regeringen kozen ook al voor deze gemakkelijksoplossing. Volgens de Wereldgezondheidsorganisatie drinkt de Belg minder alcohol dan de gemiddelde Europeaan. Er is dus geen enkele aanleiding om de alcoholconsumptie telkens opnieuw fiscaal aan te pakken maar het is natuurlijk wel heel gemakkelijk om zo de begroting te doen kloppen. Het is moeilijk voor de sector, die ongetwijfeld omzet zal verliezen. Hun competitiviteit ten opzichte van de omringende landen zal erdoor verslechteren. Ik ben dus zeer benieuwd of uw verhaal van jobs, jobs en jobs ook zal gelden voor de vele producenten en verdelers van alcoholische dranken.

Bovendien treft u met zulke maatregelen de consument. Hij zal zijn sterke drank, maar ook de producten geïmporteerd door de suikertaks steeds meer in het buitenland aankopen. De Nederlandse webshops spelen nu al in op de accijnsverhoging door gratis leveringen in België aan te bieden. De consument zal ook in het buitenland gaan speculeren en ook daardoor zullen de inkomsten van de taksen hoogst onzeker zijn. U zoekt centen om uw maatregelen te financieren, maar het zou u sieren mocht u de eerlijkheid hebben om het zo te communiceren in plaats van te doen alsof u bezig bent met het gezondheidsbeleid of het bestrijden van speculatie.

Collega's, op de valreep zijn er nog enkele wijzigingen aangebracht in de begroting.

De gruwelijke aanslagen in Parijs hebben ertoe geleid dat de regering nog 400 miljoen euro extra uittrekt in de strijd tegen de terreur, zoals zij het noemt, nadat de begroting al bij de Europese Commissie was ingediend. In juli besliste de regering al over de begroting 2016 om een soortgelijke zogenaamde veiligheidsprovisie van toen 200 miljoen euro te schrappen voor 2016. In die 200 miljoen euro werd voorzien in de nasleep van de vrijdelde aanslagen in Verviers. De bedoeling was nochtans — dat heeft men toen duidelijk gezegd — dat het permanent zou zijn en jaarlijks zou terugkeren. Om te besparen werd die maatregel echter initieel geschrapt.

U kunt op veel zaken besparen — ik zal u straks trouwens nog een hele reeks suggesties voor besparingen doen — maar u mag nooit op veiligheid besparen. De bescherming van de burgers is essentieel. In de praktijk ging van die 200 miljoen euro overigens maar een beperkt deel naar bijkomend materieel voor de politie en dergelijke. De hoofdmoot van die 200 miljoen euro is gebruikt om achterstallige facturen van Justitie te betalen. Daar wordt de burger natuurlijk niet veiliger van. Ik had vandaag dus wel graag een antwoord gekregen — een dat tot vandaag geheim moest blijven — op de vraag waaraan die 400 miljoen euro, die nu ingeschreven is, gespendeerd zal worden? Het is al heel wrang te moeten vaststellen dat er een drama als dat in Parijs nodig was om deze regering ertoe te overhalen in 2016 die extra middelen voor veiligheid vrij te maken, en het zou u dan ook sieren mocht u ons ook laten weten waarin u die precies zult investeren. Misschien kunt u dan ook meteen laten weten of het deze keer wel om structurele maatregelen zal gaan, jaar na jaar, en niet om een eenmalige maatregel.

Behalve terugverdieneffecten en overschattingen van groei, en allicht ook van inkomsten, bevat uw begroting toch ook wel onderschattingen. Zo zijn tot mijn verbazing de kosten van de asielcrisis nog

helemaal niet aan bod gekomen in het debat van vandaag. Als ik uw begroting bekijk, dan worden die kosten schromelijk onderschat. In de begroting van 2016 gaat de regering uit van 350 miljoen extra, uitzonderlijk en eenmalig, voor asiel en migratie. Dat bedrag is niet alleen veel te laag, het is ook helemaal niet eenmalig. Deze regering maakt zichzelf wat wijs, als zij denkt dat vanaf 2017 alles achter de rug zal zijn. U mag het helemaal niet als een *one shot* beschouwen. Deze asielcrisis is structureel.

Sta mij toe om een vergelijking met een aantal buurlanden te maken. In Nederland zegt de Nationale Bank dat de asielcrisis de begroting in 2016 en 2017 in het rood zal duwen. In Nederland zal, vooral door de vluchtelingencrisis, het structureel begrotingssaldo verslechteren tot -2,5 % van het bbp in 2017, aldus de Nationale Bank van Nederland. Dezelfde signalen horen wij in Duitsland. In 2016 zullen de extra kosten van de asielopvang voor de begroting 10 miljard bedragen. Het begrotingsoverschot verdwijnt daar volledig.

De enige manier waarop de Belgische regering kan voorkomen dat de asielcrisis ook in de federale begroting een groot gat slaat, is door een bedenkelijke truc toe te passen, en die kosten buiten de begroting te houden, wat verschillende landen in Europa voorstellen.

Daarover had ik vandaag graag meer toelichting gekregen. Zult u dat inderdaad op die manier doen? Wat zal het effect daarvan zijn op de overheidsschuld?

Dankzij de lage rente kost de staatsschuld vandaag weliswaar minder, maar wij moeten niettemin vaststellen dat de staatsschuld steeds meer oploopt. Sinds het aantreden van de huidige regering is al een stijging van 7 % vast te stellen.

U bent misschien blij met de cijfers die aangeven dat wij weer bij de top behoren. Die stijging is immers goed voor een vijfde plaats in de eurozone. België moet enkel Griekenland, Italië, Portugal en Cyprus laten voorgaan. Op Italië na gaat het om allemaal landen die tijdens de eurocrisis op de ene of de andere manier een reddingspakket werd toegestopt.

Ik had van de ministers vandaag graag vernomen op welke manier zij de afbouw van de staatsschuld willen aanpakken. Zullen zij aan schuldafbouw doen? Hoe zullen zij die schuld verlagen? Op die vragen is geen enkel antwoord gekomen. Er schuilt bovendien geen enkele ambitie in. U kan echter niet langer hopen dat het aan de kant van de schuldafbouw zal gebeuren en dat het niet zal gebeuren door het bruto binnenlands product kunstmatig te verhogen. Drugs en prostitutie worden nu al daarin meegerekend. Het ligt al hoger dan vroeger.

Ik deel de bekommernis van het IMF, dat zich over die staatsschuld terecht zorgen maakt. U bent de komende generaties een concreet plan van aanpak verschuldigd. Ik hoop dat u dat plan vandaag zeker kunt toelichten.

Collega's, er is vandaag ook al heel wat over de taxshift verteld, die onlosmakelijk met de voorliggende begroting is verbonden. Dat is de essentie van de discussie vandaag. De regering doet twee verschillende beloftes. Zij houdt twee verschillende doelstellingen voor ogen. Het is echter praktisch onmogelijk om aan beide beloftes te voldoen.

In de eerste mogelijkheid geeft de regering aan de bevolking toe dat door de positieve prognoses en door de asielcrisis schulden blijven gemaakt worden en dat een begroting in evenwicht in 2019 niet mogelijk zal zijn. Met andere woorden, de doelstelling om de staatsfinanciën op orde te stellen, wordt volledig losgelaten.

In de tweede mogelijkheid kiest de huidige regering ervoor om toch voor bijkomende inkomsten en besparingen te gaan, waardoor de lastendruk voor de bevolking in de hoogte zal gaan. Dan kiest zij daarvoor teneinde het gat dicht te rijden. In dat geval kiest u voor een begroting in evenwicht, maar dan moet u de doelstelling van uw taxshift loslaten.

Het is het ene of het andere.

Minister Van Overtveldt, u bent blijkbaar nog de enige die denkt dat het allebei kan. U houdt vast aan een structureel evenwicht en u zegt dat de taxshift helemaal gefinancierd is. Alle anderen wijzen wel op een gat dat veel groter is. Ik heb het dan nog niet over de twee miljard van minister Wilmès of de drie miljard van collega Van Rompuy. De Nationale Bank heeft berekend dat er 6,6 miljard tekort zou zijn tegen 2020 in de taxshift. In vergelijking met de Nationale Bank zijn zowel minister Wilmès als collega Van Rompuy nog heel

conservatief geweest in uw schatting.

02.53 Eric Van Rompuy (CD&V): (...)

02.54 Barbara Pas (VB): Zij tellen het op omdat zij de berekening maken tot 2020. Ik weet ook dat minister Van Overtveldt zegt dat zijn berekening tot 2018 gaat. Zelfs dan klopt zijn redenering niet want in de studie van de Nationale Bank is ook al een onderfinanciering berekend tegen 2018. Dat argument gaat dus zeker niet op.

Voor alle duidelijkheid, u zegt dat u streeft naar een structureel evenwicht in de begroting. De tijd waarin er sprake was van een nominaal evenwicht is allang achter de rug. Maar zelfs dat structureel evenwicht is niet haalbaar. Om eind 2018 aan een begrotingsevenwicht te komen moet onze economie jaarlijks met meer dan 2 % groeien. Het optimisme bij deze regering is blijkbaar wel heel erg groot want alle prognoses wijzen erop dat we dat niet gaan halen. De groei in België is lager dan de groei in de ons omringende landen. We zitten onder het EU-gemiddelde. Ook voor de komende jaren zeggen de prognoses dat we onder dat eurozone- en EU-gemiddelde zullen blijven. Blijkbaar lonen de maatregelen van de regering dus niet op middellange termijn als we de Europese prognoses mogen geloven.

Collega's, voor ik overga tot de toelichting van mijn amendementen wil ik in de algemene beschouwing over deze begroting – zoals u dat intussen van mij gewend bent – nog enkele fundamentele communautaire opmerkingen meegeven.

De collega's van N-VA en CD&V zullen zich ongetwijfeld de grote spanningen herinneren tussen de Vlaamse regering onder leiding van Kris Peeters, enerzijds, en de federale regering van Di Rupo, anderzijds, toen het ging om die zogenaamde usurperende bevoegdheden. Voor diegenen die dit samen met hun verkiezingsbeloften ondertussen uit hun geheugen hebben gewist, die usurperende bevoegdheden zijn bevoegdheden die feitelijk tot de deelstaten behoren terwijl de federale overheid daar onterecht nog een heel aantal uitgaven voor doet.

In 2012-2013, in de periode van de regering-Peeters en de regering-Di Rupo, werden er vanuit Vlaanderen heel sterke pleidooien gehouden om die bevoegdheden uit de federale begroting te schrappen en de daarmee gepaard gaande middelen over te dragen aan de deelstaten. Het mag gezegd, toenmalig Vlaams minister-president Kris Peeters stond ter zake flink op zijn strepen, maar ook van de kant van de N-VA hebben wij toen zeer forse eisen gehoord. U weet allemaal hoe het is gegaan: heel die discussie werd overstemd door de zesde staatshervorming en er werd, zoals bij veel zaken, geen gevolg gegeven aan die problematiek. Ondertussen verklaren alle huidige regeringspartijen zich akkoord om de zesde staatshervorming loyaal uit te voeren.

In heel de discussie in 2013 stelde de federale administratie een overzicht op van de usurperende bevoegdheden. Ik heb voor u de oefening gemaakt door die nota van de federale administratie naast de begroting van 2016 te leggen ter vergelijking. Uit onze inventaris blijkt dat het gaat om zowat drie miljoen euro aan zuivere usurperende bevoegdheden en 234,5 miljoen aan gemengde usurperende bevoegdheden, wat bijna het achtvoudige is van de geschatte opbrengst van uw speculatie-taks. Vooral viel mij op dat het overgrote deel van die zuivere usurperende bevoegdheden in de begrotingsposten van N-VA-staatssecretaris Sleurs terug te vinden is.

Collega's van N-VA, ik heb dan ook alvast amendementen ingediend om die vergeten eisen van oud-minister-president Kris Peeters kracht bij te zetten. Met onze amendementen worden die posten uit de begroting geschrapt en de daarmee overeenstemmende middelen aan de deelstaten bezorgd. Ik kan toch niet anders dan rekenen op de steun van CD&V en N-VA voor die amendementen.

Collega's van CD&V en de N-VA, ik reken uiteraard ook op uw steun voor mijn andere amendementen, bijvoorbeeld mijn amendementen over de Senaat. De totaal overbodige Senaat kost gelukkig al minder dan vroeger, maar die kleine daling in het budget staat absoluut niet in verhouding tot de gigantische daling aan politieke activiteit en valt nog veel minder te verantwoorden als het gaat over de politieke relevantie van die instelling.

Onlangs heeft Bart De Wever over die instelling nog zeer terecht verklaard en ik citeer: "Schaf die Senaat af en investeer dat budget in de versterking van onze staatsveiligheid." Vlaams Belang neemt De Wever op zijn woord. Ik heb dan ook een amendement ingediend om de dotatie van de Senaat in de begroting van 2016 te

schrappen en over te hevelen naar de middelen die voor de Veiligheid van de Staat worden uitgetrokken. Ik weet dat de collega's van N-VA in het voorbije jaar al heel veel spreidstanden hebben gemaakt en ook heel wat spagaten aankunnen, maar het zou toch wel pijnlijk zijn als zij daarin nog verder zouden gaan door mijn amendement niet goed te keuren.

Mijn overige amendementen betreffen vooral besparingen, besparingen die voor de verandering eens niet de gewone burgers of bedrijven treffen. Er kan nog heel wat worden geschrapt uit uw budget.

Een klassieker van onzentwege zijn natuurlijk de dotaties aan het Koningshuis en aan de prinsen in het bijzonder, maar ook de subsidies aan de islam mogen wat mij betreft worden geschrapt, of de middelen aan het Interfederaal Gelijkekansencentrum. Dat centrum fungeert als een onaantastbare inquisitierechtbank, die de integratie van vreemdelingen nog geen stap dichterbij heeft gebracht. Wat ons betreft, moet dat centrum als oppermachtige gedachtepolitie de vrije meningsuiting niet verder beknotten en mag het gerust worden afgeschaft. Dat zijn allemaal voorbeelden van kleine beetjes, die helpen om de uitgavenzijde van uw begroting aan te pakken. U kunt aan die zijde echter ook heel grote besparingen doen. Daarmee rond ik af.

Wat de bijdrage aan de Europese Unie betreft, vond ik in uw documenten alleen nog maar voor de werking van de Europese Unie het bedrag terug van 3 209 880 000 euro, dat België aan de Europese Unie geeft om haar noden voor het jaar 2016 te dekken.

Collega's, de Europese Unie zorgt er niet alleen voor dat de begrotingen van de lidstaten extra in het rood gaan door haar falend beleid inzake de euro en inzake de vreemdelingencrisis, daar komt nog eens een enorm hoog bedrag voor de Europese Unie zelf bovenop, als het ware een geschenk aan de Europese Unie als dank voor haar slecht beleid.

U moet toch allen beseffen dat die dotatie voor de Europese Unie naar omlaag kan. U zou toch moeten weten dat heel wat agentschappen bij die Europese Unie hun werkingsmiddelen jaar na jaar niet opgebruiken en overdragen naar het volgend jaar? Zolang dat geld niet allemaal met een verdeelsleutel naar de lidstaten terugkomt, is het waanzinnig om nog meer te blijven storten in een bodemloze put. Het huidige beleid inzake de steun aan Griekenland om de euro in stand te houden, is eveneens een vergissing. Het gaat hier om miljarden die de belastingbetaler nog heel zuur zullen opbreken.

Ik kom tot mijn conclusie.

Het kon erger, maar het is niet omdat het minder slecht is dan de vorige regering, dat het nu goed is. Wat Vlaanderen echt nodig heeft, kan gewoonweg niet in een Belgische begroting staan en al zeker niet in een begroting die groei en inkomsten overschat en uitgaven onderschat of zelfs buiten de begroting houdt.

Het Vlaams Belang zal de voorgelegde begroting niet goedkeuren.

02.55 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le président, chers et nombreux collègues, je voudrais commencer par féliciter le ministre des Finances pour l'augmentation de son salaire. En effet, j'ai vu dans le budget qu'il passait de 223 000 à 226 000 euros. Je me demandais quelle en était la raison, puisque vos collègues n'en ont pas bénéficié. Peut-être s'agit-il d'une rétribution pour le *tax shift*...

C'était une petite parenthèse, monsieur le ministre.

Chers collègues, on peut dire que, dans ce budget qui résume la politique du gouvernement, on trouve un grand gagnant et une longue liste de perdants. Le gagnant, c'est celui qui bénéficie de tous ces cadeaux – je n'ai pas d'autre terme, monsieur Van Rompuy – sous la forme de réductions de charges patronales, de dispenses de précompte professionnel, etc. Ce sont les employeurs, le patronat, le 1 % contre les 99 %.

De **voorzitter**: Collega's, ik stel voor dat wij naar de heer Van Hees luisteren. Er is echt wel te veel lawaai.

02.56 Marco Van Hees (PTB-GO!): Monsieur le président, je vous remercie.

Ce grand bénéficiaire du budget est un peu aussi l'intrus du *tax shift*. Au départ, cette mesure consiste à réduire certains impôts et à en augmenter d'autres. Il s'agit d'une opération assez simple. Toutefois, il y a un intrus: je veux parler des bénéficiaires des réductions de cotisations patronales à hauteur, selon le Bureau du Plan, de 4,2 milliards d'euros. Vous constaterez l'importance du cadeau. Grâce à cette mesure, le

gouvernement est acclamé par les organisations patronales. Les syndicats ne sont pas vraiment les amis du gouvernement, mais les organisations patronales "se sentent écoutées" par lui, comme le titre *Le Soir* aujourd'hui. Je ne puis que vous en féliciter, même si le public reste restreint.

Même le FMI vous dit qu'il faudrait plutôt voir du côté de fortunes pour voir s'il n'y a pas un peu d'argent à prendre. Je vous rappelle que 1 % de la population en Belgique possède autant que les 60 % les moins riches. Il serait effectivement intéressant un jour d'aller voir de ce côté-là.

D'ailleurs, le président du parti de M. Van Overtveldt et de M. Vuye disait un jour, je le rappelle – c'est une déclaration qui m'a marqué –, que si on lui démontrait qu'il y avait moyen de toucher les 1 % les plus riches, il signerait à deux mains une proposition qui irait dans ce sens-là. C'est parfaitement faisable avec la taxe des millionnaires développée dans une proposition de loi que nous avons déposée à la Chambre.

Évidemment, on ne retrouve rien de cela dans le *tax shift*, malgré les demandes du CD&V. Ce parti a demandé qu'on taxe les fortunes et qu'on taxe réellement les plus-values. Avec la taxe spéculation, on ne touche pas vraiment les plus-values. Vous n'avez pas été écouté au sein de la majorité. Je ne sais combien de syndicalistes restent encore dans votre électorat au CD&V. À mon avis, cela diminue de plus en plus. Au plus vous avalez de coulevres... Il y en a encore? Mais cela diminue quand même, monsieur Bogaert.

Voilà pour le grand gagnant de votre budget. Puis, il y a les perdants. Là, il y a un peu plus de monde.

Première catégorie de perdants: les travailleurs, via la perte de revenus puisque le *tax shift*, c'est trois étages d'accroissement de l'inégalité. On a d'abord tous ces cadeaux aux employeurs qui constituent le gros morceau du *tax shift*. Puis, on a ce transfert de la TVA vers l'impôt des personnes physiques, c'est-à-dire la diminution du rendement d'un impôt progressif par rapport à l'augmentation d'impôts qui ne sont pas progressifs. Cela veut dire un accroissement de l'inégalité fiscale. Puis, au sein même de l'impôt des personnes physiques, il y a selon moi aussi un accroissement de l'inégalité. On a demandé plusieurs fois au ministre des Finances d'avoir une répartition en déciles de l'impact du *tax shift*. On lui a demandé une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, cinq fois. Chaque fois, il nous a dit que c'était indisponible.

Nous avons fait l'exercice sur base de quelques simplifications mais je crois que les résultats sont assez significatifs. 34 % du *tax shift* en matière d'impôts des personnes physiques bénéficient aux 50 % les moins riches et le reste, c'est-à-dire deux fois plus, bénéficie aux 50 % les plus riches. Cela veut dire que le *tax shift*, à l'intérieur même de l'impôt des personnes physiques, est une opération qui augmente l'inégalité.

On se souvient de l'attaque précédente en matière de saut d'index. C'était l'an dernier. Malheureusement, la Cour des comptes signale qu'un saut de l'indice-pivot est prévu à l'été 2016. Par contre, ce n'est pas programmé dans ce budget 2016. On peut donc se poser légitimement la question de savoir si le gouvernement n'a pas dans ses cartons un second ou un deuxième saut d'index. On ne peut que se poser la question!

Il est également intéressant de constater l'évolution des recettes fiscales telles qu'elles sont programmées dans le budget 2016. Si l'on examine les impôts qui augmentent dans ce budget 2016, en tenant compte des accises, TVA et précompte mobilier, on s'aperçoit que le budget prévoit une hausse de 3,4 milliards d'euros alors que l'IPP diminue de 900 millions d'euros, soit quatre fois plus d'augmentation que de diminution de l'impôt. Il est intéressant de le constater uniquement à la lecture du budget 2016.

Le deuxième perdant, c'est l'emploi malgré ce que l'on peut dire. Vous nous citez les chiffres de la Banque nationale, avec ce vieux dogme qui est assez bien partagé dans cette assemblée, selon lequel plus on fait de cadeaux aux patrons, plus il y aura d'emplois créés.

De la part du CD&V, les dogmes ne sont pas étonnants. C'est dans la philosophie même d'un parti qui se rattache à la chrétienté. En tout cas, c'est un grand dogme du capitalisme. Tout dogme a besoin de ses grands prêtres que l'on trouve à la Banque nationale. Si vous consultez les registres de la direction de la Banque nationale, vous apprendrez qu'un gouverneur sur deux est un ancien chef de cabinet des premiers ministres. Ne devrait-on pas s'interroger sur l'indépendance de ce genre de personnes? N'est-ce pas finalement un *think-tank* du gouvernement avec une légère indépendance? Il est également intéressant de noter que le gouvernement prend pour argent comptant les propos tenus par la Banque nationale ou le Bureau du Plan quand cela l'arrange. Par contre, il est réservé quand cela ne l'arrange pas. En ce qui concerne le financement du *tax shift*, il a oublié ceci et cela. Mais en matière d'emplois créés, la Banque

nationale dit vrai!

Sauf qu'on ne tient pas compte des effets d'aubaine. Ainsi, par exemple, Fortis reçoit tous ces cadeaux. Il ne s'agit pour Fortis que d'effets d'aubaine car la banque a sa stratégie, ses objectifs de rendement. C'est ainsi qu'elle prévoit de supprimer 1 050 emplois et de distribuer 2 milliards de dividendes à ses actionnaires. Ce n'est pas Fortis Belgique qui décide, mais la maison-mère à Paris.

Par ailleurs, le premier ministre a déclaré que la question du handicap compétitif est réglée, que ce handicap sera bientôt derrière nous. Mais nos pays voisins font la même chose. Ce faisant, vous n'avez rien résolu.

Vous ne tenez pas compte non plus de tous les effets négatifs de votre politique sur l'emploi public qui est désastreuse.

Finalement, on peut dire que l'emploi est plutôt l'un des perdants de votre politique, même si vous répétez "Jobs! Jobs! Jobs!" à longueur de journée. En effet, il suffit de prendre en considération des cas concrets comme celui de Fortis ou chez Coca-Cola et de se référer aux propos tenus par M. Van Overtveldt qui a déclaré que c'était dommage, mais que le personnel, de BNP Paribas Fortis devait consentir un effort stratégique. Ce faisant, on supprime 1 050 emplois. Ce n'est pas grave!

M. Van Overtveldt a également déclaré que l'on créerait peut-être des emplois, mais que cela n'était pas sûr et que, l'année prochaine ou les années suivantes, l'emploi diminuera peut-être. En tout cas, pour lui, une chose est certaine, c'est que s'il n'y avait pas eu le *tax shift*, la situation aurait été pire encore. À ce jeu, on peut faire beaucoup de pronostics.

À cela vient s'ajouter la question du prix par emploi. Si on prend les calculs du Bureau du Plan pour 2016, le *tax shift* coûtera 1,9 milliard pour 7 000 emplois, ce qui représente 273 000 euros par emploi. Ce montant est supérieur à votre salaire dont j'ai fait état, tout à l'heure, monsieur le ministre. En 2021, il est question d'un coût de 6,6 milliards pour 45 000 emplois, ce qui représente 147 000 euros par emploi. Imaginez combien d'emplois publics pourraient être créés avec une telle manne!

Perdant numéro trois: les services publics. Il y a quelque chose d'intéressant à noter à ce sujet. Il s'agit du cliché qui dit qu'une politique de gauche creuse le déficit pour faire des dépenses sociales alors qu'une politique de droite impose la rigueur budgétaire.

C'est le cliché habituel sauf qu'on constate ici que votre politique n'est pas la rigueur budgétaire, loin de là. Il s'agit de creuser le déficit mais pas pour des dépenses sociales. C'est plutôt pour faire des cadeaux aux plus riches et aux employeurs. Vous accumulez les deux défauts: pas de rigueur budgétaire, ni de politique sociale. C'est assez affligeant!

Effectivement, en reprenant les chiffres du Bureau du Plan, le *tax shift* n'est pas une opération neutre puisqu'il faut aller trouver 6,6 milliards pour le financer. Les ministres ont avancé une série de réponses affirmant que le Bureau du Plan se trompe parce qu'il ne tient pas compte de ceci ou cela. Je pense que vos réponses n'ont pas été très convaincantes en commission parce qu'elles révèlent beaucoup de contradictions. Un seul exemple, l'enveloppe bien-être qui est comprise dans le périmètre du *tax shift* quand cela vous arrange et, quand il faut en justifier le financement, vous la placez hors du périmètre du *tax shift*. Ce périmètre est variable en fonction de votre intérêt.

Si on écoute l'Union européenne, qui est notre gardien budgétaire même si je ne l'apprécie pas, elle pointe pour 2016 une différence par rapport au gouvernement. Dès 2017, on repère une différence d'évaluation du solde structurel assez incroyable puisque le gouvernement projette 0,5 % alors que l'Union européenne prévoit 2,2 %. La différence n'est pas mince!

Il y a aussi la dette. Je rappelle que M. le ministre des Finances faisait la morale à la Grèce qui devait respecter les engagements européens. Quand je regarde l'évolution de la dette en Belgique, ce n'est pas extraordinaire. On a revu à la baisse les pourcentages et le ratio entre la dette et le PIB. Dans le budget de l'année passée, on avait prévu 105,6 % en 2014 et 105,1 % en 2015. Aujourd'hui, on voit qu'on est à 107,2 % pour 2015.

À chaque nouvelle année, on dit que cela va diminuer. Ainsi, on diminuerait à 107. Comment se fait-il que vos estimations de l'an passé étaient fausses? Comment pourrions nous croire que vos nouvelles

estimations seront plus correctes? En tout cas, quand on regarde ces diktats européens qui ont été votés par la plupart des partis représentés ici, comme le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), on constate qu'ils sont loin d'être respectés. Au PTB, on a toujours dénoncé ces diktats. Il me semble néanmoins que ceux qui les votent devraient les respecter.

Pour la période 2014-2016, il fallait atteindre 0,7 % par an, soit une réduction de 2,1 % sur trois ans. La réalité, même en admettant votre chiffre pour 2016, c'est qu'on arrive à une augmentation de 0,3 % au lieu d'une diminution de 2,1 %, ce qui équivaut à une différence assez impressionnante de 2,4 % de PIB, surtout si on prévoit normalement une réduction de 2 % par an dès 2017. Cela fait des milliards et des milliards à ajouter à l'addition de vos budgets.

À cause de ce manque de rigueur voulu, vous reportez les charges toujours plus loin. Qui va dès lors en payer les conséquences? Je crois que ce sont les services publics, à moins que vous n'augmentiez à nouveau les taxes, comme vous l'avez fait pour le *tax shift*. Si vous ne touchez pas aux taxes, je pense que ce sont les services publics qui subiront un véritable massacre à la tronçonneuse, qu'ils subissent déjà maintenant mais à une vitesse accélérée.

Une quatrième catégorie de perdants sont les pensionnés. Les pensionnés sont vraiment votre cible. Je ne sais pas ce qu'ils vous ont fait mais il y a un véritable acharnement à leur encontre de la part de ce gouvernement. Je vous résume les attaques contre les pensionnés: travail jusqu'à 67 ans, pension anticipée à 63 ans, réforme des pensions complémentaires, mise à disposition des prépensionnés, suppression du bonus pension, suppression de la bonification pour diplôme, bientôt la pension à points, non-indexation de la réduction d'impôt pour pension, sans oublier le saut d'index qui a évidemment touché les pensionnés et qui a d'ailleurs été effectif cet été et l'été passé, quoi qu'en ait dit M. Bacquelaine. Je lui ai posé une question écrite à cet effet, en réponse à laquelle il a été obligé d'admettre que le saut d'index avait bien eu lieu malgré ce qu'il avait dit en séance plénière, à savoir qu'il s'agissait de fables. Ces attaques contre les pensionnés sont nombreuses et vous n'y allez pas de main morte.

Et que faites-vous avec le *tax shift*? Avec le *tax shift*, vous augmentez encore la facture pour les pensionnés.

En effet, d'un côté, de nouvelles taxes sur la consommation devront être payées (TVA, accises, précompte mobilier). Comme le note la Cour des comptes, les cotisations sociales diminuent de 746 millions d'euros alors que le financement alternatif augmente de 658 millions d'euros. Cela signifie que les pensionnés paient eux-mêmes leurs pensions, puisqu'ils financent la sécurité sociale. De l'autre côté, celui de l'impôt des personnes physiques, on se rend compte que ce sont les grands oubliés, puisqu'ils n'ont rien en matière de frais forfaitaires, qu'ils peuvent éventuellement recevoir quelque chose en termes de taux à condition d'atteindre la tranche des 30 % et qu'ils ne bénéficient pas de la quotité exemptée d'impôt, puisque vous la neutralisez au-delà de l'avantage qu'ils auraient eu.

J'en viens à la cinquième catégorie de perdants – je vous rassure, il n'y en a que douze. Il s'agit des jeunes, dont le taux de chômage est très important. Le FMI l'a encore signalé. Ils subissent la double peine, étant donné que, comme l'on fait travailler les vieux plus longtemps, les jobs sont occupés, et que ceux qui ne trouvent pas d'emploi sont exclus par vous du chômage. Sans compter que vous allez jusqu'à augmenter la TVA sur les maisons de jeunes. Monsieur le ministre, vous êtes un peu revenu sur la mesure. Vous avez bien relevé le plafond, n'est-ce pas? Il n'en reste pas moins que cette taxe sera applicable pour certains de ces établissements. Beaucoup de jeunes et de gestionnaires de maisons ne comprennent pas une telle décision.

La sixième catégorie est constituée des chômeurs. Quand on voit que les prestations de l'ONEM diminuent de 510 millions dans votre budget, soit une baisse de 6 %, je ne suis pas sûr que ce soit en raison d'une croissance soudaine de l'emploi, mais davantage parce que l'on exclut de plus en plus de chômeurs. Cela permet de diminuer les allocations de chômage.

La septième catégorie de perdants, ce sont les malades. À une époque, il y avait une norme de croissance de l'ordre de 4,5 % qui correspondait à des besoins réels. Ensuite, on est passé, selon les gouvernements à 3 % ou à 1,5 %. Maintenant, on est à la moitié de ce pourcentage. Nous sommes très loin par rapport aux besoins réels. On se souvient que la proposition de budget "Soins de santé" a été rejetée au Conseil général de l'INAMI, notamment parce que cet organisme dénonce un montant d'assainissement de 3 milliards à l'horizon 2018.

Si vous cherchez de l'argent en matière de soins de santé, il y en a plein! Il suffit de s'abaisser pour le ramasser... Madame la ministre du Budget, je vous conseille de jeter un coup d'œil au modèle kiwi qui permet, via un système d'appel d'offres vers les firmes pharmaceutiques, de mettre ces multinationales du médicament en concurrence. Et rien que sur les 25 médicaments les plus vendus et les plus remboursés dans notre pays, vous pourriez économiser 450 millions d'euros! Ce n'est pas à négliger! Ce système kiwi existe en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Vous semblez intéressée, madame la ministre. Je pense que vous allez creuser la question du modèle kiwi...

La huitième catégorie de perdants, c'est tout ce qui concerne la sécurité et les libertés. Vous nous demandez de voter un amendement de 450 millions pour la lutte contre le terrorisme. Comment sont ventilés ces 450 millions? On n'en sait rien, c'est un chèque en blanc que nous devons vous signer. Cela pose problème, nous aimerions en savoir davantage. Des membres de la majorité évoquent un *Patriot Act* à l'américaine en matière de lutte contre le terrorisme. Cette loi a pourtant montré son inefficacité dans la lutte contre le terrorisme et des dérives graves pour les libertés. On rate ainsi les deux cibles: la sécurité et la garantie des libertés pour la population. C'est le problème avec ces mesures qui sont très générales et qui visent toute la population au lieu d'une mesure ciblée et efficace contre ceux qui menacent notre société par leurs actions ou leurs plans terroristes.

Pas plus tard qu'hier ou avant-hier, le responsable syndical de la Centrale générale des Services publics (CGSP) des militaires disait que la présence des militaires dans les rues était totalement inutile. Si cela rassure les gens, l'efficacité réelle est nulle. Peut-être faudrait-il prendre des mesures ciblées et vraiment efficaces, par exemple sur le financement du terrorisme. Quand on parle de financement, tout à coup la majorité devient frileuse. Quand nous proposons des amendements, notamment au traité sur l'échange d'informations fiscales, pour que ces informations puissent être utilisées dans la lutte contre le terrorisme, la majorité vote contre. On se demande où est la véritable volonté du gouvernement et s'il n'utilise pas cette lutte contre le terrorisme à des fins inavouables.

Neuvième catégorie de perdants, les justiciables. Il y aurait moyen d'écrire un livre sur les problèmes du sous-financement de la Justice. Nous constatons que le niveau de financement de la Justice est beaucoup plus bas en Belgique que dans la plupart des pays qui nous entourent. Le mouvement de grogne des juges d'instruction, des avocats, des magistrats surchargés s'amplifie. La réponse du gouvernement est passée dans un pot pourri. La première remarque du ministre Geens était que ce plan était budgétaire. Cela signifie qu'on va régler des problèmes budgétaires en créant une justice expéditive, en tout cas pour le justiciable ordinaire, alors que les plus riches, eux, peuvent bénéficier de transactions pénales et autres.

Dixième catégorie de perdants, les communes. Le *tax shift* est financé avec l'argent des autres. C'est une particularité du niveau fédéral de mener une politique avec l'argent des autres, mais sans leur accord. Le problème des communes, c'est qu'elles ont de plus en plus de charges, une gestion budgétaire stricte imposée par l'Union européenne, et de moins en moins de recettes, notamment à cause du *tax shift*. Il faut ajouter à cela toutes les variations et retards des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP).

On pourrait encore ajouter la taxation des intercommunales. Vous mettez vraiment les communes dans une situation très difficile. Il y a beaucoup de bourgmestres ou municipalistes dans la salle. Je pense que, même dans la majorité, peut-être pas publiquement mais en aparté, ils sont d'accord pour dire que les communes sont dans une situation très difficile et qu'il faudrait penser à y remédier.

Onzième catégorie de perdants, l'avant-dernière, ce sont les navetteurs. On a fait beaucoup de foin sur une grève de cinq jours annoncée par les syndicats des cheminots. Mais qui est responsable de cette grève? C'est le gouvernement ou plus spécifiquement la ministre Jacqueline Galant qui impose des économies totalement inacceptables et irréalistes d'un point de vue social et organisationnel, avec 6 000 à 7 000 emplois en moins. Ce n'est pas seulement grave pour le personnel. Cela a aussi des conséquences terribles pour les navetteurs en termes d'offres de trains, de ponctualité, de prix et plus encore en matière de sécurité. Obliger les conducteurs à travailler douze heures, c'est criminel! On appelait déjà Jacqueline Galant "Jacqueline Chance", en rapport avec le bureau d'avocats Clifford. Je me demande si on ne devra pas bientôt l'appeler "Jacqueline Buizingen". Imposer de telles conditions revient effectivement à planifier un accident ferroviaire dans les années à venir. C'est très grave, beaucoup plus grave en tout cas que de faire grève. Vous vous acharnez sur les grévistes mais il faudrait peut-être s'acharner sur la vraie cause, à savoir cette politique irresponsable en matière de transports en commun, surtout si on prétend défendre l'environnement.

L'environnement est justement mon douzième et dernier perdant. La Belgique a été la risée du monde entier à Paris: un gouvernement qui refuse d'investir réellement dans la transition énergétique, un secteur où on pourrait pourtant créer des milliers emplois. Non pas des emplois virtuels comme ceux que l'on vous promet à la Banque nationale mais de vrais emplois dans l'environnement, dans la transition énergétique, plutôt que de continuer une politique qui favorise les voitures de société, comme le FMI l'a encore critiqué ou de faire des cadeaux extraordinaires à Electrabel. Electrabel a touché trois fois le jackpot: une première fois avec des centrales vétustes que l'on relance, une deuxième fois avec des centrales fissurées que l'on relance. Vous avez d'ailleurs vu la réaction du Land de Rhénanie-Westphalie: « Le gouvernement belge joue à la roulette russe. Tihange est un réacteur en ruine ».

Enfin, Electrabel touche une troisième fois le jackpot avec une rente nucléaire ridicule de 150 millions d'euros, alors qu'on peut estimer qu'il y aura aisément un rendement de 700 millions d'euros par an. Cela fait un gain de 550 millions d'euros par an pour les dix ans à venir, soit 5 milliards! Alors que la facture d'électricité est de plus en plus élevée pour la population, surtout en Flandre (on a calculé que la facture d'électricité des ménages augmentait de 50 %), cette multinationale reçoit trois fois un cadeau avec la prolongation des centrales et une rente nucléaire ridicule.

Cette politique est effectivement favorable aux plus riches. Vous êtes fidèle à votre réputation de gouvernement des riches. Mais la population dans toutes ses composantes est largement perdante. C'est normal, on ne peut à la fois enrichir somptueusement les uns et s'occuper du bien-être des autres.

Le **président**: Chers collègues, je vous propose d'ajouter M. Dispa dans la discussion générale, afin de pouvoir terminer le volet Finances et Budget. Le président de la commission des Finances clôturera la discussion générale.

02.57 Benoît Dispa (cdH): Monsieur le président, je vous remercie de m'inviter à prendre la parole. Je le fais pour m'aligner sur le timing des ministres. J'étais prêt à intervenir plus tard dans la soirée, lorsque le volet Budget et Finances serait abordé plus précisément, mais je m'exprime bien volontiers dès maintenant.

En guise de préambule, vous me permettrez de saluer le travail des services de la commission, puisqu'ils se sont montrés très efficaces dans le suivi de nos travaux, aussi bien du point de vue de la traduction que sur le plan technique. C'est au nom des membres de la commission que je leur adresse ces remerciements. Cela vaut pour l'ensemble des commissions, bien entendu!

Dans la foulée, je remercierai les ministres eux-mêmes, puisqu'ils ont été très assidus. Madame et monsieur les ministres, vous faites preuve, encore aujourd'hui, d'une grande patience à l'égard des parlementaires. En outre, vous avez apporté des réponses aux différentes interventions. Vous nous avez même apporté quelques bières hier après-midi, mais c'est surtout la qualité du dialogue que nous avons pu nouer que je tenais à saluer.

Enfin, tant que j'y suis, je tiens à réitérer mes remerciements au président de la commission des Finances et du Budget. Cela ne va pas améliorer votre matricule, car lorsqu'un membre de l'opposition dit du bien d'un président de commission, cela risque d'être mal interprété par des députés de la majorité. Nous avons eu des discussions quelque peu houleuses. À chaque fois, monsieur le président, vous avez essayé de vous placer au-dessus du clivage majorité-opposition et de faire en sorte que chacun puisse s'exprimer et soit respecté. Soyez-en remercié!

Madame la ministre, voici un an, je disais à votre prédécesseur, M. Jamar, que je serais le premier à le féliciter et à l'applaudir s'il parvenait à atteindre les objectifs qu'il s'était assignés au nom du gouvernement. Il s'agissait de trois buts ambitieux: le rétablissement de l'équilibre budgétaire pour 2018, la réduction du taux d'endettement de notre pays et la diminution de la part des dépenses publiques dans le PIB. Même si nous pouvions diverger sur la méthode et les moyens engagés pour les atteindre, j'étais d'accord sur la nécessité de les poursuivre et au moins prêt à accompagner ces efforts ainsi qu'à saluer, le cas échéant, son succès.

Malheureusement je ne pourrai pas le faire à son égard puisque M. Jamar a quitté le gouvernement. Je ne reprendrai pas à mon compte les propos de Georges Gilkinet à son sujet. Je ne considère pas qu'il soit descendu en division provinciale, mais le fait est qu'il ne pourra pas mettre à son chapeau cette plume du succès qu'il souhaitait atteindre.

Madame la ministre, vous avez repris à votre compte ces objectifs-là, alors que vous auriez pu introduire des

éléments de prudence. Mais non, très fièrement, vous avez annoncé que vous mainteniez ces objectifs et notamment l'objectif d'un rétablissement de l'équilibre budgétaire à l'horizon 2018. Je serai le premier à vous applaudir, à vous féliciter, j'apporterai même un bac de bières à mon tour pour saluer ce succès. Mais je vous avoue que j'y crois de moins en moins.

L'année 2018, c'est dans deux ans. Objectivement, à l'analyse du budget 2016 que vous nous présentez, à entendre et à lire l'ensemble des avis extérieurs qui ont été formulés, je crains que l'équilibre structurel ne soit pas au rendez-vous lorsque nous examinerons le budget 2018 de l'État fédéral. J'espère vraiment être démenti, le cas échéant vous pourrez me le faire remarquer. Mais j'ai quelques éléments d'inquiétude.

Le premier tient à la conjoncture, à laquelle Olivier Maingain a fait référence tout à l'heure. Dans les paramètres macro-économiques, il y a quelques éléments qui sont plutôt favorables. Les prix du pétrole n'ont jamais été aussi bas depuis sept ans. Cela ne durera certainement pas, mais vous pouvez en bénéficier pour le moment. Les taux d'intérêt sont également historiquement bas, à tel point que l'Agence de la dette a fait savoir que le besoin de financement pouvait être revu à la baisse de manière substantielle, puisqu'on est sur un montant de l'ordre d'un milliard d'euros.

Pourtant, malgré ces éléments positifs, nous devons constater, notamment à la lecture du dernier rapport de la Banque nationale, que les prévisions macro-économiques ne sont pas tout à fait à la hauteur de l'optimisme que vous affichez. De ce point de vue, le ton un peu rigolard qu'utilisait tout à l'heure Benoît Piedboeuf me semblait hors de propos.

Président: André Frédéric, vice-président.

Voorzitter: André Frédéric, ondervoorzitter.

Les chiffres concernant la croissance sont ceux que M. Olivier Maingain indiquait. Pour 2016, la Banque nationale nous annonce une croissance de 1,3 %, en deçà de la moyenne de la zone euro. L'inflation fait son retour. Elle est annoncée en forte hausse - 1,9 % en 2016 -, à cause principalement de la hausse des impôts indirects. Je souhaiterais vraiment partager votre optimisme, mais nous ne trouvons pas, dans les chiffres qui sont à notre disposition, de quoi nous rassurer sur l'effet censément positif de vos mesures en matière socioéconomique.

Le deuxième élément d'inquiétude et de scepticisme par rapport à vos ambitions tient à ce fameux *tax shift*, dont nous reparlerons abondamment vendredi, puisque nous aurons l'occasion de l'examiner plus en détail et de le voter ou non. Certaines mesures seront votées par le cdH puisque, fondamentalement, je ne partage pas la critique de notre collègue M. Marco Van Hees qui présente ce *tax shift* comme un cadeau aux entreprises. Non, franchement, il y a des mesures nécessaires. Cette réduction du coût du travail aura certainement des effets positifs. Elle était attendue, elle était nécessaire.

Au-delà des mesures positives subsistent néanmoins des éléments d'insatisfaction ou d'inquiétude. D'abord, un mot quand même sur la méthode du gouvernement. Nous avons paradoxalement reçu les études du Bureau du Plan et de la Banque nationale sur les effets de ce *tax shift* bien après les décisions du gouvernement. Pour une bonne gestion, il aurait été plus raisonnable de faire faire les études et puis de prendre les décisions sur base de leurs conclusions, de façon à choisir les scénarios les plus positifs, notamment en termes de création d'emplois. Vous avez d'abord pris les décisions, et ensuite vous avez sollicité l'avis du Bureau du Plan et de la Banque nationale.

C'est une curieuse façon de travailler, d'autant plus que vous nous avez refusé en commission la possibilité d'entendre les représentants de la Banque nationale et du Bureau du Plan. La majorité dans son ensemble a estimé que ce n'était pas utile. Le président de la commission était prêt à organiser ces auditions. Elles n'ont pas pu se tenir, peut-être parce que la matière était trop sensible, mais j'espère vraiment que nous pourrions tôt ou tard entendre le Bureau du Plan et la Banque nationale au sein de la commission des Finances. Je crois que cela enrichirait nos débats et permettrait peut-être d'objectiver ou en tout cas de mieux comprendre les divergences en ce qui concerne les effets retour du *tax shift*.

Cela permettrait aussi de mieux objectiver le coût de la création d'emplois attendus à travers le *tax shift*. Monsieur le ministre, vous nous avez dit en commission que peu importe le nombre d'emplois créés, qu'il s'agisse de 40 000, 60 000 ou 100 000, tout emploi créé était bon à prendre. Certes, mais il y a de quoi s'interroger quant à leur coût.

Selon la Banque nationale, le coût de la création d'emplois s'élèverait en moyenne, sur la période de cinq années retenue, à 103 245 euros. Selon le Bureau du Plan, sur la même période, le coût de la création d'emplois s'élèverait à 146 448 euros. Des méthodes différentes ont apparemment été appliquées, mais il n'empêche que dans les deux cas, le coût reste quand même très élevé. Cela pose question en ce qui concerne les moyens que vous avez retenus dans le cadre du *tax shift*. L'effet en termes de création d'emplois n'aurait-il pas pu être obtenu avec un coût budgétaire moindre que celui-ci?

Un autre élément d'inquiétude ou d'insatisfaction par rapport au *tax shift* et sans anticiper sur le débat de vendredi, c'est l'impact sur les autres niveaux de pouvoir. Je me permets de rappeler que le Bureau du Plan, dans le rapport que vous avez commandité, stipule très clairement que le *tax shift* conduit à une détérioration du compte des Communautés et des Régions, comme il stipule très clairement que les pouvoirs locaux pâtissent des mesures fédérales en matière d'IPP. C'est un débat important, qui déborde du cadre strict du gouvernement fédéral, mais on ne peut, dans un État comme le nôtre, se désintéresser des impacts de nos décisions sur les autres niveaux de pouvoir. Vous avez beau dire que le *tax shift* mettra du vent dans les voiles des Communautés et des Régions, objectivement, les chiffres du Bureau du Plan n'accréditent pas vos hypothèses.

Je voudrais souligner, je ne suis pas le seul à le faire, que la neutralité budgétaire du *tax shift* reste largement problématique. Je me permets de rappeler qu'en période pré-électorale, la plupart des partis, certes pas le MR, avaient avancé des propositions fiscales en s'astreignant à une neutralité budgétaire stricte. C'était le cas en particulier du cdH. C'est d'autant plus nécessaire que l'on est dans une période de réduction des déficits. Dans le cas présent, la neutralité budgétaire n'est pas atteinte, si ce n'est par une entourloupe du ministre des Finances qui, au-delà du milliard manquant, laisse entendre que son *tax shift* est équilibré et que si les finances publiques ne le sont pas, ce n'est plus tout à fait son problème.

J'ai un peu l'impression que, malgré la bonne entente entre les ministres, en l'occurrence, celui des Finances a un peu driblé celle du Budget puisque vous avez préempté toutes les possibilités, même si elles sont aléatoires, de compensation et de financement et puis, adienne que pourra en ce qui concerne le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Objectivement, sur la trajectoire budgétaire du gouvernement, il y a matière à s'inquiéter. L'insatisfaction porte sur les paramètres macro-économiques, sur le *tax shift*, ainsi que sur la trajectoire elle-même. Je fonde cet avis sur le rapport produit par les experts de la Commission européenne. Certes, on peut se réjouir d'être passé sous la barre du déficit des 3 %, mais on ne peut pas passer sous silence l'écart croissant entre les prévisions du gouvernement et celles de la Commission sur le déficit structurel de notre pays. Or c'est un marqueur important. C'est le rétablissement de l'équilibre structurel qui permettra d'atteindre ou non les objectifs que vous vous êtes fixés.

Si, en 2015, cet écart d'appréciation n'est que d'un demi-point du PIB, dès 2017 il sera de 1,7 %. C'est en vertu de cet écart d'appréciation qu'à titre personnel et au nom de mon groupe, j'émet de vives réserves quant au réalisme de cet équilibre budgétaire en 2018. Nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici là.

Ce qui paraît clair c'est que le professeur Wim Moesen, avec lequel vous avez travaillé et qui doit faire autorité, laisse entendre qu'il faudra sans doute choisir entre le *tax shift* et le respect de la trajectoire budgétaire. Les chiffres lui donnent raison. Peut-être le démentirez-vous mais il me paraît y avoir là aussi matière à douter du volontarisme que vous affichez dans la trajectoire d'assainissement budgétaire.

Toujours dans le cadre de cette trajectoire, je tenais à souligner ce qui m'apparaît comme une énorme faiblesse dans votre présentation. Je veux parler de la question des pouvoirs locaux. Dans l'exposé général, vous annoncez que leur solde nominal va se résorber quasi automatiquement. Or il s'agissait d'un déficit de 630 millions d'euros en 2014. Par hypothèse, vous estimez que, dans les deux années à venir, cet équilibre sera rétabli. Comme la Cour des comptes, je note que ce n'est pas l'analyse de la Commission qui, elle, ne table pas sur une amélioration du solde des pouvoirs locaux. À cet égard, nous constatons une contradiction. En effet, d'une part, vous espérez une résorption de ce déficit. De l'autre, vous faites la sourde oreille à l'endroit des messages, pourtant chiffrés et argumentés, que vous envoient les villes et les communes s'agissant de leur situation financière. Elles sont mises sous pression, cela a déjà été dit, par différentes mesures que le gouvernement fédéral a prises.

J'aimerais développer une analyse neuve qui, du reste, n'est pas polémique. Je veux dire à notre collègue Piedboeuf que l'Union des Villes et des Communes travaille tant à l'égard du régional que du fédéral. Les

mesures que ces deux niveaux de pouvoir prennent peuvent entraîner des répercussions négatives sur les pouvoirs locaux. Il ne s'agit pas ici de noircir le tableau, mais simplement de se baser sur des chiffres objectifs.

L'Union vient d'actualiser son calcul de l'impact des mesures prises par le fédéral sur les communes wallonnes. Sans même évoquer les pensions, puisque les chiffres sont d'une tout autre ampleur quand on parle des mécanismes de responsabilisation à imposer aux communes, et donc si l'on s'en tient aux dispositions en termes de police, de fiscalité, de service d'incendie, de politique des grandes villes, l'impact s'élèvera à 201,5 millions d'euros. Il est supérieur de plus de 10 % à celui subi cette année. Il y a donc lieu de s'inquiéter. Je veux relayer, une fois encore, ce signal d'alarme tiré par les pouvoirs locaux, non pas pour les défendre en tant que tels, mais simplement parce que votre perspective budgétaire, qui intègre le rétablissement de leur équilibre, est contredite par les mesures que vous leur imposez.

Il y a vraiment là une contradiction que vous ne pourrez surmonter qu'en apportant une vraie réponse aux critiques et aux appels lancés par les villes et communes de ce pays, sous peine de les mettre réellement en difficulté au détriment de l'ensemble de nos concitoyens et sous peine de porter préjudice à votre propre trajectoire budgétaire.

Si vous le permettez, monsieur le président, je voudrais également dire un mot sur le respect des grands principes budgétaires, question certes quelque peu technique mais à laquelle la ministre doit être sensible. Pour les experts budgétaires et en particulier pour ceux de la Cour des comptes, un ministre se doit d'être sourcilleux quand il est question du respect des grands principes budgétaires. C'est, en tout cas, de ce cette manière qu'il laisse une trace dans l'histoire.

Objectivement, ce budget 2016 ne plaide pas, madame la ministre, en votre faveur de ce point de vue-là. Nous avons eu un débat en commission sur le principe des provisions. Tout le monde est d'accord – je reviendrai sur ce point – sur la provision de 400 millions. En tout cas, personne ne la critique. Il y aura, sans doute, des commentaires à formuler quant à son utilisation. Mais toujours est-il que, vu l'urgence, la constitution d'une provision peut se défendre. Toutefois, l'accumulation des provisions, leur amplification au fil du temps est problématique au regard de la spécialité budgétaire. J'en veux pour preuve l'utilisation qui en a été faite en 2015 puisqu'une première provision avait été constituée. La Cour des comptes elle-même a signalé que les crédits soi-disant affectés à la sécurité avaient été utilisés en 2015 à d'autres fins. Je pense ici en particulier à la liquidation des factures qui étaient en souffrance au sein du SPF Justice. Je pense également au paiement de factures de Belgocontrol. On se situe là objectivement très loin des impératifs de sécurité, sauf à considérer que la sécurité aérienne s'inscrit également dans cette provision. Mais je ne crois pas que tel était l'objectif lorsqu'elle a été créée. Il y a donc de quoi s'interroger en matière de spécialité budgétaire. Cette technique n'est, sans doute, pas recommandable. Elle peut servir d'appoint dans une situation d'urgence, mais on peut s'attendre, au niveau du parlement, à davantage de respect du principe de la spécialité budgétaire.

Il en va de même pour ce qui concerne la transparence qui découle des programmes budgétaires. Le regroupement de toute une série de crédits d'allocations de base au sein d'un seul et même programme de subsistance nuit à la transparence, au contrôle de gestion qui peut être fait sur la base du budget. Et je pense, madame la ministre du Budget, que vous devez y être attentive pour que la prochaine copie que vous nous présenterez ne puisse pas faire l'objet de critiques de la part de la Cour des comptes.

Voorzitter: Siegfried Bracke, voorzitter.

Président: Siegfried Bracke, president.

Si, comme la rappelle Mme Fonck, notre cheffe de groupe, lors de son intervention, nous sommes très dubitatifs par rapport à la crédibilité de ce budget, c'est parce que tant en recettes qu'en dépenses, il y a objectivement une accumulation d'incertitudes. Je ne parlerai pas d'erreurs car il s'agit d'un terme que vous avez contesté en commission. Et, en aucun cas, je ne veux être désobligeant à votre égard. Mais il y a à tout le moins beaucoup d'approximations, ne parlons même que d'inconnues pour utiliser un terme tout à fait neutre. Dans tous les cas, quel que soit le terme choisi, l'accumulation de ces incertitudes porte objectivement préjudice à la crédibilité des chiffres que vous nous présentez.

En recettes, l'énumération est trop longue. Je vais être synthétique. Cette taxe Caïman dont le rendement passe d'un coup de 120 millions d'euros à 460 millions, il faudra quand même qu'on s'assure que les chiffres à l'arrivée soient bien identiques à ceux que vous annoncez. La Cour des comptes a en tout cas pointé de

très nombreuses incertitudes par rapport aux paramètres que vous avez utilisés et par rapport au risque d'évitement de la taxe Caïman.

Pour ce qui est de la régularisation fiscale, Mme Fonck en a parlé: 250 millions figurent toujours dans votre budget. Or, on sait que le rendement de ce type de mesure est très fluctuant, sans même parler du conflit de compétence avec les Régions. 250 millions pour la réforme du cadre des sicafis alors que, sauf erreur de ma part, les discussions sont toujours en cours avec l'instance de contrôle des marchés financiers.

En ce qui concerne les accises sur le diesel, vous comptez sur 70 millions d'euros supplémentaires mais cette estimation ne tient pas compte du changement des comportements.

Pour ce qui est de la taxe sur la spéculation, on ne parle que de 34 millions mais on est à peu près assuré de devoir constater des comportements d'évitement qui pourraient porter préjudice à ce rendement même s'il est déjà relativement insignifiant.

Il y a d'autres approximations. Je voudrais par exemple souligner celle concernant la TVA sur les bâtiments scolaires. Le SPF Finances a estimé à 100 millions d'euros le coût de la diminution de la TVA sur les bâtiments scolaires. Nous soutenons cette diminution mais, objectivement, nous ne pouvons partager votre optimisme quant aux effets retour puisque de cette diminution de 100 millions d'euros évaluée par le SPF Finances, vous n'en reprenez rien dans votre budget 2016. Il n'y a pas d'impact. Vous misez donc sur un effet retour qui devrait correspondre à une augmentation de 250 % de la construction de bâtiments scolaires dans ce pays. Objectivement, c'est totalement irréaliste. Si les effets retour sont aussi mal calculés s'agissant de la TVA sur les bâtiments scolaires, on peut légitimement s'interroger également sur les effets retour liés à votre *tax shift*. Les estimations ont fluctué. Vous avez finalement retenu, sauf erreur de ma part, un montant de 225 millions d'euros.

Vous avez fait référence à l'Autriche. Comprenez que du point de vue de l'opposition, il soit difficile de cautionner et de valider les chiffres, dès lors que tant d'incertitudes persistent quant à ces effets retour.

Incertitudes également quant aux recettes fiscales. La Cour des comptes a souligné que vous intégrez à 100 % l'effet des mesures fiscales dans les versements anticipés. C'est sans doute très optimiste. On peut penser que les chiffres ne vous donneront pas raison.

Je voudrais terminer, s'agissant des incertitudes liées aux recettes, en évoquant les procédures judiciaires qui sont en cours et qui affectent potentiellement les recettes que vous avez inscrites dans votre budget. Je pense à l'assujettissement des intercommunales à l'impôt des sociétés. Vous en escomptez 330 millions d'euros en 2016. Or un recours a été introduit et sera sans doute renouvelé par les villes et les communes à l'encontre de cet assujettissement. Il y a donc là une incertitude.

Cela vaut aussi pour la taxe Diamant, dont nous avons beaucoup parlé. Vous en escomptiez 50 millions d'euros, mais elle n'est toujours pas appliquée puisque la décision de la Commission européenne se fait attendre. Vous vous étiez fait fort d'obtenir un accord de la Commission. Manifestement, cet accord n'est pas au rendez-vous.

D'autres recours également sont pendants, s'agissant de la *fairness tax* ou de l'*excess profit ruling*. Il ne s'agit pas de montants insignifiants. L'*excess profit ruling*, loi votée sous le gouvernement violet en 2004, est actuellement en cours d'enquête par la Commission. Au total, ce mécanisme légal porte tout de même sur un montant de 700 millions d'euros, qui pourraient être considérés comme une aide d'État. Si telle devait être la décision de la Commission, il y aurait là une mauvaise nouvelle qui viendrait s'ajouter à toutes celles que j'ai énumérées.

En matière de dépenses, je voudrais revenir sur cette provision de 400 millions d'euros pour la sécurité et redire, avec l'ensemble de mon groupe, que les moyens dégagés pour la sécurité s'imposent. Il ne s'agit pas ici de négocier. Tout de même, je me suis étonné en commission que cette décision de 400 millions d'euros non compensés ait pu être prise sans que la ministre du Budget n'y ait été associée. Ce n'est pas insignifiant.

Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas comment sera utilisée cette provision.

Vous ne pourrez m'empêcher de penser qu'elle sert de paravent. En effet, vous continuez à plaider pour des

réductions de crédit dans les départements d'autorité, réductions en matière de personnel, de fonctionnement, d'investissement. Cela se vérifie d'ailleurs dans nombre de cas. M. Maingain a été éloquent tout à l'heure pour dénoncer l'état du département Justice et des services de police. Je me permets de souligner que la Sûreté de l'État voit ses crédits diminués de 12 % par rapport à l'ajusté 2015. La police judiciaire perd 4,35 % de ses crédits par rapport à l'ajusté 2015. Il y a donc là un effet mécanique des mesures d'économie que vous avez adoptées et qui vous ont conduits en quelque sorte dans l'impasse.

Vous ressortez donc l'argument de la provision pour dire que vous faites le nécessaire par rapport aux impératifs de sécurité. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt! Il y a là un double langage: d'une part, des mesures mécaniques de réduction de crédits, y compris dans les départements d'autorité, et d'autre part, pour compenser l'effet négatif, l'argument de la provision qui ne trompe pas grand monde, puisque cette provision, dès lors qu'on ignore à quoi elle servira, ne pourra, de toute évidence, compenser les moyens que vous amputez au détriment des départements d'autorité.

Cela vaut pour le secteur Asile et Migration, puisque là aussi, vous créez une provision en espérant qu'elle sera jugée exceptionnelle par la Communauté européenne, mais dans le même temps, vous avez diminué les moyens de Fedasil entre 2015 et 2016. Les moyens sont amputés dans des proportions importantes: 5 %. Ensuite, vous créez une provision pour combler le manque que vous avez vous-même créé. Voilà, en termes de pilotage budgétaire, une vraie difficulté! Tout cela ne relève en tout cas pas d'une bonne gestion!

De même, la sous-utilisation des crédits me semble contestable. C'est en fait une sous-utilisation, qui ne résulte pas d'une surestimation des crédits, mais d'une décision mécanique du gouvernement. Depuis le 12 octobre de cette année, il y a un blocage administratif sur les dépenses. À l'arrivée, on peut se réjouir d'une sous-consommation, mais les dépenses, elles, vous rattraperont. Elles devront nécessairement être honorées dès que le budget 2016 aura été libéré. Les moyens devront servir à compenser les blocages que vous avez décidés en fin d'exercice.

Cette bonne gestion ne peut pas se satisfaire des informations lacunaires que le gouvernement donne s'agissant du *redesign* de l'État. Cela a déjà été évoqué à plusieurs reprises. On pourrait mettre fin à cette polémique et couper court aux discussions si le gouvernement se présentait devant le parlement avec des indications précises sur ce qu'il faut entendre par le *redesign* de l'État: 100 millions en 2016, 750 d'ici quelques années et nous n'avons toujours pas, à moins que vous n'en sachiez plus au sein de la majorité, reçu d'explications donnant un peu de crédibilité à cette mesure d'économie. Vous ne pourrez pas nous empêcher de penser qu'il y a une atteinte à la crédibilité de ce budget 2016 et à la trajectoire qui vise à rétablir l'équilibre budgétaire.

Le débat est intéressant. Il se clôturera nécessairement par un vote majorité contre opposition puisqu'il en va toujours ainsi s'agissant des budgets. Ce débat pourrait au moins servir à quelque chose si nous pouvions, ensemble, convenir d'essayer de lever les incertitudes et couper court aux polémiques, en décidant ensemble d'appliquer ce monitoring budgétaire que plusieurs groupes ont appelé de leurs vœux.

L'Open Vld l'a fait par la voix de son chef de groupe, le MR ne s'y oppose pas, je pense. Ne pourrions-nous pas convenir ensemble que, tout au long de l'exercice 2016, nous mettrons en œuvre un monitoring budgétaire? Je n'ose pas croire que vous ne l'avez pas fait au sein du gouvernement, parce que les mesures d'économie que vous avez adoptées doivent être correctement appliquées et je présume donc que ce monitoring existe. Portons-le au niveau du parlement pour que nous puissions, les uns et les autres, nous rassurer sur la crédibilité des chiffres.

La Cour des comptes va nous envoyer très prochainement son cahier d'observations qui comprendra très certainement une analyse de l'exécution du budget 2014. Ce sera une année un peu spéciale mais, sur base de ce rapport, nous pourrions, si M. le président est d'accord, procéder en commission des Finances et du Budget à un exercice en période non suspecte, c'est-à-dire indépendamment du vote du budget. Cet exercice consisterait à une analyse de ce rapport afin de déterminer dans quelle mesure les prévisions de recettes et de dépenses en 2014 sont ou non vérifiées. C'est un exercice que nous pourrions faire au départ de l'analyse de la Cour des comptes. Je pense indispensable de poursuivre cet exercice. J'espère voir les ministres en commission pour nous présenter une méthodologie qui nous permettra de nous rassurer sur la trajectoire budgétaire de l'État fédéral, sans quoi nous resterons avec le sentiment de ce double langage.

On entend sur les bancs de la majorité que le volume des dépenses des départements ministériels augmente – sauf erreur de ma part, on a parlé d'un milliard et demi. Or on annonce, dans l'exposé général,

que des réductions linéaires se poursuivront en termes de personnel, de fonctionnement et d'investissement. Comment réconcilier les deux facettes de ce discours? La seule façon d'y parvenir est de recourir à ce monitoring. C'est le vœu que j'exprime. Convenons que, dès 2016, nous développerons une méthode en vue de vérifier la réalisation des dépenses et des recettes qui figurent dans votre budget 2016. Ce serait la seule manière de lever les inquiétudes légitimes qui ont été exprimées tout au long de ces débats.

Je vous remercie de votre attention.

02.58 Eric Van Rompuy (CD&V): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, mijnheer de minister, ik zou eerst en vooral iedereen willen bedanken voor het debat dat wij in de commissie hebben gevoerd over zowel de begroting als de taxshift. Ik zou ook de rapporteurs willen bedanken, want zij hebben een heel strakke timing moeten respecteren. Als men vandaag het rapport leest van onze begrotingsbesprekingen en morgen dat van de taxshift, meen ik dat daarvoor heel wat werk is verricht en dat het ook heel wat inzicht heeft gegeven.

Begrotingsdiscussies – ik maak ze al vele jaren mee – geven u meer inzicht dan wat men ook in de kranten leest. Wij horen de oppositie, de meerderheid en de regering die de kans krijgt een gedetailleerde toelichting te geven. Het Rekenhof en de Europese Commissie hebben de begroting doorgelicht. Er zijn de studies van de Nationale Bank en het Planbureau. Dit alles zorgt voor inzichten die wij niet hadden vóór de besprekingen. Iedereen trekt natuurlijk zijn eigen conclusies.

Ik dank de commissie om deze besprekingen in twee weken af te ronden. Die timing was inderdaad te krap, maar die discussie gaan we nu niet voeren. Ik meen dat wij een goed debat hebben gevoerd.

Ik zou hier enkele conclusies willen trekken uit een aantal zaken die wij hebben geleerd.

Wij zitten met een zeer lage economische groei. Dat is nu eenmaal zo. Het gaat over 1,4 in 2015, 1,3 in 2016 en 1,6 in 2017. Dat is merkelijk beneden de 2 %. Ondanks de zwakke euro, de lage inflatie, de lage rente en de goedkope olie hebben wij in heel Europa te maken met een economie die veel te traag groeit en daardoor voor heel wat problemen zorgt. Het gaat dan niet alleen om budgettaire problemen, maar ook op het vlak van de werkgelegenheid.

Dit is ook de reden waarom die taxshift zo belangrijk is. Wij injecteren in totaal 2 % – acht miljard euro – van het bnp waarvan vijf miljard euro in koopkracht en zowat drie miljard euro in competitiviteit. Dit laatste is essentieel voor een kleine economie als België. Ik heb daarnet nog eens de cijfers van de Nationale Bank bekeken. De netto-uitvoer van goederen en diensten is in 2014 gedaald met 0,4 %. In 2015 is de netto-uitvoer gedaald met 0,5 %. Hij zou hernemen in 2016. Competitiviteit is dus essentieel. Vandaar dat de taxshift – dit is voor mij nog altijd het belangrijkste wat de taxshift betreft – de lasten op arbeid vermindert, arbeid goedkoper maakt, en de koopkracht ook op peil houdt. De Nationale Bank en het Planbureau zijn daar duidelijk over: dit zal jobs creëren. De ene spreekt over 45 000, de andere over 65 000. Trouwens, de Nationale Bank heeft vorige week gesteld dat er in de periode 2015-2017 114 000 jobs zullen bijkomen: in 2016 40 000 en in 2017 42 000. Er zijn dus mogelijkheden.

De regering heeft een risico genomen. Zij had niets kunnen doen en zeggen: de groei is laag, pech. Maar nee, zij heeft het risico genomen de koopkracht te stimuleren via de fiscaliteit en de competitiviteit te stimuleren via de lagere werkgeversbijlage. Dat is een risico. Het terugverdieneffect is geen evidentie. Wij zullen moeten afwachten wat dit voor de werkgelegenheid geeft. Ook voor de begroting is dit geen evidentie. Maar de regering had geen andere keuze. Ik vind het een juiste keuze, initiatief te nemen, al zijn daar risico's aan verbonden.

Een ander punt waar ik het absoluut niet mee eens ben, is dat deze regering een soort deflatiepolitiek zou voeren.

Als ik de oppositie soms bezig hoor, is het alsof de koopkracht wordt gefnuikt. Alle statistieken wijzen echter uit dat het beschikbaar inkomen in het jaar 2016 zal stijgen met meer dan 1 %, in 2017 met 1,3 %, en dit loopt nog op tot 2,25 %. Zeggen dat de bevolking zal verarmen de volgende jaren klopt dus niet. Het reëel beschikbaar inkomen stijgt systematisch. Ik meen dat ook de koopkrachtmaatregelen van de taxshift daarvoor een belangrijk element zijn. Als wij ook de werkgelegenheid kunnen stimuleren, zal dit automatisch het beschikbaar inkomen doen stijgen.

Ik ben het dus totaal niet eens met de kritiek van de vakbonden. Sommige vakbondsleiders zeggen dat de begroting, de indexsprong en dat soort zaken, sociale horror zijn. Ik meen dat de indexsprong noodzakelijk is voor onze competitiviteit. Onze netto-uitvoer is gedaald. Ik heb het zelden meegemaakt dat men twee jaar na elkaar een netto daling vaststelt van onze uitvoer.

Ten tweede, wij moeten ook de koopkracht blijven stimuleren om het beschikbare inkomen te steunen.

De vakbonden geven kritiek op bepaalde besparingen. Tot nu toe zijn de besparingen die de huidige regering heeft gedaan, echter geen sociale horror. Het overleg is gerespecteerd geweest. Op dat vlak kan onze partij van christendemocraten zich perfect in het gevoerde saneringsbeleid terugvinden.

Budgettair blijft het probleem echter bestaan en blijft het erg groot. Ik heb dat ook in alle duidelijkheid naar voren geschoven. Hendrik Bogaert heeft mij zojuist de cijfers nog gegeven. Tussen 2010 en 2014 heeft de regering een structurele verbetering van ons tekort gerealiseerd van 1 % van het bruto binnenlands product. Dus op vier jaar tijd is een tekort van 1 % van het bruto binnenlands product weggewerkt. In 2015 en 2016 zal ook twee keer structureel 0,4 % van het tekort worden weggewerkt. Dat betekent dus op twee jaar tijd 0,8 %, wat vergeleken met de periode tussen 2010 en 2014 op jaarbasis beter is. Het gaat echter erg traag.

Zij die van mening waren dat de publieke financiën van vandaag op morgen kunnen worden gesaneerd en de tekorten naar nul kunnen worden teruggebracht, vergissen zich. Zij kennen ook de historiek van dit land niet. Het gaat om een heel moeilijke operatie.

Wij lezen dat die verminderde tekorten voor twee derde aan de lagere rente te wijten zijn. Dat moet ons tot voorzichtigheid aanzetten. De discussie die wij in de commissie hebben gevoerd, is geen discussie over de vraag of de taxshift al dan niet neutraal is of over de vraag wat de budgettaire incidenties van de taxshift zijn. Neen, wij moeten ervoor zorgen dat wij in 2018-2019 – ik wil het niet over het structurele tekort of over het nominale tekort hebben – naar een evenwicht evolueren. De Europese Commissie heeft ons dat evenwicht opgedragen. Ook het Rekenhof alsook de studies van de Nationale Bank van België en van het Planbureau komen echter tot dezelfde conclusie, namelijk dat wij in 2017 wellicht een tekort van zowat 2,5 % van het bruto binnenlands product zullen hebben. Ik heb het nog niet over een structureel of nominaal tekort. Dat betekent dat wij, indien wij in 2018-2019 in Europees verband een begrotingsevenwicht willen realiseren, acht miljard euro moeten vinden. Nu zitten we op negen tot tien miljard en als we naar nul willen evolueren, vergt dat in absolute cijfers ongeveer acht miljard.

Die zaken mogen niet bij elkaar opgeteld worden. Wij hebben daarover gediscussieerd met de ministers van Financiën en van Begroting. In de toelichting staat inderdaad: twee miljard in 2017, twee miljard in 2018 en 3,1 miljard in 2019, een cijfer dat ik een aantal weken geleden ook heb genoemd. Als die bij elkaar worden opgeteld, dan komen we in die orde van grootte van zeven tot acht miljard.

Men gaat ervan uit dat de taxshift in evenwicht is, maar dat kan nu onmogelijk gezegd worden en de discussie in de commissie heeft mij dat ook geleerd. In de taxshift zitten immers heel wat maatregelen waarvan heel moeilijk een inschatting gemaakt kan worden, zoals de kaaimantaks, de roerende voorheffing, de fiscale fraude en de speculatietaks. De opbrengsten uit fiscale fraude zitten naar het schijnt niet in de berekeningen, terwijl anderen zeggen van wel. Ook de terugverdieneffecten kunnen maar moeilijk ingeschat worden.

Eén zaak heb ik geleerd: op papier kan het kloppen. Vanuit het Parlement moeten wij dat dan ook blijven nagaan. Belastingen verlagen is namelijk niet moeilijk; dat kan iedereen. Daartegenover is het vinden van compensaties wel moeilijk. Ik neem de kapitaalbelasting of de meerwaardebelasting als voorbeeld. Bij de invoering van een kapitaalbelasting moet er rekening gehouden worden met de historische meerwaarde, zodat de kmo's ontzien worden. Een meerwaardebelasting moet dus geleidelijk opgebouwd worden en het duurt drie jaar vooraleer die belasting 250 miljoen euro opbrengt. De experts hebben ons ook uitgelegd dat het fout is om te denken dat met een meerwaardebelasting de taxshift volledig gefinancierd kan worden. Ik kom daarop straks nog terug, want ik vind dat een *missing link* in de discussie.

Het punt dat ik nu wil maken, is dat kapitaalbelastingen altijd een risico inhouden, maar dat risico moeten we wel nemen. We zijn allemaal voorstander van de kaaimantaks. Ik dank de oppositie ook voor de steun die ze daaraan gisteren heeft verleend, waardoor die taks versterkt is. De opbrengsten ervan blijven echter een onzeker element in heel de discussie.

De grote zorg is dat we in 2018-2019 naar een nultekort moeten gaan. We moeten daarvoor blijven pleiten. Professor Moesen zegt dat we zullen moeten kiezen tussen de taxshift en het begrotingsevenwicht. We hebben daar geen keuze in. We hebben een stabiliteitspact ondertekend en de ministers van Financiën en Begroting hebben in de commissie heel duidelijk gezegd dat wij dat stabiliteitspact zullen respecteren. De gouverneur van de Nationale Bank heeft gezegd dat we ons geen enkele illusie moeten maken en dat dit zeker niet zal worden versoepeld binnen een paar jaar. We moeten zeker ook naar een evenwicht streven om de vergrijzingskosten te kunnen betalen.

02.59 Ahmed Laaouej (PS): Monsieur Van Rompuy, j'essaie de comprendre votre raisonnement. À cette fin, le plus simple est de vous poser une question. Faudra-t-il fournir, pour 2019, des efforts complémentaires à hauteur de huit milliards d'euros? Vous ai-je bien compris?

02.60 Eric Van Rompuy (CD&V): J'ai dit: huit milliards d'euros au total. Ce n'est pas ma déclaration, mais celle du gouverneur de la Banque nationale, qui a indiqué qu'en 2017, le déficit (financieringsbehoefte) serait de 2,5 % et que nous devrions atteindre en 2018 ou 2019 – tout dépend si l'on se place sur le plan nominal ou structurel...

Il y a aussi des efforts structurels. Er is ook de rentelast. Er zijn dus een aantal zaken. Hoe men het ook draait of keert, tegen 2018 zal er acht miljard cumulatief moeten worden gevonden, niet in één jaar. De discussie daarover hebben wij ook in de commissie gevoerd en onze ministers hebben daar zeer duidelijk op gewezen.

Mijnheer Laaouej, er zal een grote inspanning moeten gebeuren de volgende jaren, dat is duidelijk. Een andere discussie is of de taxshift voldoende economische groei zal stimuleren. De minister en ik hebben het een paar weken geleden ook gezegd: als de economische groei niet herneemt, waarbij 1 % economische groei twee miljard is, dan zullen wij de volgende jaren niet alleen op het vlak van begroting, maar ook van werkgelegenheid gevolgen ondervinden. De regering heeft echter het bestedingsrisico genomen om de koopkracht en de competitiviteit te stimuleren. Dat is de enige manier om de volgende jaren niet alleen de werkgelegenheid te stimuleren, maar ook de begrotingssanering te kunnen doorvoeren. Het gaat heel langzaam en moeilijk.

Kijken we naar de primaire uitgaven, waarover ook de heren Dispa en Bogaert het hebben gehad. De departementale uitgaven zijn vorig jaar nog met één miljard gestegen, van 51,3 naar 52,3. De Moesennorm waarbij we de uitgaven nominaal zouden bevriezen, wordt door de regering niet gerespecteerd en kan door de regering ook niet worden gerespecteerd, omdat we worden geconfronteerd met extra noden op het vlak van veiligheid, asiel en migratie, justitie enzovoort. Het blijft een heel moeilijke opgave. De overheidsuitgaven worden teruggedrongen. De globale overheidsuitgaven dalen voor het eerst sinds lang. In 2014 bedroeg dat 51,1 in 2016 zal het 50,5 zijn. Dat gaat aan een zeer traag ritme. Wie de illusie heeft dat dat op een ik en een gij kan worden gerealiseerd, vergist zich duidelijk.

Onze fractie heeft al gezegd dat ze de begroting 2016 zal goedkeuren. Die bevat immers elementen inzake stimulering en sanering van de economie. Die gaat traag, maar in de goede richting en is sociaal verdedigbaar. Op die manier moeten wij de komende jaren werk maken van stimulering en sanering van de economie. Het positieve van het regeringsbeleid is ook dat zij door de pensioenmaatregelen de kosten van de vergrijzing tegen 2060 bijna zal kunnen halveren. Dat blijkt ook uit de statistieken, die ik daarnet nogmaals heb bekeken.

Dat de regering de arbeidsduur verlengt en probeert de mensen langer aan het werk te houden, is op termijn heel belangrijk. De demografische ontwikkeling zal immers ook druk zetten op de publieke financiën.

Ik las afgelopen week dat er binnen veertig jaar 15 tot 16 miljoen Belgen zullen zijn. Er zal daarvoor infrastructuur, zoals scholen en woningen, nodig zijn en er zal meer moeten worden geïnvesteerd in openbaar vervoer. De publieke financiën zullen dus door de demografie onder druk komen te staan. Dat moet allemaal betaalbaar zijn.

Ik besluit dat het voorgestelde budget een nieuwe stap is. De taxshift is ook een nieuwe stap in de goede richting. Verschillende commissieleden hebben gesteld dat wij de uitvoering ervan de komende maanden en jaren zullen moeten monitoren. Dat is duidelijk. Het is geen gewonnen spel. We mogen niet denken dat we nu in een trein zitten die ons de komende jaren zomaar naar een veilige bestemming zal brengen.

Ook de vluchtelingen- en de veiligheidsproblematiek zullen de budgetten en de samenleving onder druk zetten. Er zullen heel wat nieuwe behoeften zijn. Denk maar aan onderwijs en jobcreatie. Iedereen zegt dat de vluchtelingen die hier komen, binnen zes maanden een job zullen hebben. Vergeet dat maar. Dat zal allemaal enorme inspanningen vergen en de overheid moet en zal daarin een belangrijke rol spelen.

De vermindering van de overheidsuitgaven zal moeizaam gaan. De regering doet dat werk en onze fractie steunt die politiek. Dat onze fractie een paar kritische bedenkingen verwoordt – ik heb dat hier al een paar keer gehoord – is niet ongewoon: daartoe dient het Parlement.

Wij zijn geen brievenbus. Bij de besprekingen in de commissies, zowel over de begroting als over de taxshift, kan de oppositie haar mening uiten en kan de meerderheid daarop ingaan. Ook de instellingen die ons raad geven, moeten wij au sérieux nemen. In de volgende maanden zullen wij de kans krijgen om bijvoorbeeld de Nationale Bank en het Planbureau uit te nodigen, zodat zij hun visie, die dikwijls technisch ingewikkeld is en waar heel wat hypothesen achter schuilgaan, in de commissie kunnen uitleggen.

02.61 Sophie Wilmès, ministre: Je voudrais commencer cette réponse en remerciant du fond du cœur l'ensemble des collaborateurs et fonctionnaires qui ont travaillé longuement et durement à l'élaboration de ce budget, de même que les parlementaires pour les discussions constructives et respectueuses que nous avons pu avoir. Comme l'a fait élégamment M. Dispa, je tiens aussi à remercier les services de la Chambre qui ont concouru à ce que tout se passe de belle manière.

Ce budget est effectivement à l'image de ce gouvernement. Il est transparent. On l'a inscrit dans une perspective pluriannuelle et il constitue une étape importante qui atteste de l'engagement concret du gouvernement à renforcer la compétitivité de l'économie et le pouvoir d'achat. Il atteste aussi de sa détermination à mener une politique d'assainissement budgétaire responsable, garante de la viabilité à long terme de notre modèle de protection sociale.

Cet assainissement permettra en 2016 de limiter le solde de financement de l'entité 1 à -1,8 % du PIB et le solde structurel à -1 %, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux résultats de 2014 qui font état d'un solde de financement de -2,6 et d'un solde structurel de -2,2 % pour l'entité 1.

Entre 2014 et 2016, il y a bien une amélioration structurelle de 1,2 % et entre 2015 et 2016, il y a aussi une amélioration structurelle de 0,6 %. C'est deux fois 0,6 % et pas moins comme on a pu l'entendre.

Ce budget constitue aussi une étape importante parce qu'il démontre que le gouvernement s'est engagé dans une perspective à long terme. L'assainissement budgétaire et les mesures associées ont été déterminés dans une perspective pluriannuelle en phase avec les orientations édictées dans le programme de stabilité.

Met dat doel voor ogen werden de werkzaamheden van juli en oktober uitgevoerd en werden er maatregelen bepaald en geïntegreerd in onze begrotingsvooruitzichten, niet alleen voor 2016, maar ook voor de periode 2017-2019.

Ik herinner hierbij aan de doelstelling van heel de regering voor een structureel evenwicht vanaf 2018 voor entiteit I. Wij moeten hiervoor inderdaad nog een inspanning van twee miljard euro leveren in 2018 en 3,15 miljard euro in 2019. Dat zijn echter gecumuleerde cijfers. Met andere woorden, beide inspanningen moeten niet worden opgeteld.

Het spreekt voor zich dat het meerjarenkader, dat op dit moment de inspanningen bepaalt, die nog moeten worden geleverd om de doelstellingen van een structureel evenwicht in 2018 te halen, in de komende maanden zal moeten worden geactualiseerd op basis van parameters die met de opeenvolgende vooruitzichten evolueren. Dat kader zal ook moeten worden geactualiseerd naar aanleiding van het bijwerken in de toekomst van het Stabiliteitsprogramma, in samenwerking met de deelstaten. Hierbij streven wij naar een sfeer van uitwisseling en onderling overleg via het Overlegcomité of via de interministeriële conferentie van Begroting en Financiën.

Om die doelstelling te kunnen verwezenlijken, zal de regering er in het bijzonder op toezien dat de inkomsten en uitgaven regelmatig gemonitord worden om zo regelmatig mogelijk over de meest recente informatie te kunnen beschikken met betrekking tot de verwezenlijking en de uitvoering van de maatregelen. De regering zal ook rekening houden met de macro-economische parameters via de actualisering van de

economische begroting door het federaal Planbureau.

Dankzij die dynamiek zullen wij reeds op zeer korte termijn, met name in maart, de noodzakelijke inspanningen kunnen evalueren, rekening houdend met de nieuwe macro-economische vooruitzichten, die oog hebben voor zowel de impact als de terugverdieneffecten van de beleidsmaatregelen op de groei van de werkgelegenheid.

Naast de methodologische kwestie met betrekking tot de aanrekening van de maatregelen in de studies van de Nationale Bank van België en van het Federaal Planbureau van de aanpak van de regering, wens ik erop te wijzen dat de twee studies aantonen dat de maatregelen die genomen werden om de competitiviteit en de koopkracht van de werknemers te versterken, een positieve impact hebben op de groei, op de competitiviteit en op de werkgelegenheid. De studies verwachten bovendien veel meer terugverdieneffecten dan geraamd in de begroting voor 2016. Het Federaal Planbureau en de NBB voorzien in een terugverdieneffect van 1,7 miljard respectievelijk vijf miljard, terwijl wij een terugverdieneffect van slechts 900 miljoen ten opzichte van 2020 hebben meegeteld in onze begroting.

Je voudrais aussi revenir sur les évaluations du budget 2016 qui ont été réalisées à ce jour par des institutions extérieures indépendantes comme la Cour des comptes, la Commission européenne et le FMI. Concernant l'analyse de la Cour des comptes du budget 2016, force est de constater qu'elle n'a pas considéré que celui-ci ne tenait pas la route ni constaté d'erreurs. Elle a bien sûr émis, par prudence – et c'est son job légitime –, des remarques sur le rendement de certaines mesures. Soit elle n'était pas en mesure de déterminer leur rendement avec certitude, soit parce que les modalités à mettre en œuvre pour y arriver n'étaient pas totalement précisées. Cela ne veut pas dire que le rendement ne sera pas au rendez-vous. Le gouvernement est, bien entendu, attentif à l'ensemble des observations de la Cour des comptes. J'ai d'ailleurs répondu moi-même à l'ensemble des remarques émises en ce qui concerne les dépenses primaires, ceci afin d'apporter les éclaircissements et les explications nécessaires. J'ai également répondu longuement et en détail aux questions des parlementaires en commission.

Concernant l'avis rendu par la Commission européenne sur le *draft budgetary plan 2016*, et au-delà du fait que la Commission ne prend pas en compte toutes les mesures, par prudence, comme elle le fait à l'égard de l'ensemble des pays européens, ou qu'elle n'a pas le même point de vue sur ce qu'il faut considérer comme un *one-off*, il faut signaler qu'elle a rendu un avis globalement positif. En effet, le *draft budgetary plan* a été qualifié de *broadly compliant* en 2016, soit une note supérieure à celle de l'an dernier. Pour rappel, la Commission européenne avait qualifié le *draft budgetary plan 2015* de *risk of non-compliant*.

Enfin, je ne pourrais conclure mon exposé sans aborder les deux questions d'actualité que sont la crise de l'asile et la lutte contre le terrorisme et le radicalisme. À cet égard, je rappelle que le budget aborde ces questions sous l'angle de ce que nous appelons une "provision". Ces dernières sont essentiellement prévues pour couvrir des dépenses dont le montant est incertain et dont la ventilation par département n'est pas encore connue. Il ne s'agit donc pas d'un manque de transparence mais d'une technique budgétaire qui correspond à une réalité objective.

La question budgétaire de l'asile est prise en compte dans le budget de l'entité 1 via une provision intitulée "Asile et Migration" de 350 millions d'euros en 2016. Celle-ci a pour but de couvrir les dépenses supplémentaires auxquelles les départements pourraient être confrontés suite à la crise de l'asile.

Les départements concernés pourront ainsi, sur la base d'une analyse de leurs besoins, demander un droit de tirage sur la provision. La provision est effectivement dotée de 350 millions d'euros pour 2016. Il s'agit évidemment d'une première estimation, puisqu'une clause de rendez-vous a été fixée par le gouvernement lors du contrôle budgétaire afin de pouvoir estimer, de manière plus certaine, l'étendue des besoins en fonction de l'évaluation et de l'évolution de la situation tant au niveau national qu'international.

Cette crise de l'asile peut indéniablement être qualifiée d'événement inhabituel, hors de notre contrôle avec un impact sur l'ensemble des dépenses du gouvernement. Dans ce cadre, le gouvernement belge, dans l'attente d'une décision de la part des autorités européennes, a actuellement comptabilisé ses dépenses comme un *one-off*.

02.62 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Avec quel calendrier?

02.63 Sophie Wilmès, ministre: J'y arrive! Il n'y a pas de calendrier. C'est déjà la réponse immédiate. Mais

en tout état de cause, ce sera *ex post*, monsieur Nollet et cela concernera 2015 et 2016. Telle est la décision qui a été prise actuellement. Je poursuis en néerlandais, mais vous comprendrez aussi.

De Europese Commissie heeft zich nog niet definitief uitgesproken in dit dossier. Zij heeft echter wel het uitzonderlijke karakter van deze crisis erkend. Eind oktober heeft de voorzitter van de Europese Commissie, Jean-Claude Juncker, zich overigens uitgesproken voor een flexibele interpretatie van het stabiliteits- en groeipact, om de lidstaten te helpen het hoofd te bieden aan de massale toestroom van vluchtelingen.

Voor de strijd tegen het terrorisme en radicalisme werd eveneens een provisie van 400 miljoen euro ingeschreven in de begroting 2016, om de kosten te dekken, ter versterking van de genomen maatregelen en voor nieuwe initiatieven in de strijd tegen terrorisme en radicalisme. De prioriteiten zullen moeten worden bepaald op basis van de reële noden, geformuleerd door de departementen en rekening houdend met de werkzaamheden van de speciale commissie voor de terrorismebestrijding.

Zoals de eerste minister heeft aangegeven, zouden de militaire en burgerlijke inlichtingendiensten, het federale parket en het OCAD, die een essentiële rol spelen in de strijd tegen terrorisme en radicalisme, als eerste aanspraak moeten kunnen maken op bijkomende middelen. In dit stadium wil ik echter niet vooruitlopen op beslissingen die in dat kader kunnen worden genomen. Desondanks leg ik er de nadruk op dat wij snel en goed willen werken. De eerste beslissingen zullen snel moeten worden genomen op basis van de goedgekeurde kredieten.

Die 400 miljoen zijn inderdaad nog niet gefinancierd. Wij hebben snel moeten werken. Ik ben er echter van overtuigd dat niemand hier twijfelt aan de nood voor bijkomende financiële middelen. Zoals eerder gezegd, zal ook dit dossier, zoals alle uitgaven en ontvangsten, bestudeerd worden in het kader van de budgettaire controle van maart.

02.64 Ahmed Laaouej (PS): Madame Wilmès, ce que j'entends est très inquiétant. D'abord, vous nous expliquez que cette provision de 400 millions va servir à couvrir des frais, des dépenses déjà engagées. Si j'ai mal compris, tant mieux!

02.65 Sophie Wilmès, ministre: Vous avez mal compris, monsieur Laaouej.

02.66 Ahmed Laaouej (PS): Tant mieux. Deuxième élément, à ce stade, si je comprends bien, il n'y a toujours pas de décision politique quant à la nature de cette enveloppe supplémentaire, à savoir structurelle ou non structurelle, récurrente ou non récurrente. C'est inquiétant.

Troisième élément, à ce stade, ces 400 millions ne sont pas financés. Je peux comprendre que c'est un amendement qui est venu se rajouter au projet de budget relativement tardivement. Dans vos discussions avec l'Europe, allez-vous présenter ces 400 millions comme étant structurels ou conjoncturels? Je peux comprendre que si vous leur présentez cela comme étant structurel, ils vont peut-être considérer que votre trajectoire n'est pas respectée. Dès lors, peut-être qu'une échappatoire, une tentation pourrait vous conduire à dire que finalement, c'est une provision temporaire, ce qui ne correspond pas, me semble-t-il, au discours du gouvernement jusqu'à présent. Pour le moment, cela reste très nébuleux.

Sans parler de l'affectation précise. Je peux comprendre qu'il doit y avoir un processus de concertation avec les différents services et une discussion au sein du gouvernement. Nous avons dit nos priorités, mais je peux comprendre que vous ne soyez pas encore, de ce point de vue, en possession d'éléments plus précis. Voilà mes trois éléments d'inquiétude.

02.67 Sophie Wilmès, ministre: Je vous rassure, monsieur Laaouej: nous sommes cohérents. La première chose, c'est que nous parlons bien de dépenses supplémentaires. Ce n'est pas pour couvrir des engagements existants. Nous nous sommes mal compris.

La deuxième chose, c'est qu'à partir du moment où l'on demande aux services et aux départements de faire des listes de ce qu'ils estiment prioritaire et qu'il y aura une priorisation des projets, je ne pense pas judicieux aujourd'hui de limiter la possibilité d'investir de manière récurrente ou de manière *one shot*.

Par contre, au niveau de la considération des coûts, l'Europe considère en tout cas toutes nos dépenses comme structurelles. C'est à nous de démontrer qu'elles ne le sont pas. Ce sont deux concepts différents.

Vous êtes déjà en train de me demander d'anticiper sur les décisions ou les besoins des services ou la priorisation qui sera faite en disant que ce ne sera que de l'investissement ou que du personnel. Ce n'est pas sérieux. L'objectif est, et le gouvernement s'est déjà très clairement expliqué là-dessus: nous établissons une liste des besoins, nous priorisons et en fonction de ceci, il y aura probablement des dépenses récurrentes et probablement des dépenses en investissements.

La considération de la Commission européenne sur le fait que ce soit ou non une dépense structurelle vient *ex ante*, si elle accepte que cette question soit examinée à part, comme ce fut le cas pour l'asile. Cela reste à démontrer. Nous n'en sommes pas encore là, au contraire de ce que nous avons fait pour l'asile.

Nous savons que ces coûts seront importants et qu'ils auront probablement un impact durable sur notre budget. Nous demanderons donc à l'Europe de prendre en considération cette situation, de la même manière que nous l'avons demandé pour l'asile.

U zult begrepen hebben dat de begroting 2016 klopt. Ze ligt in de lijn van de engagementen die tegenover de Europese Commissie zijn aangegaan om het structurele saldo te verbeteren. De noodzakelijke sanering om de nagestreefde evenwichtdoelstelling vanaf 2018 te bereiken, werd bij ongewijzigde omstandigheden geïdentificeerd. De begroting is een levende materie. Ze dient dus te worden aangepast naargelang de evolutie van de macro-economische parameters en de realiteit op het terrein.

L'avis globalement positif de la Commission européenne sur le *draft budgetary plan* 2016, qui a été, pour rappel, qualifié de *broadly compliant*, et l'identification claire dans notre budget des efforts à effectuer nous indiquent indubitablement que nous sommes sur le bon chemin, mais qu'il est vrai que le travail n'est pas fini. Je me demande d'ailleurs s'il le sera un jour, au niveau budgétaire.

Nous savons déjà que, toutes choses restant égales par ailleurs, la crise de l'asile et la problématique sécuritaire auxquelles nous sommes confrontés auront un impact durable sur le budget. L'ampleur de cet impact va dépendre de l'évolution de la situation.

Je suis réaliste, mais aussi optimiste. Les réformes structurelles engagées par ce gouvernement depuis sa mise en place sont saluées par différentes instances internationales comme la Commission européenne, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et, hier encore, le Fonds monétaire international (FMI).

À cet égard, le FMI a souligné les efforts majeurs réalisés par le gouvernement en une année seulement. La modération salariale et le *tax shift* devraient ainsi soutenir, selon le FMI, les créations d'emploi. La réforme des pensions permettra, quant à elle, de faire face au coût du vieillissement et de contribuer à la hausse du taux d'emploi.

Le FMI invite, dans son avis, le gouvernement à aller encore plus loin dans les réformes en poursuivant notamment les réductions des dépenses publiques et en améliorant l'efficacité de l'administration. Le FMI recommande aussi que chaque niveau de pouvoir contribue au processus de consolidation budgétaire qui est indispensable pour assurer la baisse de notre endettement, ce que l'État fédéral s'engage à faire.

Par ailleurs, il est évident, puisque le FMI s'exprime sur la maison Belgique, que les Régions devront apporter leur pierre à l'édifice, ce qu'elles ne manquent pas de faire.

02.68 Ahmed Laaouej (PS): Madame la ministre, permettez-moi de vous rappeler, en guise de boutade, que le FMI s'était trompé dans ses multiplicateurs quand il s'était agi d'évaluer les politiques d'austérité qu'il préconisait. Je vous invite donc à faire attention aux recommandations du FMI.

Cela dit, j'entends dire que ce dernier vous recommande de diminuer encore les dépenses publiques. Que pensez-vous de cette recommandation?

02.69 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): (...)

02.70 Sophie Wilmès, ministre: Vous êtes charmant, monsieur Nollet! Et vous savez que le gouvernement dit toujours la vérité!

Monsieur Laaouej, on nous explique que les diminutions des dépenses publiques sont en train de détricoter tout ce que l'État peut faire et toutes ses missions. Pour ce qui me concerne, je vous explique qu'il y a des instances indépendantes qui disent que l'État Belgique peut mieux faire.

Contrairement à certains, ma lecture des recommandations du FMI n'a pas été unidimensionnelle. Je suis donc tout à fait consciente du fait que lesdites recommandations comportent des points très positifs quant à la politique du gouvernement et qu'elles attirent notre attention sur certains points, tant pour ce qui concerne le fédéral que les Régions.

On aime évoquer ici des institutions internationales indépendantes quand cela arrange. Pour ma part, j'évoque simplement qu'il existe des institutions internationalement reconnues qui nous encouragent à aller plus loin dans le contrôle des dépenses publiques.

02.71 Ahmed Laaouej (PS): Madame la ministre, avec d'autres collègues, on a essayé de vous rappeler – cela figure dans toute une série de rapports – que la Justice crie famine, que la Défense a d'énormes besoins. On sait aussi que pour les politiques de sécurité, vous avez décidé de dégager une provision de 400 millions. Il ne s'agit que de trois exemples, mais je pourrais continuer avec la Coopération au développement et toute une série d'autres administrations.

Le FMI vous recommande de diminuer encore les dépenses publiques. La question politique que je vous pose est de savoir si vous allez suivre ou non cette recommandation ou si vous prenez l'engagement d'être attentive aux besoins des différents départements.

02.72 Sophie Wilmès, ministre: Je prends l'engagement formel, comme cela a d'ailleurs toujours été le cas du gouvernement, d'être attentive aux besoins des différents départements. L'objectif, c'est de faire des économies là où c'est possible et quand c'est possible, et d'augmenter l'efficacité de l'administration, ce que vous dites être mission impossible tout en faisant savoir que cela ne rapportera pas autant qu'on peut s'y attendre.

02.73 Laurette Onkelinx (PS): N'allez pas trop loin! Vous dites que le gouvernement a toujours été attentif aux demandes de ses différentes administrations. On a vu, en matière de sécurité, que ce n'était pas le cas! D'ailleurs, vous avez dû faire marche arrière et débloquer un nouveau budget. Je pense que vous devez être beaucoup plus attentive dans votre manière de gérer les dépenses publiques.

02.74 Sophie Wilmès, ministre: Si je peux conclure, je pense qu'il faut également être extraordinairement attentif au fait que nous vivons dans un autre monde. C'est une nouvelle situation. Aussi, reprocher au gouvernement de ne pas avoir investi de la même manière que nous allons investir aujourd'hui pour faire face à des difficultés nouvelles, c'est un très, très mauvais procès!

02.75 Laurette Onkelinx (PS): (...)

02.76 Sophie Wilmès, ministre: Oui, merci, madame Onkelinx!

02.77 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, il faudra vraiment que nous nous revoyions. Cette idée de monitoring permanent de la mise en œuvre de votre budget, notamment sur toutes les recettes qui sont mises en doute par différentes institutions, est essentielle, sinon l'édifice ne tiendra pas la route. Nous sommes au stade d'un budget. Un budget, c'est un pari que vous prenez, que nous mettons en doute. Je ne referai pas le débat depuis le début.

En ce qui concerne l'aspect spécifique des 400 millions, vous entretenez le flou. En même temps, on ne peut pas vous demander de prendre aujourd'hui des décisions, qui demandent un peu de temps. Je veux bien l'admettre, mais je voudrais vous rappeler combien nous serons attentifs à l'affectation de ces moyens et à leur financement. C'est essentiel. Des secteurs sont en très grande difficulté au niveau fédéral.

Déjà, nous nous interrogeons sur la façon dont vous pourrez réaliser des économies supplémentaires sans toucher aux missions essentielles de l'État fédéral. Si c'est pour prendre 400 millions de plus à des secteurs qui sont déjà en difficulté et pour lesquels vous annoncez des difficultés supplémentaires, j'ignore comment on y parviendra.

Je vous ai posé une question très précise au début de mon intervention sur la mise en œuvre des accords de Paris, sur l'engagement de financement du Fonds vert d'adaptation aux changements climatiques à hauteur de 50 millions d'euros, engagement pris par le premier ministre en notre nom à la tribune du Bourget. Je vous réitère ma question: s'agit-il de moyens additionnels au budget de la Coopération au développement?

Si oui, je vous avoue que je ne les ai pas repérés dans le budget 2016. À quel article budgétaire se trouvent-ils? Devons-nous considérer, comme pour les 400 millions d'euros, que cela viendra plus tard? Ici, il n'y a pas d'amendement. On peut aussi interrompre les travaux, renvoyer en commission et prendre cet amendement. Je suis disponible pour tenir une réunion séance tenante et permettre que le budget soit voté. Cet engagement est déjà, à nos yeux, insuffisant; il faut à tout le moins qu'il soit effectif. C'est un élément important que je voudrais que vous précisiez.

02.78 Sophie Wilmès, ministre: Madame Onkelinx, nous n'avons pas été distraits. L'année dernière, il y a eu une provision sécurité de 200 millions qui a directement été mise en place après ce qui s'est passé à Paris.

Monsieur Gilkinet, je vous rejoins, nous serons tous attentifs à la manière dont ces 400 millions seront dépensés puisqu'ils ont un seul objectif, la lutte contre le terrorisme et le radicalisme. En ce qui concerne les 50 millions annoncés, dans ce montant, il y a 25 millions à charge du fédéral, 25 millions à charge des Régions. Le fédéral devra être financé principalement par les recettes ETS; je parle sous le contrôle de Mme Marghem.

02.79 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): On parle bien des 25 millions fédéraux. Vous les prenez en complément des budgets actuels de la Coopération au développement et vous les prenez sur les recettes ETS.

02.80 Sophie Wilmès, ministre: Je vous ai dit qu'on les prendrait principalement sur les budgets ETS.

02.81 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): En complément des budgets actuels de la Coopération au développement?

02.82 Sophie Wilmès, ministre: D'abord sur les budgets ETS!

02.83 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): D'abord ou pas, peu importe!

02.84 Sophie Wilmès, ministre: Prioritairement sur les budgets ETS! Je ne comprends pas votre question. Ce sont les moyens ETS, ce ne sont pas les moyens de la Coopération au développement.

02.85 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Merci!

02.86 Minister Johan Van Overtveldt: Mijnheer de voorzitter, collega's, eerst en vooral dank ik alle leden van de commissie voor de Financiën voor de uitzonderlijk goede samenwerking van de jongste dagen. Ik kan helaas niet elke dag voor bier zorgen. Degenen die er al van genoten hebben, hebben het gehad. Misschien moeten wij erover nadenken om het ook nog eens op een andere manier te kunnen doen.

Er werd al heel wat gezegd en ik zal mij dan ook beperken tot een aantal algemene bedenkingen. Daarna zal ik uiteraard ingaan op een aantal bemerkings over specifieke inkomsten, die vandaag werden geuit.

Le débat sur le *tax shift*, c'est pour vendredi si j'ai bien compris. Mais, aujourd'hui, j'ai déjà entendu pas mal de commentaires à ce sujet ce qui est assez normal. Effectivement, le *tax shift* est quelque chose de très important dans la politique du gouvernement. Ce qui est certainement aussi le cas, c'est que les fameux effets retour ne sont pas calculés dans le financement du *tax shift* même. On a réservé ces effets de retour pour le budget.

On a aussi beaucoup parlé aujourd'hui des études du Bureau du Plan, de la Banque nationale mais on peut être clair. J'ai pu constater que l'opposition était assez fixée sur l'étude de la Banque nationale. Celle-ci dit qu'au niveau des effets retour, 5 milliards tomberont dans le budget. Nous verrons. Je respecte beaucoup la

Banque nationale et je respecte aussi ce qu'elle dit au niveau de ces effets retour et aussi ce qu'elle dit sur les effets du *tax shift* en ce qui concerne le revenu disponible, les investissements et l'emploi.

De timing van de taxshift, en dus ook van het effect op de begroting, is van belang. Er is al op gewezen dat het misschien geen evidente timing is. Wij leven inderdaad in redelijk onzekere economische omstandigheden. U weet allemaal dat wij over exact één uur zullen weten wat de Federal Reserve zal doen met de rentevoeten. De kans is zeer groot dat, na ruim zeven jaar beleid van rentedalingen en uiterst lage rentevoeten, de Amerikaanse rentevoeten zullen worden verhoogd. Dat is een nieuw gegeven. Dat kan absoluut geen effect geven of dat kan allerhande effecten geven. Iedereen is het erover eens dat wij niet weten wat het effect zal zijn.

Ik heb de heer Draghi al een paar keer geciteerd in de discussies in de commissie. Zijn engagementen blijven wat mij betreft, ondanks de commentaren van de marktanalisten op de recente beslissingen, onverkort aan de orde. Hij zal zijn beleid voortzetten tot de groei heropleeft en vooral tot de inflatie heropleeft, wat natuurlijk een zeer belangrijk gegeven is. Immers, wanneer wij over rentevoeten en rentelasten spreken, moeten wij uiteraard over reële effecten spreken, zijnde de nominale rente gecorrigeerd voor inflatie. Ook op dat vlak is het afwachten wat het concrete resultaat zal zijn.

02.87 Ahmed Laaouej (PS): Monsieur le ministre, sur ce point en particulier, pensez-vous que, d'une manière ou d'une autre, la Banque centrale européenne puisse être influencée par le relèvement, attendu par certains, des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine dans les prochaines semaines? Cela pourrait-il changer la donne en Europe et, par voie de conséquence, influencer sur votre budget?

02.88 Johan Van Overtveldt, ministre: Monsieur Laaouej, je ne ferai pas de commentaire spécifique sur la politique de la Banque centrale européenne. Sinon, je risque de provoquer une nouvelle petite bagarre avec M. Van Rompuy.

Pour la Banque centrale européenne et M. Draghi, ce qui va se passer aux États-Unis représente un paramètre parmi d'autres dans un processus de décision.

Comme je l'ai déjà souligné en commission, la crédibilité d'un gouverneur de Banque centrale constitue son seul actif. M. Draghi n'a eu de cesse de souligner – et je le crois – qu'il allait poursuivre sa politique jusqu'au moment où la croissance et l'inflation commenceraient à s'élever. Je ne peux pas lire dans ses pensées et ne peux donc pas répondre très précisément à votre question. Pour moi, l'aspect principal est ce que je viens de dire: M. Draghi n'a que sa crédibilité, qui dépendra de ce qu'il va faire et des résultats de son action sur la croissance et l'inflation.

Met het oog op de timing is het volgens mij — dat was mijn argument toen de heer Laaouej tussenbeide kwam — nu het moment om zoiets te doen. Wij zijn als relatief kleine en zeker zeer open economie onvermijdelijk afhankelijk van wat er internationaal gebeurt. Daartegen moeten wij trachten ons op een structurele manier te wapenen, in die zin dat wij ons eigen groeipotentieel moeten aanscherpen. Dat doen wij met deze taxshift, zonder de minste twijfel wat mij betreft.

Ook hier kan ik opnieuw verwijzen naar de rapporten van de Nationale Bank van België en Federaal Planbureau en naar de commentaren van de Europese Commissie, het IMF en de OESO. De taxshift zal op het vlak van de structurele groeikracht van de economie een substantiële bijdrage leveren en dat hebben wij echt nodig.

En ce qui concerne les effets retour relatifs au budget, c'est un aspect qui jouera en fonction des perspectives budgétaires des prochaines années. Pour le reste, aujourd'hui, on peut faire des hypothèses; inévitablement, il faut le faire au niveau de la croissance et de l'inflation. Un différentiel de 1 % de croissance a immédiatement un impact sur le budget arrondi de deux milliards. Je confirme donc ce que Mme Wilmès vient de dire. Le gouvernement prend ses responsabilités. Nous ne sommes pas dans un contexte de maintien de la politique. Nous nous adapterons aux circonstances lorsqu'elles se présenteront effectivement.

Een tweede algemene bemerking die ik graag zou willen maken, betreft de argumentatie die ook in de commissie voor de Financiën een aantal keer aan de orde is gekomen. Dat is namelijk dat de huidige regering het vraagbeleid uit het oog verliest. Niets is minder waar. Ook een aanbodbeleid heeft immers een erg duidelijke vraagcomponent. Ik bedoel daarmee het volgende.

Wat is een aanbodbeleid? Een aanbodbeleid is een beleid dat bijvoorbeeld en niet het minst de competitiviteit opnieuw scherp zet, waarbij ervoor wordt gezorgd dat de arbeidsmarkt functioneert. Wat zijn de gevolgen van een dergelijk beleid? Dat zijn: competitiviteit, investeringen, arbeidsmarkt, meer jobs. Investerings zijn uiteraard een onderdeel van de vraag in de economie.

Cela fait partie de la demande de l'économie. S'il y a des emplois additionnels, cela aide aussi certainement l'emploi. Quand on mène une politique de l'offre qui est bien pensée et bien développée, cela aide aussi la demande dans l'économie. Dans ce sens, je ne vois aucune contradiction entre politique de l'offre et politique de demande.

Ik ga specifiek in op een aantal inkomstenmaatregelen.

Er is de kaaimantaks en dat is een nieuwe belasting, dus per definitie een belasting waarvan men moet afwachten wat er gebeurt op het vlak van de inkomsten. Het is de vaste bedoeling van het kabinet en van de FOD Financiën om dat van zeer nabij te volgen en kort op de bal te spelen qua evaluatie. Vandaar ook al heel snel enkele amendementen om het originele wetsontwerp al bij te sturen.

Wat de inkomsten betreft, ben ik ervan overtuigd dat men zich bij de FOD Financiën veeleer conservatief heeft opgesteld. Men heeft op basis van gegevens van de Nationale Bank van België de activa, aangehouden door Belgische rijksinwoners in de landen waarvan de entiteiten worden vermeld op de lijst van juridische constructies, opgeteld, met dien verstande dat er twee heel belangrijke correcties of bijstellingen zijn. Niet bij de berekening betrokken zijn de Verenigde Staten, Zwitserland en Luxemburg. Dat zijn geen onbelangrijke landen in die context. Er is ook uitsluiting gemaakt van de directe investeringen op basis van de gegevens, opgenomen in de betalingsbalans. Zo komen we aan een totaal van 57,7 miljard euro. Er is een rendement van 3,2 % opgekleefd en een belastingtarief van 25 %. Zo komen we tot een opbrengst van 460 miljoen euro voor de kaaimantaks. Dat zijn op basis van wat ik zopas heb genoemd zeer redelijke hypothesen, die in de toekomst zouden moeten kunnen gerealiseerd worden.

En ce qui concerne la TVA sur l'électricité, il y a effectivement une grande différence entre ce que dit le Bureau du Plan et ce que le SPF Finances avance. La différence est bien explicable dans le sens où le Bureau du Plan utilise des données macroéconomiques très générales, tandis que le SPF Finances se base sur des réalisations effectives. Le SPF avance donc des chiffres beaucoup plus réalistes, *up to date*.

Toujours en ce qui concerne la TVA sur l'électricité, il y a de nombreux cas spécifiques que nous sommes en train d'étudier. Nous investiguons au niveau du SPF Finances sur ce qui s'est passé les mois précédant le passage de 21 à 6 %. Je ne dispose pas encore des résultats de ces analyses mais il va de soi que nous suivrons cela de très près.

De regularisatie is niet teruggetrokken wegens inhoudelijke redenen. De opmerkingen van de Raad van State konden perfect juridisch worden weerlegd. Wij hebben de regularisatie teruggetrokken om het overleg met de regio's – volgende week is er een Overlegcomité gepland – ook in deze materie alle kansen te gunnen.

02.89 Georges Gilkinet (Ecolo-Groen): Je voudrais contredire le ministre sur la régularisation. Le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur le fond. Il a simplement discuté assez longuement de la question de la compétence, à deux reprises (sur la première version et sur la deuxième version) et il en a conclu: "Dès lors qu'un accord préalable est nécessaire avec les entités fédérées, nous ne jugerons pas du fond." Chaque chose en son temps, réglez la question institutionnelle avec les Régions, puis le Conseil d'État fera une analyse sur le fond, ensuite nous en discuterons et nous vous donnerons notre avis.

Vous attendez 250 millions structurels de recettes d'un dispositif dont on ne connaît pas la date d'entrée en vigueur. C'est beaucoup plus que les précédentes régularisations. Il y a par ailleurs la taxe Caïman. On ne peut pas taxer deux fois les mêmes montants. Je ne vais pas refaire la démonstration qui a été faite tout à l'heure, mais nous mettons fortement en doute la possibilité, l'utilité, la pertinence et les recettes liées à cette régularisation fiscale. En tout cas, le Conseil d'État ne s'est pas prononcé sur la qualité du dispositif mais uniquement sur la question des compétences.

02.90 Ahmed Laaouej (PS): Il y a eu deux avis du Conseil d'État puisqu'il y a eu finalement deux moutures du projet de loi. Le deuxième avis du Conseil d'État dit clairement qu'il y a au moins deux excès de compétences. Pour cette raison, il me semblait avoir compris que vous aviez sagement décidé de renvoyer

vers le comité de concertation, en application des articles 3 et suivants des lois coordonnées sur le Conseil d'État, qui prévoient en pareil cas qu'il y a lieu de renvoyer le projet de loi vers le comité de concertation. C'est une obligation légale.

02.91 Johan Van Overtveldt, ministre: La raison principale pour laquelle nous avons retiré le projet, c'est effectivement pour pouvoir en discuter avec les Régions. Nous le ferons dès la semaine prochaine, le 23 décembre si je me souviens bien.

En ce qui concerne vos dernières remarques, monsieur Gilkinet, je veux souligner que les recettes potentielles sont fonction d'une situation internationale qui a fort changé avec les initiatives prises au niveau de l'OCDE notamment. Cela signifie que les moyens pour organiser l'évasion au niveau international sont quand même plus limités qu'auparavant.

Je répète volontiers les propos tenus par M. Van der Maelen, à savoir que c'est surtout l'influence des États-Unis qui a joué à ce niveau durant ces dernières années.

On a désormais une espère de triangulaire entre la taxe Caïman, la lutte contre la fraude et la régularisation. Je suis certain que ces trois éléments vont se renforcer mutuellement. Les recettes possibles sont très difficiles à déterminer, mais la synergie entre ces trois éléments va se renforcer.

In verband met de inkomsten werd ook verwezen naar de speculatiebelasting. Daar werd de vraag gesteld – onder meer door mevrouw Temmerman – of we niet heel wat evasief gedrag zouden krijgen. Welnu, ook hier een antwoord in dezelfde lijn. Zoals we de speculatiebelasting nu voorzien hebben zijn belastingplichtigen verplicht om de speculatieve meerwaarden op hun transacties via buitenlandse rekeningen aan te geven. Op basis van de CRS – de Common Reporting Standards – zullen alle financiële instellingen van alle deelnemende landen – dat zijn er in totaal 61, waaronder alle EU-lidstaten en zelfs Zwitserland, Liechtenstein en de Kaaimaneilanden – verplicht zijn gedetailleerde informatie te verstrekken over saldi en inkomsten op spaartegoeden, effectenrekeningen en levens- en beleggingsverzekeringen van hun buitenlandse klanten. Dat betekent dus dat ook de Belgische fiscale administratie op basis van deze informatie een aantal doelgerichte controles van deze transacties zal kunnen verrichten.

Tot slot, wens ik nog eens te benadrukken dat de combinatie van het regeringsobjectief – zoals door mevrouw Wilmès uitgebreid toegelicht – om hoe dan ook te trachten tegen 2018 tot een structureel evenwicht te komen met de taxshift een heel belangrijk gegeven vormt voor onze economie. Ze betekent een structurele versterking van de groeicapaciteit van onze economie, van het jobcreatiepotentieel van onze economie en een tewerkstellingsgraad die zal stijgen. Ik ben ervan overtuigd dat dit uiteindelijk de determinerende factoren zijn die maken dat we onze sociale zekerheid en onze welvaartstaat op termijn betaalbaar kunnen houden.

De **voorzitter**: Als er geen replieken meer zijn is dit hoofdstuk afgesloten.

Comme convenu, nous aurons un débat sur les accords COP21 avec, pour chaque groupe, 5 minutes. Je n'ai pas de liste d'orateurs. Je demande à ceux qui veulent intervenir om zich te melden.

Debat COP21

Débat COP21

02.92 Sébastien Pirlot (PS): Monsieur le président, chers collègues, le 13 novembre dernier, Paris était synonyme de terreur. Depuis quelques jours, la capitale française est synonyme d'espoir. Ce week-end, les sourires, les cris et les larmes de joie ont illuminé la 21^e Conférence Climat des Nations unies. Cet accord montre que 195 pays, avec leurs différences et intérêts propres, sont capables de se rassembler et de défendre une cause commune.

De nombreuses crises traversent le monde. Elles sont climatiques mais aussi financières, sociales, sécuritaires et humanitaires. Pour faire face à ces crises multiples et liées entre elles, nous avons besoin de dialogue et de solutions au niveau international. La Conférence de Paris vient de nous démontrer que c'est possible. La Conférence de Paris vient de démontrer que le multilatéralisme fonctionne. La Conférence de Paris vient de donner tort à ceux qui regardent avec mépris et cynisme le dialogue mondial que permet l'ONU. C'est déjà un gigantesque succès collectif.

À cet égard, mon groupe tient à saluer le travail de la présidence française. Elle a démontré son savoir-faire et sa détermination. Nous pouvons être fiers de voir un pays de l'Union européenne capable d'un tel succès. Laurent Fabius a qualifié l'Accord de Paris de meilleur équilibre possible et, dans un équilibre, il y a toujours des points positifs et des déceptions. Mais, globalement, nous avons de solides raisons de saluer les résultats de la COP21.

Chers collègues, nous pouvons saluer le niveau d'ambition fixé lors de la COP21. L'Accord de Paris contient l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°. C'est plus ambitieux que l'objectif initial qui visait uniquement à contenir le réchauffement sous le seuil de 2°. Cette différence entre 2° et 1,5° peut paraître abstraite mais c'est une question de survie pour les petits États insulaires menacés par la montée des océans. Nous sommes satisfaits de voir le niveau d'ambition augmenter mais nous savons également que les mesures prises pour lutter contre le réchauffement climatique sont insuffisantes. Actuellement, les contributions nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre annoncées par les différents pays mettent la planète sur une trajectoire d'un réchauffement de 3°. On est donc encore loin de limiter le réchauffement à 1,5°.

Je rappelle que, selon le GIEC, il faudrait faire chuter de 40 à 70 % les émissions mondiales d'ici à 2050 pour éviter un emballement climatique incontrôlable.

Des mesures fortes devront être prises par l'ensemble des pays du monde pour être à la hauteur du niveau d'ambition fixé par la COP21. L'Accord de Paris est un point de départ, une première étape qui demande un suivi régulier. À cet égard, il est prévu de revoir les contributions nationales tous les cinq ans. C'est positif, même si nous regrettons que la première révision ait lieu seulement en 2025.

François Hollande a déjà annoncé que la France prendra de l'avance et révisera sa contribution au plus tard en 2020. Nous souhaitons que l'Union européenne fasse de même et prenne les devants pour jouer un rôle pionnier en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Chers collègues, les pays industrialisés sont les principaux responsables de l'accumulation de gaz à effet de serre. Pourtant ce sont les pays en voie de développement qui en subissent le plus durement les conséquences. Le réchauffement climatique aggrave les inégalités entre les pays industrialisés et les pays vulnérables. Pour le PS, la justice climatique doit être au cœur des accords internationaux.

Lors de la Conférence de Copenhague en 2009, les pays industrialisés se sont fixé l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour soutenir les pays en développement. L'Accord de Paris confirme ce montant de 100 milliards de dollars.

Il faut maintenant passer de la parole aux actes. Nous devons mettre en œuvre cet engagement afin de permettre aux pays vulnérables de faire face aux conséquences du réchauffement. L'aide accordée doit aussi permettre à ces pays d'assurer leur développement social sans emprunter les mêmes chemins polluants que nous avons empruntés par le passé.

C'est une question de justice climatique et de justice sociale. Le premier ministre a annoncé un budget de 50 millions d'euros à destination du Fonds vert des Nations unies. Nous demandons que ce financement climatique soit additionnel au budget de l'aide publique au développement.

Chers collègues, après la Conférence de Paris, le monde est un peu meilleur, mais la planète n'est pas sauvée. Cet accord est un cadre. Il nous appartient maintenant de le mettre en œuvre. Après l'épisode pathétique du *burden sharing*, notre pays doit passer à la vitesse supérieure. Pour le PS, l'État fédéral et les Régions doivent concrétiser l'Accord de Paris et établir une feuille de route pour le climat. Cette feuille de route contiendra des objectifs intermédiaires afin d'aboutir en 2050 à une réduction d'au moins 80 à 95 % des émissions de gaz à effet de serre.

Il faudra également ratifier l'accord de Paris au plus vite. C'est uniquement à ces conditions que nous serons à la hauteur de l'espoir qui a illuminé Paris ce week-end.

Je voudrais terminer par une petite citation Sergi Pàmies, qui est un auteur catalan, selon laquelle "l'Histoire – cela s'applique également au climat – a ses périodes d'apogée, de décadence et de renaissance". Puisseons-nous suivre cette troisième voie!

02.93 Damien Thiéry (MR): Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, monsieur Pirlot, force est de constater que nous nous rejoignons sur beaucoup de points. Ce qui est certain, c'est que le Mouvement réformateur a accueilli avec énormément d'enthousiasme le double accord intervenu après de longues années de négociations. Si je parle de double accord, c'est parce qu'on a obtenu un accord sur le *burden sharing*, même si cela a pris un peu de temps, mais aussi et surtout l'Accord de Paris.

Certains ont échoué pendant six ans. Je pense à Copenhague en 2009, à la Belgique à travers différents ministres et partis politiques. D'autres ont réussi. C'est ainsi qu'est intervenu, dimanche dernier, l'accord de Paris avec indirectement la réussite de la Belgique par l'intermédiaire de ce gouvernement. Et ça, ce sont des faits.

Nous avons débattu longuement en commission et en séance plénière de l'aspect national et international. Nous avons également eu la volonté de débattre en amont, en écoutant les arguments de chacun. Rappelez-vous notre volonté d'avoir un débat extrêmement constructif avec, rappelons-le aussi, une résolution qui au départ était probablement un document de base, non pas à casser parce qu'il comportait un grand nombre d'éléments extrêmement importants qui ont, d'ailleurs été acceptés par tout un chacun. Il faut savoir aussi que cette résolution a fait l'objet de pas moins de 170 amendements.

Parmi ces 170 amendements, un grand nombre a trouvé un accord pour pouvoir étoffer cette résolution. Le Mouvement réformateur a vraiment été à l'initiative mais nous avons aussi voulu être le moteur de cette résolution, même si nous ne sommes pas parvenus à trouver un accord commun et j'en suis un peu déçu à titre personnel.

02.94 Laurette Onkelinx (PS): (...)

02.95 Damien Thiéry (MR): Madame Onkelinx, il est effectivement dommage qu'au niveau des entités fédérées, on ait pris un peu de temps pour obtenir cet accord sur le *burden sharing*. Il faut que chacun prenne ses responsabilités par rapport à cela.

02.96 Laurette Onkelinx (PS): Ne rabaissez pas le débat, ne faites pas de la bête polémique! Pour les entités fédérées, le problème n'était pas nécessairement là, il était beaucoup plus complexe.

Je parle de la volonté des membres du Parlement fédéral d'avoir un accord qui en vaille la peine. Il eût fallu que vous osiez! Dans le cadre d'une résolution, on le peut! On donne des lignes de force. Vous n'avez pas osé dire clairement au gouvernement qu'il fallait mettre des moyens supplémentaires dans le Fonds vert. Je le répète, vous n'avez pas osé. Or finalement, avec la pression internationale, le gouvernement l'a fait. Je regrette cette frilosité qui n'était pas à la hauteur de l'enjeu.

02.97 Damien Thiéry (MR): Le tout est une question d'interprétation. Je dois dire que l'interprétation de certains faits en politique, dont je suis parfois la victime, me fait comprendre qu'on peut avoir une appréciation différente par rapport à ce qui s'est réellement passé. Je vous laisse votre interprétation et je garderai la mienne.

Après la signature du traité en avril prochain, nous aurons un nouveau débat dans chacun de nos parlements pour le ratifier. La ratification est un élément fondamental. Le contenu du traité est évolutif dans ses moyens, ce qui était aussi un des aspects importants de la résolution de la majorité.

Comme nous le faisons toujours en commission de la Santé publique, une résolution adoptée en cours de législature est en général toujours susceptible d'être revue d'année en année.

Transparence, débat démocratique, ouverture vers l'opposition, discussions parlementaires avant des réunions intergouvernementales, c'est notre façon de travailler. On peut dire que, par son existence, l'accord enclenche une dynamique mondiale positive. Ce tournant implique des efforts, des décisions, des adaptations pour atteindre cet objectif de 1,5 degré. Tous les États, tous les gouvernements devront fournir des efforts, le nôtre et les suivants également. C'est un accord ambitieux, différencié, contraignant, même si le niveau d'ambition peut varier d'un parti à l'autre, voire d'une Région à l'autre, c'est compréhensible.

Monsieur le président, cet Accord de Paris, et je m'en réjouis, est conforme à plusieurs objectifs audacieux que nous avons défendus dans le débat parlementaire national et, je le répète, avec le concours de

l'opposition qui, je l'ai dit et je le regrette, ne s'est malheureusement pas ralliée à notre proposition. Je vous donne rapidement quelques exemples: l'objectif de 1,5 degré, les clauses de révision quinquennale, le financement à hauteur de 100 milliards – au demeurant, le texte signé à Paris va même au-delà des 100 milliards pour 2025 –, le partage des innovations technologiques, les efforts de diversifications technologiques et économiques par rapport aux énergies fossiles. La neutralité carbone doit être atteinte dans la deuxième moitié de ce siècle, même si cette trajectoire est loin de garantir que le réchauffement ne dépassera pas les 2 degrés.

On peut y lire un premier pas dans la reconnaissance du problème des déplacés ou réfugiés climatiques, concept qui nécessite à présent d'être défini précisément. Nous en avons aussi débattu en commission. Le cadre juridique peut désormais être élaboré.

Je conclus, monsieur le président. Selon moi, la Belgique peut et doit tirer un maximum de bénéfices de ses engagements. Ce sont des emplois, des brevets, de la recherche, des technologies à exporter. Nous sommes compétents dans ce secteur. Il faut le développer avec intelligence et subtilité, ce qui n'a pas toujours été le cas par le passé. Je vous donne rendez-vous pour la ratification de ce traité et je vous remercie de votre attention.

02.98 Sarah Claerhout (CD&V): Mijnheer de voorzitter, collega's, wanneer politici akkoorden sluiten, volgen meestal kritische en soms zelfs cynische commentaren. Toen vorige week zaterdag in Parijs het klimaatakkoord werd bereikt, waren de reacties, op enkele uitzonderingen na, positief tot zeer positief. Ik meen te mogen zeggen dat er vorige week zaterdag in Parijs een belangrijke kaap is gerond. 195 landen, of bijna de hele wereld, sloten een bindend akkoord dat de klimaatverandering en de opwarming van de aarde moet proberen te keren.

Het feit dat 195 landen, arme en rijke, het op een internationale conferentie eens raken, is op zich eigenlijk al een wonder, zeker over een problematiek als het klimaat en de opwarming van de aarde. Er zijn immers nog heel wat mensen, ook politici, die, als zij de opwarming van de aarde al niet ontkennen, toch vinden dat er dringendere en belangrijker problemen zijn. Alle 195 landen zijn echter bereid om te werken aan een ambitieus klimaatbeleid. Het akkoord is voor de klimaatsceptici dan ook een definitieve genadeslag want ontkennen kan niet langer. Ook om deze reden is het akkoord gesloten in Parijs volgens mij een cruciaal moment.

Iedereen heeft water in de wijn moeten doen en zou kritisch kunnen zijn op punten waarop werd toegegeven. Toch kende de zoektocht naar een ambitieus en evenwichtig compromis een verdienstelijke ontknoping waarin iedereen zich in belangrijke mate kan vinden. Het akkoord opent de weg naar een betere planeet voor de volgende generaties en dat is de reden waarom wij dit akkoord ook toejuichen.

Tot laat in het proces was ook de discussie over differentiatie, het onderscheiden van ontwikkelde landen en ontwikkelingslanden, heel nadrukkelijk aanwezig in dit debat. Om te kunnen slagen, diende het klimaatakkoord de huidige tweedeling tussen ontwikkelde landen en ontwikkelingslanden ook te overstijgen. Door onder andere hun historische verantwoordelijkheid zullen ontwikkelde landen het voortouw blijven nemen en ontwikkelingslanden ondersteunen.

Toch verwachten ontwikkelde landen dat alle landen op termijn faire mitigatieverbintenissen op zich nemen die overeenstemmen met de wettelijke nationale omstandigheden.

Dit betekent dat groeilanden een concreet engagement moeten durven aangaan en dat er ook perspectief tot extra engagement mogelijk moet zijn van ontwikkelingslanden die de transitie nog inzetten. Het klimaatakkoord van Parijs bevat heel genuanceerde formuleringen die rekening houden met deze complementaire belangen.

Op dit moment hebben 189 van de 195 landen een aanbod over hoeveel minder uitstoot van broeikasgassen zij willen realiseren in de zogenaamde INDC's vastgelegd. De voorgestelde inspanningen slaan op meer dan 93 % van de wereldwijde broeikasgasuitstoot. Dat is een zeer sterk signaal, vergeleken met de tweede Kyotoperiode, die amper 15 % van de wereldwijde broeikasgassen omvatte. Het aggregaat van al deze INDC's samen is op dit moment nog een stuk verwijderd van de 2°C-doelstelling die internationaal vooropgesteld wordt. Toch houdt het klimaatakkoord vast aan het ruim onder de 2°C-doelstelling blijven. Zelfs de 1,5°C-doelstelling wordt in het vooruitzicht gesteld.

Harde cijfers voor de lange termijn worden gemeden. Maar volgens het plan moet de mondiale uitstoot zo snel mogelijk pieken en moeten de reducties op basis van de best beschikbare wetenschap gerealiseerd worden. Daarmee wordt een evenwicht beoogd tussen de uitstoot en de opname van broeikasgassen in de tweede helft van deze eeuw.

Voor de eilandstaten en de minst ontwikkelde landen was een verwijzing naar de 1,5°C-doelstelling essentieel. Zij benadrukten ook het ontwikkelen van een beleid dat toelaat om te gaan met klimaatschade die toch optreedt ondanks de inspanningen op het vlak van mitigatie en adaptatie, de zogenaamde *loss and damage*.

Hoewel wij dus nog een eind verwijderd zijn van de 2°C-doelstelling, biedt het klimaatakkoord van Parijs perspectief. Op basis van een vijfjaarlijkse cyclus zullen alle landen ook worden aangemoedigd het ambitieniveau systematisch te verhogen en samen vooruit te gaan. De transparante manier van monitoring, rapportering en verificatie moet leiden tot wederzijds vertrouwen en tot het optekenen van een onderbouwde en betrouwbare stand van zaken *on the way*.

Voor de klimaatfinanciering wordt vanaf 2020 in een basisbedrag van 100 miljard dollar voorzien. Dit onderdeel van het akkoord bleef tot het einde van de onderhandelingen een discussiepunt. Ook het juridisch bindend karakter van de mitigatiedoelstellingen werd in het definitief klimaatakkoord afgezwakt. Hoewel ieder land ertoe wordt verplicht om INDC's voor te bereiden, te communiceren en aan te houden, moet de eigenlijke doelstelling worden nagestreefd. Tot kort voor het voorleggen van de definitieve tekst vormde de formulering van deze passage een belangrijk discussiepunt voor de VS. Voor België werd een belangrijk element opgenomen in de preambule van het klimaatakkoord, namelijk de uitdrukkelijke vermelding van de mensenrechten, een rechtvaardige transitie en gendergelijkheid.

Met het klimaatakkoord staan wij voor een grote uitdaging op mondiaal vlak maar ook voor ons land. Wij hebben in dit land lang, zeer lang, gedaan over de lastenverdeling tussen de federale overheid en de deelstaten bij het vorige klimaatakkoord. Wij kunnen over dit nieuwe klimaatakkoord niet opnieuw zes jaar discussiëren. Laten wij dus lessen trekken uit het verleden. Laten wij ook met alle actoren, overheid, industrie, bevolking, werken aan maatregelen om de CO₂-uitstoot tegen te gaan.

Beste collega's, laten wij nu niet dralen.

02.99 Dirk Janssens (Open Vld): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, dames en heren collega's, zoals vroeger het woord *non schering en inslag* was, zo geldt voor deze top in feite ook één woord: historisch. De schitterende voorzitter Laurent Fabius gebruikte het, de heer Ban Ki-Moon gebruikte het en president Obama sprak ervan. Het woord 'historisch' wordt misschien te veel gebruikt in de media, maar ik denk dat het deze week toch wel op zijn plaats was.

Als een van de initiatiefnemers van de resolutie over de conferentie in Parijs, die drie weken geleden door deze Kamer is aangenomen, ben ik vanzelfsprekend ten zeerste verheugd met het bereikte akkoord. Voor het eerst zijn bijna 200 landen overeengekomen om de langetermijndoelstelling *well below two degrees Celsius* te houden ten opzichte van de preïndustriële waarden. Wij spannen ons in om zelfs de 1,5 °C te halen.

Voor het eerst engageren alle landen zich tot een nationaal klimaatplan, ook België. België is niet, zoals velen hadden voorspeld of gehoopt, afgegaan. Wij hebben uiteindelijk op een zeer constructieve manier meegewerkt aan het akkoord. Ook China zat mee aan de tafel, wat vroeger gewoon ondenkbaar was. Voor het eerst gaan wij om de vijf jaar communiceren over de vooruitgang, we zullen de goede en de slechte leerlingen kennen of minstens leren kennen. Het akkoord zal ook juridisch bindend zijn; we zullen dus moeten toetsen op vooruitgang. Voor het eerst is het principe aanvaard dat ontwikkelde gebieden, waaronder de EU, zullen bijdragen aan de ontwikkelingslanden om hun uitstoot te verminderen en de impact van de klimaatverandering op te vangen.

Collega's, ik wil hier vandaag niet stilstaan bij het lange proces dat tot het akkoord heeft geleid. Ik heb vooral de woorden van Barack Obama gehoord in Parijs, die uiteindelijk toch de grootste economie van de wereld vertegenwoordigt. Hij gaf duidelijk aan dat wij in een tijdsgewricht zitten, waar er eindelijk in de hoofden van de wereldleiders en natuurlijk in die van de samenleving een *mind switch* is opgetreden. Terwijl vroeger de opwarming nog een punt van discussie was, is dat nu een evidentie. De klimaatverandering is immers niet zomaar een probleem dat men op de lange baan kan schuiven en waarvan men hoopt dat zijn buurman het

zal oplossen. Het is een mondiaal probleem en vergt dus een mondiale oplossing en het akkoord draagt daartoe bij, hoopvol, vol enthousiasme, met veel goesting maar toch realistisch.

Zoals vele opiniemakers hebben opgemerkt en ook de vele organisaties en individuele burgers die zich rond het thema engageren terecht vragen, begint het werk nu pas. Ik verwijs hierbij uitdrukkelijk naar de resolutie die wij drie weken geleden hebben aangenomen. Daarin hebben wij opgeroepen om de binnenlandse uitstoot van broeikasgassen in 2050 tot 95 % lager zou liggen dan in 1990. Wij kiezen voor de transitie naar een koolstofarm België. Wij zullen geleidelijk afstappen van fossiele energie, zodat wij op termijn voor 100 % gebruik kunnen maken van hernieuwbare energie.

Dat zijn geen loze beloften voor mijn fractie. Wij onderschrijven die doelstellingen volledig. Ik denk dus dat wij echt gebruik moeten maken van het momentum van het akkoord om ook in België alle overheden op te roepen de afgesproken engagementen verder te concretiseren in acties. Het gaat hier immers over een collectieve verantwoordelijkheid. Iedereen zal binnen zijn domein het zijne moeten doen en als het kan, nog iets meer.

Wij hebben maatregelen nodig die de uitstoot verminderen. Dat kan door meer energie-efficiëntie. Dat kan via nieuwe technologieën. Dat kan door vele andere slimme maatregelen die een onnodige uitstoot of onnodig gebruik van energie vermijden.

Om die maatregelen mogelijk te maken, hebben wij een duidelijke strategie nodig, die niet alleen door de overheden maar ook door de samenleving, de ondernemingen en de burger wordt gedragen. Laten we de handen in elkaar slaan. Laten we bruggen bouwen, om die historische uitdaging het hoofd te bieden. Het werk begint pas.

02.100 Karin Temmerman (sp.a): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, collega's, verschillende leden hebben er al naar verwezen: op 12 december 2015 werd voor het eerst in de geschiedenis een wereldwijd en historisch akkoord over het terugdringen van de mondiale broeikasgasuitstoot gesloten.

Nadat ons kleine landje er de voorbije weken amper in slaagde een intern klimaatakkoord te bereiken, kunnen we vandaag toch enigszins opgelucht ademen.

Het akkoord zet de deur open om de aardbol niet meer dan 1,5 graad Celsius te laten opwarmen. Elke vijf jaar zullen de nationale plannen worden geëvalueerd en aangescherpt. Minstens 100 miljard euro wordt jaarlijks uitgetrokken om solidair te zijn met degenen die de eerste slachtoffers van de klimaatverandering zijn en zich moeilijk kunnen verweren. Ik haal er enkel die elementen uit.

Collega's, wij moeten er ons echter van bewust zijn dat het akkoord pas een begin is. Er werd een zaadje gezaaid, maar wij, politici, zullen samen met de burgers hard moeten werken, om van dat zaadje een mooie, bloeiende boom te maken.

Mevrouw de minister, ik richt mij tot u en bij uitbreiding tot de regering.

U moet het akkoord echt aangrijpen om keuzes te maken. *Business as usual* kan nu niet meer van toepassing zijn. Ik zal niet op de verlenging van Doel 1 en Doel 2 terugkomen; laten we niet vergeten dat u zonder klimaatakkoord naar Parijs bent vertrokken, maar wel met een akkoord met Electrabel over de verlenging van de levensduur van de kerncentrales.

Mevrouw de minister, meer machtsconcentratie voor energietechnologieën uit het verleden is echt niet verdedigbaar. Ze blokkeert de toegang tot de markt van een noodzakelijke propere technologie van de toekomst.

Mevrouw de minister, ik zal nog een aantal voorbeelden geven.

Minder investeren in openbaar vervoer is ook niet meer van deze tijd. We zitten hier nog voor een stuk in de begrotingsbesprekingen. Twee miljard besparen op de NMBS is de dag van vandaag ongehoord. We zijn door de Europese Commissie op de vingers getikt met betrekking tot het tempo van renovatie van de energieverblindende woningen in ons land. Dat tempo ligt veel te laag. Mevrouw de minister, ik vraag u, verhoog dan ook niet de btw op de renovatie van woningen, want dat zal de renovaties tegengaan. Mevrouw de minister, zorg er ook voor dat er eindelijk werk wordt gemaakt van het mobiliteitsbudget, zodat duurzame

verplaatsingen fiscaal worden aangemoedigd en beloond. Daarmee zijn wij terug bij de bedrijfswagens, die toch wel een probleem vormen.

Cruciaal de komende jaren wordt ons antwoord op de vraag of wij ons publiek en privaat geld investeren in het verleden of in de toekomst. Ik wil hier nogmaals herhalen – ik heb dat ook gedaan naar aanleiding van de resolutie – dat tot op vandaag 90 % van de energie-investeringen van onze banken naar olie of steenkool vloeit. Wij moeten de moed hebben om een kader te scheppen waarin financiële instellingen dat soort investeringen gradueel gaan afbouwen. Doen wij dat niet, dan staan wij binnenkort voor de ontvullende vaststelling dat wij niet alleen ons geld in een bodemloze put hebben gegooid, maar ook grote delen van onze planeet onbewoonbaar hebben gemaakt.

Mevrouw de minister, u hebt een zeer moeilijke opdracht. Er is nu het akkoord van Parijs. Nogmaals, dat moet ons ertoe aanzetten heel duidelijke keuzes te maken. Het is natuurlijk niet alleen uw opdracht. Alle ministers moeten daarvoor een duit in het zakje doen. De sp.a steunt dan ook het voorstel van de collega's van Groen voor de opmaak van een klimaatbegroting. Wij zouden eigenlijk nog verder willen gaan. Er bestaat een commissie voor het Klimaat. In opvolging van het akkoord van Parijs en met het oog op de realisatie van de Europese klimaatdoelstellingen is het nodig dat wij daar iedere keer de vorderingen van de doelstellingen bespreken.

Wij hebben daarvoor een commissie, laat ons die ook gebruiken. Ik was van plan om mij tot de voorzitter van de bijzondere commissie voor het klimaat, de heer Wollants, te richten, maar hij is jammer genoeg niet aanwezig. Ik ben er echter zeker dat u hem de boodschap zult bezorgen. Die commissie is in deze legislatuur – tenzij ik mij vergis, ik kijk daarvoor naar de heer Nollet – nog niet samengekomen. Dit is de ideale gelegenheid om die commissie aan te wakkeren en met het voorstel van de collega's van Groen vooruit te gaan, zodat wij naar de toekomst kunnen kijken. Alleen op die manier, collega's, zullen wij alle beleidsmaatregelen, hun onderlinge samenhang en de financiering ervan consequent kunnen opvolgen.

Het akkoord van Parijs betekent een vernieuwde hoop voor onze planeet. Ik hoop, mevrouw de minister, met heel mijn hart, dat het ook een vernieuwde hoop betekent en een vernieuwde start hier in België.

02.101 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, tout d'abord merci pour l'organisation d'un tel débat même si l'on sait que notre fin de session n'est pas évidente de ce point de vue-là.

L'accord qui a été conclu à Paris est un accord important. Probablement un des accords les plus importants que les Nations unies ont pu conclure de leur histoire. Mais cet accord ne sera historique que s'il se traduit concrètement par les engagements que prendront les différents États.

Bien entendu, sur le contenu de l'accord on peut toujours avoir certains regrets, notamment sur l'absence de définition d'objectifs chiffrés en 2050, sur l'absence de sanction immédiate, sur le fait que les révisions obligatoires ne soient qu'en 2025, donc trop tardives, sur le fait que les transports aériens ne soient pas mentionnés par un chapitre ou un paragraphe à part entière, contrairement à ce que l'Union européenne demandait pour autant.

Mais cet accord est très important. Très, très important. Il précise la hauteur de l'ambition nettement sous les 2° Celsius et tendant vers 1,5°. Il met – et c'est un point qui n'a peut-être pas encore été souvent mis en exergue suite à l'Accord de Paris – au centre du jeu la science. Cela, monsieur Miller, je sais que vous y êtes attentif. Il met au centre du jeu la science et donc le GIEC. L'apport du GIEC par rapport à tous ces fanatismes et autres est une détermination fondamentale en la matière.

Il est important parce qu'il est adopté par 195 pays plus l'Union européenne. Il est important parce qu'il introduit des mécanismes de transparence. Vis-à-vis de la Chine notamment, c'est un élément fondamental. Les mécanismes de transparence sont, eux, obligatoires. Il est important parce qu'il est inclusif et qu'il intègre aussi le rôle des acteurs non étatiques. Il est important car il ne permet pas, pour ceux qui le ratifieront, d'interprétation divergente. Il y a un article explicite qui dit qu'une interprétation faite par un pays n'est pas possible.

Cet accord ouvre un nouveau cycle. De ce point de vue-là, l'accord ne sera historique que s'il est traduit concrètement. Bien entendu, c'est là, madame la ministre, que tout le monde vous attend. Ceci est vrai pour l'ensemble des pays et pour l'ensemble des ministres responsables.

Je ne vais pas revenir sur l'épisode de la répartition. Vous étiez à Paris, les pays s'en foutent de savoir si la Flandre fait 13 ou 13,5 ou 11 ou 11,5! Je veux interroger l'ambition de notre pays au sortir de l'Accord de Paris.

Avec ce qui est pour l'instant sur la table, nous n'atteindrons pas les objectifs de Paris. Mondialement, nous sommes à plus de 3,5° si on travaille sans condition, à 3° si on travaille avec l'ensemble des conditions. Pour la Belgique elle-même, la hauteur des ambitions est insuffisante.

Madame la ministre, je ne vais pas vous piéger en demandant l'ensemble des mesures que vous prendrez. Je ne vais pas revenir sur l'incohérence qu'il y a à retirer 3 milliards d'euros à la SNCB pour la mobilité. Je vais simplement me permettre de vous demander de profiter de cette tribune pour envoyer trois signaux.

Premièrement, le fait que la Belgique va effectivement être parmi les pays qui vont signer l'Accord de Paris le 22 avril 2016 à New York quand le secrétaire général va réunir les pays. Je sais que vous ne pouvez pas vous engager pour toute la Belgique, mais engagez-vous au moins pour le fédéral. Envoyer ce signal-là, ce serait déjà un premier signal intéressant. Il n'est pas budgétaire, il est dans le volontaire et dans la décision.

Deuxièmement, le fait de répondre positivement à l'appel du président français en fin de Conférence de Paris. Il appelle les pays ambitieux à rejoindre la France pour rehausser leurs engagements avant 2020. Madame la ministre, sans donner de chiffres, je vous demande d'envoyer un deuxième signal selon lequel le fédéral est prêt à répondre positivement à cet appel du président français en disant que nous allons rehausser nos engagements avant 2020.

Troisièmement, le fait de rejoindre cette coalition des pays ambitieux. On sait qu'au sein de l'Union européenne, il y aura une divergence possible avec la Pologne mais qu'importe, il faut que la Belgique puisse avancer parmi les pays ambitieux. On sait qu'est née une coalition à Paris. La Belgique en fera-t-elle bien partie?

Voilà les trois signaux que je vous demande de donner, ni plus ni moins. Pas d'engagement budgétaire, pas de chiffres sur les gaz à effet de serre mais des signaux rapides. On est engagé dans une course contre la montre et la Belgique ne peut pas ramper quand il faut se dépêcher!

02.102 Anne Dedry (Ecolo-Groen): Mijnheer de voorzitter, mevrouw de minister, collega's, ik wil een extra punt aanstippen, met name de impact van de klimaatverandering op onze gezondheid.

Tijdens de COP21 kwam een heel interessante werkgroep samen met acht gezondheidsexperts. Zij ramen de gezondheidskostprijs van de klimaatverandering wereldwijd op 250 000 vroegtijdige sterftes.

De planeet is ziek en heeft koorts, maar wij worden ook ziek en krijgen ook koorts. De ziektes zijn gekend. Ik som er een paar op: long- en vaatziekten, vooral bij oudere mensen, ook in ons land; allergieën en astma door de slechte luchtkwaliteit, fijn stof enzovoort. Verder zijn er ook tropische ziektes door de tijgermug en een aantal teken en insecten die onze richting uitkomen. Zeker niet te vergeten, is de extra kindersterfte door overstromingen en droogte, waardoor er meer watersnood is en het risico op cholera, diarree enzovoort toeneemt. Kinderen, vooral jonger dan vijf jaar, zijn daarvoor heel gevoelig.

Ik haal deze risico's voor de volksgezondheid aan om ons gezamenlijk bewustzijn aan te scherpen, om uw aandacht voor dit punt te vragen en om u in actie te doen schieten. Wij weten allemaal dat ambitieuze milieumaatregelen nemen wel degelijk een positieve invloed heeft op onze gezondheid.

Ik sluit af met ons voorstel voor een jaarlijkse klimaatbegroting. Ik dank daarbij mijn collega van sp.a. We zijn dan al met twee om dit te vragen. Ik vraag uitdrukkelijk om jaarlijks een klimaatbegroting op te maken zodat dit werk niet voor niets is en wij dit elk jaar kunnen opvolgen en doen wat we hebben beloofd.

02.103 Christian Brotcorne (cdH): Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, comme on le dit dans notre jargon, j'interviendrai *loco* un collègue car je ne pratique pas ces matières. Je me limiterai donc à quelques appréciations reprises dans une note que je viens de parcourir et de laquelle je vais extraire certaines choses par rapport à ce qui s'est fait et ce qui s'est dit dans cette réunion et lors des accords passés. On peut retenir que c'est toute la communauté internationale et non pas quelques pays ou une seule petite quarantaine d'États qui sont concernés par des contributions à l'objectif climatique. C'est en

soi déjà un élément historique, pour reprendre les mots de M. Nollet.

Il y a une volonté de maintenir l'augmentation de la température de l'ordre de 1,5° par rapport aux 2° ou 2,5° pourtant souhaités, un dynamisme dans la mesure où des révisions sont possibles tous les cinq ans, des moyens supplémentaires pour le financement avec la définition d'un objectif chiffré en 2025 et, surtout, la reconnaissance de droits essentiels, comme le droit à la santé, le droit des peuples indigènes, des migrants, des enfants, des communautés locales, des femmes notamment par le biais de l'égalité des genres, ainsi que la prise en compte de principes comme celui de la transition juste ou la justice climatique.

On peut dire, comme le disent aussi parfois les enfants qui tirent un trait sur ce qui vient de se dérouler: c'est fait! Et maintenant? Nous allons, semble-t-il, droit vers un réchauffement certes maîtrisé mais sans doute encore excessif. Comment mettrons-nous en œuvre, de manière contraignante, les différents engagements qui ont été pris à Paris?

Même si cela ne se fait pas toujours d'interroger un ministre sur ses intentions et aussi vite à la sortie d'une conférence internationale avec des objectifs définis, madame la ministre, je pense que vous êtes en mesure de nous indiquer comment vous allez œuvrer à la concrétisation de cet accord symbolique. Peut-être nous direz-vous une des premières choses à effectuer en interne pour éviter les péripéties qui ont conduit, finalement assez tardivement et dans les douleurs de l'enfantement que nous avons vécues, à cet accord intrabelge. Comment à l'avenir allons-nous nous préparer et nous organiser pour qu'il n'en soit plus ainsi de manière à ce que nous soyons vraiment efficaces dès le départ? Dès le départ, cela signifie qu'il faut travailler dès maintenant aux nouveaux objectifs qu'on nous fixe pour 2020.

Allez-vous envisager la création d'un nouveau plan national Climat, en collaboration avec les Régions?

Quant à vos engagements en vue d'accélérer la décarbonisation et la transition énergétique en Belgique et en Europe, on a l'impression qu'au niveau fédéral vous avez plutôt enterré la transition énergétique, même si je vous ai entendu dire que vous y étiez tout à fait engagée. Mais tous les acteurs n'en sont pas convaincus.

Allez-vous plaider pour un engagement plus ambitieux de l'Union européenne et pour une révision du paquet Climat/Énergie dans la perspective de l'horizon 2030? Allez-vous revoir à la hausse – j'ai entendu l'appel que vient de vous lancer M. Nollet – l'engagement fédéral en matière de financement international pour lutter efficacement et avec ambition contre ce réchauffement climatique.

Il est peut-être trop tôt pour vous demander vos engagements par rapport à la prochaine COP, la COP22, à Marrakech, en novembre 2016. Cependant, vous pourrez peut-être déjà nous fournir quelques indications sur ce que nous allons y défendre.

02.104 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, je vous remercie pour vos interventions se rapportant à l'Accord de Paris.

Eerst en vooral wens ik te benadrukken hoe verheugd ik ben over het akkoord van Parijs dat dit weekend werd gesloten door 195 landen. Het is een evenwichtig, rechtvaardig, duurzaam, dynamisch, gedifferentieerd en juridisch bindend akkoord. Het is een universeel en in die zin historisch akkoord. Het is een akkoord dat een boodschap van hoop inhoudt voor de komende generaties, ook al is er nog een lange weg te gaan. Het zal nu geconcretiseerd moeten worden, maar ik moet zeggen dat ik erg geëmotioneerd was door het lange applaus dat ik live heb meegemaakt toen het akkoord werd aangekondigd.

Chers collègues, voici les quelques mots que je tenais à dire sur l'ambiance que j'ai eu l'insigne honneur et l'immense bonheur de vivre à Paris entre le 7 et le 12 décembre. Pour la première fois, j'ai pu être plongée dans un contexte multilatéral à l'extrême, puisque les pays du monde entier étaient réunis pour trouver un accord.

J'étais d'autant plus heureuse d'y participer que je venais de Belgique où, le 4 décembre, nous avons enfin pu conclure, momentanément bien sûr, l'histoire trop longue de l'accord du *burden sharing*, que nous allons remettre immédiatement sur le métier pour la période postérieure et la mise en application du paquet énergie-climat qui a été décidé par l'Union européenne en octobre 2014.

Pourquoi allons-nous le faire immédiatement? Parce qu'il faut toujours battre le fer tant qu'il est chaud, d'autant plus qu'en travaillant cordialement avec mes homologues régionaux, nous avons eu l'habitude de

manipuler plusieurs notions qui n'ont désormais plus de secret – ou quasiment plus, en tout cas - pour nous. Cela nous permet d'envisager le travail sur l'accord suivant avec un peu plus de sérénité.

J'aurai l'occasion de le faire comme présidente de la Commission nationale Climat. En effet, j'accéderai à cette présidence à partir du 1^{er} janvier, succédant ainsi à l'actuelle présidence bruxelloise.

S'agissant de l'accord en tant que tel, vous avez fait référence à certains éléments que je voudrais relever. Bien entendu, chacun peut trouver l'une ou l'autre chose manquante, devant être modifiée ou encore regrettable. La Belgique ne serait certainement pas la dernière à s'exprimer à cet égard. Ainsi, dans le concert européen, grâce à l'administration fédérale du Climat – qui est notre délégation depuis une vingtaine d'années et dont la compétence technique et diplomatique est reconnue -, nous avons pu communiquer à plusieurs reprises des points de vue aigus.

Dans ce contexte, nous voulions rappeler que notre politique climatique devait être solidement étayée par des constats scientifiques et être basée sur l'équité – c'est-à-dire qu'elle devait permettre de trouver une solution prenant en considération la capacité des États -, que l'accord devait être dynamique avec des obligations d'atténuation qui s'appuient sur les principes d'une ambition collective croissante et irréversible, que nous soutenions fermement la nécessité de mettre en place un système de réévaluation régulier – à savoir tous les cinq ans -, que l'accord devait être juridiquement contraignant, que la politique climatique devait s'inscrire dans une optique plus vaste de développement durable, qu'il convenait d'accorder une flexibilité aux pays les moins avancés ainsi qu'à d'autres en situation de développement vulnérable. À titre personnel, je voulais que l'on insiste sur le genre et sur tous les droits dérivés de cette notion ainsi que de celle des droits humains – notions que l'on retrouve dans le préambule.

Cela fut exprimé par la voix de l'Union européenne. Même si, dans le cadre de la négociation intra-européenne, tel ou tel pays en situation plus compliquée ou sans doute moins habitué à de telles discussions a parfois tenu à défendre un point de vue un peu divergent, nous avons réussi, sous la présidence luxembourgeoise et avec le commissaire Cañete, à faire valoir notre voix de façon toujours unie, forte et clairement identifiable.

À la fin des négociations, j'étais bien placée aux côtés de M. Magette. L'initiale de la Belgique se trouvant au début de l'alphabet, nous étions tout près du podium occupé par la présidence. Nous avons vu les États-Unis poser un problème de formulation, problème résolu fort habilement après un concert où se mêlaient la Chine, le représentant du G7 et le Nicaragua, voulant rouvrir des discussions qui devaient se clore. Nous l'attendions tous le plus rapidement possible et, dans la concorde, la solution a été trouvée par la différence entre l'obligation de moyens et l'obligation de résultat, chose bien connue des juristes. Finalement, les corrections de textes ont été opérées. Le président Fabius, très impliqué depuis longtemps avant la COP puisqu'il a déployé toute l'énergie et le potentiel de la diplomatie française pour préparer cette COP et qu'il y a travaillé jusqu'au dernier jour, a livré les dernières précisions linguistiques et juridiques pour emporter l'accord avec le coup de marteau symbolique. Ce fut l'explosion de joie dans la salle du Comité de Paris.

Après une telle impulsion, nous ne pouvions rester sans rien faire. Notre débat est important par rapport à cela; nous devons savoir ce que nous pourrions tirer de cette impulsion et quelles actions nous pourrions mener en Belgique.

Je commencerai par l'échelon local. J'ai eu l'occasion de participer au forum organisé par le CFDD à l'hôtel de ville de Bruxelles. Puisque ce forum était orienté "ville durable", j'ai pu rappeler certaines choses par rapport à l'échelon local. La proximité est une chose importante par rapport à l'implémentation d'objectifs qui semblent aussi lointains aux citoyens que, par exemple, les objectifs de développement durable votés à New York en septembre dernier ou même l'accord politique voté à Paris le 12 décembre dernier.

Durant cette semaine à Paris, j'ai eu aussi l'occasion de faire pas mal de bilatérales, notamment l'une avec une Américaine qui implémente au niveau de son pays, une pratique que nous avons avec la convention des maires et qu'elle a réussi à mettre en œuvre avec des responsables de communes et l'État de Californie en essayant d'adopter une optique venant de la base. Je crois que cette optique est très importante et doit pouvoir être soutenue.

En ce qui concerne les objectifs de développement durable, puisque que le but, c'est l'inscription de l'accord politique dans un cadre plus large qui est le développement durable, j'ai dit en commission que mon intention était, via un appel à projets, de désigner des organisations comme ambassadeurs de la mise en

œuvre concrète des objectifs de développement durable sur et par les réseaux de ces ambassadeurs. Je crois profondément que le concret est une chose fondamentale pour pouvoir sensibiliser et faire réagir tous les segments de notre société à ces objectifs.

Vous le savez – je reviens à notre accord de *burden sharing* puisque cela fait partie de la coopération inter-fédérale avec les Régions -, des objectifs très forts doivent être fixés en ce qui concerne l'isolation des bâtiments, l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables, des critères de durabilité dans les marchés publics, la mobilité durable et la verduration de notre territoire.

Ce sont des politiques qui dépendent fortement des Régions. Je travaille avec elles au quotidien et nous allons, à travers le pacte énergétique, faire en sorte que ces politiques soient partagées par les différentes entités pour produire ensemble l'effort auquel nous nous sommes engagés et auquel nous nous engagerons plus avant d'ici à 2030, en remettant sur le métier le *burden sharing*.

Je suis ministre fédérale. Je comprends les doutes et les craintes des uns et des autres par rapport à la transition énergétique, dont ils voient la difficulté eu égard au retour du nucléaire dans le champ de la production électrique dans ce pays. Mais je dis et je répète que ce cadre est un cadre d'extinction fixé à 2025 qui est respecté par le gouvernement. Il nous appartiendra, avec les Régions, de réfléchir à la transition énergétique que nous voulons pour notre pays afin de lui fournir une énergie durable – c'est le premier mot qui concerne notre débat d'aujourd'hui – mais aussi fiable et abordable, maintenant et surtout au-delà de 2025.

Nous pouvons aussi implémenter les critères de durabilité dans les marchés publics, comme c'est déjà le cas aux niveaux régional et communal. Je l'ai dit, le 12 novembre 2015, mon collègue M. Kris Peeters et moi avons présenté aux Brigittines une étude commandée via un marché public auprès d'un consultant pour connaître l'impact économique, en termes de PIB et d'emploi, de l'économie circulaire. Ceci est de nature à nous rassurer puisque le nombre d'emplois d'ici à 2030 pourrait varier de 40 000 à 100 000 et l'augmentation du PIB de 3 à 7 milliards.

Notre intention est de travailler de façon concrète, avec les Régions qui y travaillent déjà, sur l'économie circulaire et l'économie de la fonctionnalité. Il y a encore bien d'autres choses à faire, et je ne peux pas les lister maintenant parce que je n'ai pas fini d'y réfléchir, vous l'avez bien compris. C'est quand même normal, madame Onkelinx, de comprendre que je ne peux pas avoir fait pour hier ce que l'on doit faire à l'horizon 2050. Laissez-moi un peu de temps. Je ne suis pas seule à y réfléchir, fort heureusement.

Je bénéficie, je l'entends à travers vos interventions, de votre soutien actif et vigilant. Je bénéficie également du soutien de mon administration. Je bénéficie du savoir-faire et de l'administration de mes collègues régionaux. Je ne me sens pas seule et je pense qu'il est possible que nous relevions ensemble ce défi très important pour les années à venir. Je vous remercie de votre attention.

02.105 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le président, la ministre rappelle une série d'initiatives, mais par rapport aux trois signaux demandés: la signature le 22 avril, le rehaussement des engagements avant 2020 et la coalition des pays ambitieux, je n'ai obtenu aucune réponse.

02.106 Marie-Christine Marghem, ministre: Monsieur Nollet, en ce qui concerne la signature de cet accord politique, elle est ouverte aux chefs d'État au mois d'avril 2016 au siège de l'ONU, à New York et je ne doute pas que notre premier ministre se rendra évidemment à New York pour signer cet accord politique de grande envergure.

Quant à l'augmentation des efforts et la coalition des pays les plus ambitieux, sous la houlette éclairée du président de la COP, les pays les plus ambitieux ont déjà décidé de revoir leurs efforts à partir de 2018 et de ne pas attendre 2023 pour rehausser ce cap d'ambition de financement. Dans la même optique, je vais en parler au premier ministre et en Conseil des ministres, car j'ai toujours dit, monsieur Nollet, que si nous pouvons faire plus, nous le ferons. C'est la logique du non-retour en arrière et de l'urgence par rapport à cet accord et aux échéances scientifiques que nous connaissons, en fonction des engagements financiers à ce jour.

Vous parlez des pays les plus ambitieux, mais je n'ai pas compris la différence avec le deuxième. Si vous voulez préciser?

02.107 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Les deux sont effectivement liés. Le deuxième était le rehaussement des engagements en 2018.

02.108 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Avant 2023.

02.109 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Non.

02.110 **Marie-Christine Marghem**, ministre: En 2018.

02.111 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): En 2018 dans mon propos et donc avant 2020.

02.112 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Avant la mise en œuvre de l'accord.

02.113 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Tout à fait. Et le troisième élément était le fait que la Belgique allait, oui ou non, rejoindre la coalition en tant que telle. Ce sont deux démarches complémentaires mais pas forcément redondantes.

02.114 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Comme je l'ai dit, je poserai la question. Je ferai en sorte de porter le message de votre assemblée et le message de l'assemblée de Paris auprès du Conseil des ministres que je vois bientôt.

De **voorzitter**: Collega's, ik meen dat wij hiermee het minidebat over het klimaatakkoord kunnen afsluiten en dat wij kunnen doorgaan met onze thematische agenda.

Wij beginnen met het thema Werk, Economie, Classes moyennes et Agriculture.

Werk, Economie, Middenstand, Landbouw
Travail, Économie, Classes moyennes, Agriculture

Je passe la parole à M. Daerden qui a été gentil en n'insistant pas sur la présence du ministre.

02.115 **Frédéric Daerden** (PS): Mesdames, messieurs, chers collègues, je pensais interpeller notre vice-premier ministre, je serais tenté de dire notre vice-premier ministre du Social dans le gouvernement, mais il n'est pas là. Dommage. Mais il y a quelques représentants du gouvernement.

(...): Moins sociaux.

02.116 **Frédéric Daerden** (PS): Moins sociaux. Tout à fait. À mon avis, l'écoute ne sera pas la même.

Au nom de mon groupe, je vais revenir sur quelques volets sociaux, je serais tenté de dire antisociaux ou non sociaux, de ce budget. Votre politique en matière sociale peut se résumer à des déclarations d'intention, des effets d'annonce et, malheureusement, des mesures antisociales. Citons, par exemple, le dumping social, monsieur le secrétaire d'État. Je ne savais pas que vous seriez là. C'est un plaisir.

Une volonté affirmée de lutter durement contre ce dumping. On a eu l'occasion d'en parler régulièrement et je suis à 100 % d'accord avec vous sur l'objectif. Je suis, avec mon groupe, à vos côtés pour y contribuer. Je le fais d'ailleurs localement, comme vous le savez.

Où sont les moyens alloués aux contrôles, aux inspections sociales dans le budget fédéral? Une fois de plus, une occasion manquée. Autre exemple et c'est plus qu'un exemple, c'est un axe central: la création d'emplois. En l'occurrence, l'approche de votre gouvernement est simple: réduction du coût salarial. Notamment, saut d'index, modération salariale, réduction de cotisations, d'une part, et augmentation de la flexibilité, d'autre part.

Selon votre gouvernement, par définition, il y aura création automatique d'emplois. Laissez-moi en douter. Laissez-moi réagir à cette théorie qui me paraît un peu simpliste et injuste.

Vos mesures sont prises sans balises. L'idée de quelques flexi-jobs pour relancer l'horeca devient vite, dans

la tête de vos collègues – et je m'adressais à M. Peeters -, dans vos têtes, une recette miracle à généraliser sans contraintes.

C'est un exemple. On pourrait parler de chacune des mesures concernant l'emploi, des avantages pour l'employeur qu'il répercuterait automatiquement dans de l'emploi nouveau. Je crains que cela soit le plus souvent un effet d'aubaine, un effet sur l'augmentation des dividendes plutôt que sur l'augmentation de l'emploi.

En matière d'augmentation d'emploi, les prévisions du Bureau du Plan et de la Banque nationale ne sont pas aussi rassurantes que ce que vous dites. Les prévisions de création de 45 000 emplois sans prise en compte des mesures négatives, cela ne veut pas dire grand-chose. Ou encore une prévision par la Banque nationale de plus 114 000 emplois, comme Ahmed Laaouej le rappelait tout à l'heure, à l'horizon 2017 alors qu'en mai 2014, il n'y a pas très longtemps, le Bureau du Plan annonçait déjà 100 000 emplois nouveaux au même horizon, cela ne fait que 14 000 en plus, avec toutes vos mesures. Reconnaissez que c'est peu, vu les efforts budgétaires consacrés à la compétitivité, et ce sans tenir compte des inconnues et des sommes encore à trouver pour financer le *tax shift*! Je crains que ces 14 000 fondent totalement avec les mesures que vous allez prendre, qui seront par définition négatives pour l'emploi.

Nous sommes évidemment pour la création d'emplois. Nous nous réjouissons de potentielles créations d'emplois. Mais reconnaissez que le taux d'emploi est en diminution depuis un an, si on regarde les statistiques du service public fédéral, et que les perspectives sont loin d'atteindre les objectifs européens en matière d'augmentation du taux d'emploi. Vous consacrez, avec votre *tax shift*, des sommes importantes pour diminuer les cotisations sociales patronales. Pourquoi les consacrez-vous prioritairement aux hauts salaires qui sont moins sensibles à la concurrence?

Madame la ministre, nous avons eu l'occasion d'en parler en commission. Reconnaissez qu'au-delà du recyclage de mesures du Pacte de compétitivité du gouvernement Di Rupo, votre *tax shift* ne va diminuer le coût salarial, pour un salaire de 1 500 euros par mois, que de quelques euros. Alors que, pour un salaire de 5 000 euros par mois, l'impact complémentaire sera de plus de 100 euros. Or vous savez que c'est sur les bas salaires que l'effet d'une réduction de coûts est la plus bénéfique en termes de création d'emplois. Encore une occasion manquée!

Madame, messieurs les ministres, des réformes sans balises, sans contraintes, aux coûts budgétaires exorbitants et non totalement financés, c'est cela votre budget? C'est cela votre politique?

En plus, avec un marché de l'emploi que vous précarisez, des flexijobs, du travail occasionnel, des heures supplémentaires, sans cotisations, une politique de l'exclusion ou de la marginalisation, un risque de pauvreté accru.

Quand ce ne sont pas les chômeurs, ce sont les pré-pensionnés, les femmes travaillant à temps partiel ou les jeunes, ce sont maintenant les travailleurs malades qui sont visés.

Comment allez-vous appliquer l'accord du Groupe des 10? Je me réjouis de voir votre réaction. J'aurais été curieux d'entendre la réponse de votre collègue Peeters qui, malheureusement, n'est pas là. Il le sera demain et je suis sûr qu'il y aura des questions.

Je dénote un indice inquiétant dans votre budget à travers l'inscription d'un impact des sanctions pour le parcours de réintégration des travailleurs malades.

Cette approche budgétaire de la précarité, toute cette approche soi-disant créatrice d'emplois et surtout source d'économie budgétaire, est totalement contraire aux besoins des citoyens. Ce qui leur faut, ce sont des emplois de qualité, des conditions permettant de rester plus longtemps dans l'emploi, sans les y obliger, une rémunération garantissant le bien-être; d'un point de vue économique, cette situation améliorée permettrait une consommation interne assurée.

En termes de précarisation, votre budget ne tient pas compte des prévisions du Bureau fédéral du Plan concernant le dépassement de l'indice pivot l'été prochain. Le ministre Peeters m'assurait en commission qu'il ne s'agit pas d'un deuxième saut d'index – j'ai tendance à le croire, il ne va pas nous mentir. Mais dans ce cas, y-a-t-il une erreur dans votre budget? Un oubli? Quel manque de sérieux si c'est le cas.

Cela représente, malgré tout, plusieurs centaines de millions d'euros en termes d'impact budgétaire.

Madame, messieurs les ministres, votre politique, c'est faire subir votre obsession d'une compétitivité renforcée aux allocataires sociaux, aux travailleurs les plus fragiles; c'est fragiliser aussi les protections sociales.

La diminution des cotisations sociales que vous avez négociée est réalisée parallèlement à des économies drastiques dans le budget de la sécurité sociale et des soins de santé en particulier. Votre budget, vos choix budgétaires menacent l'avenir de notre système de protection sociale. Les représentants du secteur des soins de santé réunis au sein du Conseil général de l'INAMI ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisqu'ils ont refusé d'approuver le budget d'austérité que votre gouvernement a décidé de leur imposer. Ce budget est en contradiction avec les promesses que vous avez faites au début de la législature. Il était alors question de 1,5 % de progression annuelle, ce que nous avons déjà contesté, dénoncé au regard des 3 % qui étaient d'application antérieurement. Aujourd'hui, il est question de 0,75 %. Qu'en sera-t-il demain? Peut-être parlera-t-on de 0 % voire de négatif. Je ne sais pas ce que je dois craindre.

De manière plus générale, votre budget ne tient pas compte de la nécessité de prévoir un financement alternatif structurel qui garantisse l'avenir de la sécurité sociale. Les partenaires sociaux ont formulé des propositions claires en la matière. On ne trouve rien dans votre budget, ni dans vos réformes allant dans ce sens.

Ce budget est bricolé sur des incertitudes, des effets retour hypothétiques. C'est à nouveau un budget établi sur le dos des travailleurs, des allocataires sociaux et des pensionnés notamment. C'est un budget injuste et antisocial.

02.117 Maggie De Block, ministre: Monsieur Daerden, en commission, la discussion s'est déroulée dans un climat de respect mutuel. Je pense qu'on a trouvé la bonne fréquence pour le faire. Vous doutez que la mesure concernant les flexi-jobs créera de l'emploi dans le secteur horeca. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} décembre dernier et mon collègue Tommelein et moi-même savons déjà que beaucoup de personnes ont commencé à travailler dans l'horeca grâce à ce système des flexi-jobs. Dans quelques mois, nous aurons une évaluation du système, mais selon nous, cette mesure aboutira réellement à la création d'emplois dans l'horeca, qui viendra remplacer du travail au noir.

En ce qui concerne les travailleurs malades, vous savez que la semaine dernière, nous avons reçu une proposition de la part des partenaires sociaux. Celle-ci a été examinée attentivement sur le plan budgétaire et sur le plan de sa correspondance avec la déclaration de gouvernement. Le dialogue continuera avec les partenaires sociaux jusqu'à ce que le gouvernement prenne une décision. Pour nous, il est important que le trajet de réintégration soit fait sur mesure – op maat van de patiënten – lorsque les personnes concernées ne sont pas capables de reprendre leur travail ou un autre travail à temps plein. On va créer une opportunité de sortir du système des allocations et de trouver un travail qui leur convient.

Il y a eu une enquête de la Vlaamse Patiëntenrechtenplatform et on voit que six malades de longue durée sur dix préfèrent avoir la possibilité de se réintégrer dans le travail.

Pour les soins de santé, même si c'est la compétence de mes rêves, je n'ai pas le budget de mes rêves! Le nouveau budget approuvé par le gouvernement prévoit encore 458,3 millions. Vous savez que même si la sixième réforme de l'État a transféré quelques compétences vers les Régions, nous avons trouvé 164 millions pour de nouvelles mesures qui étaient nécessaires. Dans ce contexte budgétaire difficile, c'est toujours le patient qui est au cœur des discussions. Les coûts en pharmacie vont encore fortement diminuer cette année grâce au pacte d'avenir avec le secteur pharmaceutique. Chaque décision prise ne sera jamais au détriment des patients.

En soins de santé aussi, il faut dépenser chaque euro de manière efficace et efficiente. C'est une règle que j'ai apprise quand j'étais secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. J'ai également été secrétaire d'État à la Lutte contre la Pauvreté à une époque où l'enveloppe bien-être était très réduite!

De **voorzitter**: Mevrouw De Block, u hebt tot het einde geantwoord in uw functie van minister van Sociale Zaken. Er is nog één interventie.

Mme Caprasse a demandé la parole dans le secteur Affaires Sociales.

02.118 Bart Tommelein, secrétaire d'État: Monsieur le président, je dois encore répondre à M. Daerden en ce qui concerne le dumping social. Si ce n'est pas nécessaire, cela ne me pose aucun problème.

Le **président**: Apparemment, on n'insiste pas, monsieur Tommelein.

Sociale Zaken
Affaires sociales

02.119 Véronique Caprassé (DéFI): Monsieur le président, madame la ministre, une fois n'est pas coutume, j'aimerais commencer mon intervention en soulignant que nous apprécions quelques aspects de votre politique générale. Je pense notamment aux soins intégrés, à votre volonté d'améliorer les soins palliatifs à domicile ou encore à l'augmentation des moyens en matière de santé mentale. Nous sommes cependant plus nuancés. Par exemple, nous sommes favorables à un retour plus rapide au domicile après un accouchement sans complication mais à la condition de pouvoir proposer un suivi à domicile par les sages-femmes, surtout lors d'un premier accouchement. Cette condition n'est actuellement pas garantie.

Nous n'oublions pas non plus que votre budget de 2016 n'a pas été approuvé par le Conseil général de l'INAMI, en raison de l'ampleur des économies imposées. Vous allez même au-delà de ce qui est prévu dans l'accord de gouvernement. Ce dernier prévoyait que la norme de croissance des soins de santé passerait de 3 % à 1,5 % et le conclave budgétaire de juillet 2015 a imposé des économies supplémentaires. Sans revenir sur la polémique autour de la croissance réelle du budget, il nous est difficile de croire que le patient ne sera pas concerné, d'une manière ou d'une autre, dans un contexte démographique aussi défavorable.

Lorsque l'on veut faire autant d'économies, il faut rechercher toutes les opportunités, et cela ne me semble pas toujours être le cas. Prenons le cas des médicaments. L'absence de règles de conditionnement en vue d'éviter un gaspillage m'interpelle depuis longtemps et je ne vois toujours pas d'amélioration significative. Le recours excessif aux antibiotiques m'inquiète, et pas uniquement pour des raisons d'économie d'ailleurs. Les commentaires de la Cour des comptes me paraissent pertinents, lorsqu'elle mentionne une enveloppe de crédits de personnel non utilisée en 2015 par l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé.

Votre politique générale n'est pas non plus à l'abri des ondes de discorde qui émanent de votre majorité. La question de la réinsertion professionnelle des malades de longue durée illustre à cet égard les divergences récurrentes entre vous. Pourtant, les partenaires sociaux ont, sans surprise, conclu un accord en faveur d'un parcours sur une base volontaire et dépourvu de sanctions à l'encontre de ceux qui ne le suivraient pas. On sait que la N-VA et l'Open Vld tiennent particulièrement à un trajet de réinsertion obligatoire, tandis que le ministre de l'Emploi CD&V plaide pour une démarche volontaire. Interrogés en séance plénière le 10 décembre, M. Peeters et vous-même avez évoqué la nécessité d'aboutir à un accord politique et avez souligné l'aspect financier de ces enjeux, mais sans apporter de véritable réponse. La nature du parcours d'insertion a logiquement une incidence budgétaire.

Les mesures annoncées par le gouvernement devaient permettre une économie de 51,5 millions d'euros dans le régime des salariés en 2016. La Cour des comptes a remarqué que l'INAMI n'avait pas pu confirmer ces chiffres faute de données suffisantes. En commission, vous avez précisé que l'impact budgétaire de la réforme était basé sur l'hypothèse qu'à terme, huit cents personnes en incapacité reprendraient le travail.

Un troisième son de cloche, celui des acteurs de terrain, tend à affirmer que les personnes en incapacité de travail aspirent majoritairement à reprendre leur vie active, si bien que, souvent, il n'est pas nécessaire d'imposer quoi que ce soit. Selon l'intermutualiste, après deux mois d'incapacité, plus de la moitié des patients ont déjà repris naturellement le travail. Les médecins-conseils analysent les possibilités qui s'offrent aux malades de longue durée. En outre, pour les vrais fraudeurs, il existe déjà des sanctions, puisqu'ils peuvent perdre leur indemnité. Rien qu'en 2014, 10 750 malades de longue durée auraient ainsi été sanctionnés.

Pour l'heure, au moment de voter les budgets 2016, on ne sait toujours pas si le gouvernement va respecter l'accord conclu entre les partenaires sociaux.

La volonté de rendre le parcours obligatoire et de prévoir une sanction apparaît donc de plus en plus comme étant une obsession aveugle dont on ne connaît pas l'incidence budgétaire réelle.

Un autre sujet de préoccupation présent dans la note de politique générale et dans le budget concerne l'avenir des postes de garde de médecine générale. Pourquoi vouloir geler une enveloppe budgétaire susceptible de générer des économies plus conséquentes par ailleurs? Les postes médicaux de garde offrent, en effet, une opportunité de désengorger les services d'urgence dans les hôpitaux.

Dans la note de politique générale, vous confirmez le gel de la tranche supplémentaire de 2,25 millions d'euros qui était prévue pour 2016. Pour le montant restant en 2015, soit 4,95 millions, vous avez bloqué les projets au 12 octobre et vous subordonnez l'affectation de ce montant à l'approbation par le gouvernement d'une proposition formulée par le médico-mut de poursuite de la standardisation des dépenses.

Que vous souhaitiez veiller à ce que tous les postes de garde fonctionnent plus ou moins de la même façon en vue de garantir partout des soins de qualité équivalente, soit! Mais de là à geler le budget, il y a une marge. C'est un mauvais signal que vous donnez aux généralistes.

Ce mauvais signal a été mal accueilli. Les postes de garde de médecine générale permettent aussi de soulager les généralistes, surtout dans les zones rurales en pénurie. D'où leur vive réaction quand vous avez annoncé le gel du budget. Étant donné les pénuries de médecins qui se dessinent en Wallonie, il n'est pas étonnant que la couverture y soit déjà très élevée alors qu'elle n'atteint que 50 % en Flandre. Il n'est pas étonnant non plus que les médecins wallons aient réagi vivement au gel de l'enveloppe budgétaire.

Je mets ce risque de désertification aussi en rapport avec la planification de l'offre médicale. Je sais que malgré toutes les études qui ont régulièrement démontré qu'il était faux d'accuser le Sud du pays de surconsommation médicale, le Nord en a fait un cheval de bataille symbolique depuis longtemps. Il me semble pourtant qu'il est grand temps d'adopter une démarche pragmatique par rapport aux zones en pénurie. Les mesures Impulseo ne suffisent visiblement pas à inciter les jeunes à venir y prendre le relais des médecins vieillissants.

Refuser le dialogue par principe, c'est une lourde responsabilité, non seulement à l'égard des personnes qui habitent dans ces zones, mais aussi pour tous ceux qui y sont de passage.

Madame la ministre, je déplore le fait que ce problème ne soit pas pris en compte dans votre note de politique générale. En ce qui nous concerne, nous plaçons pour une libération des numéros INAMI pour les jeunes qui viennent s'installer dans les zones en pénurie. Nous avons d'ailleurs déposé une proposition de résolution dans ce sens.

Lorsque vous dites que la Commission de planification de l'offre médicale devra établir l'existence ou non de pénuries pour les prochaines années, je ne comprends pas. La zone Luxembourg – Dinant est connue pour le vieillissement et le non-remplacement de son corps médical. L'âge moyen des médecins y est actuellement de 49,5 ans. Pour ne fût-ce que garantir la même offre médicale qu'aujourd'hui, 158 nouveaux médecins devraient alors pouvoir s'installer dans les dix ans, soit 46 % des médecins en activité actuellement. Est-ce si difficile à détecter, à contrôler, à analyser, à confirmer? Je crois surtout que c'est difficile à accepter pour certains, parce que le problème est essentiellement communautaire.

02.120 Maggie De Block, ministre: Madame Caprassé, tout d'abord, j'ai déjà partiellement répondu en ce qui concerne le trajet de réinsertion.

C'est vrai, il y a un accord social, mais il faut aussi un accord politique. C'est ce qui se négocie actuellement. Et ainsi que je vous l'ai dit, deux choses sont très importantes pour nous. La première, c'est que l'on puisse offrir un trajet de réinsertion aux malades de longue durée, qui soit fait sur mesure et agréable pour eux. La deuxième, c'est qu'il y ait une responsabilisation des malades dans ce trajet, parce qu'on fait beaucoup d'efforts pour leur offrir un travail sur mesure. Il y aura une responsabilisation à la fois du patient et de l'employeur. C'est ce qui est actuellement en négociation. Cela prendra le temps qu'il faudra, s'il faut quelques jours de plus, nous les prendrons.

En ce qui concerne les postes de garde de médecine générale, je dois vous dire qu'il y avait de grandes différences entre les postes de garde, pas uniquement sur l'aspect budgétaire, mais également sur l'aspect de la continuité des soins. Certains postes sont ouverts 24 heures sur 24, comme c'était prévu. Mais d'autres sont ouverts seulement durant la journée, jusqu'à 17 ou 18 heures.

Il y a de grandes différences dans leurs manières de s'organiser avec l'argent octroyé. Cela a commencé par

trois projets pilotes, dont le nombre a été augmenté jusqu'à 45. Il y a déjà un montant de 18 millions annuels pour les postes de garde. Il faut les responsabiliser aussi pour le coût, pour le budget octroyé, c'est tout à fait normal. Nous sommes en réunion avec eux pour définir des critères pour la standardisation des dépenses, mais aussi pour garantir une continuité des soins pour les patients. C'est très important aussi.

Il faut des postes de médecins généralistes partout dans le pays, mais pour cela, il faut être sûr que l'argent donné est bien dépensé. Il sera aussi nécessaire d'intégrer ces services aux services d'urgence et avec le numéro de triage 1733. C'est le projet à plus long terme. Et il y a le projet de créer le cadre de la standardisation, qui permettra de dégeler la situation. J'ai gelé parce que je veux qu'ils s'organisent mieux dans le futur.

Pour les étudiants, c'est un problème important. Si cela ne se trouve pas dans la note de politique générale, c'est parce que ce n'est pas que ma compétence. Vous savez que je partage cette compétence avec les ministres de l'Enseignement supérieur, M. Marcourt et Mme Crevits. J'ai fait une proposition en vue d'un accord. J'ai fait une proposition de protocole. Nous sommes en train d'en discuter.

Vous contestez les chiffres du rapport annuel de la Commission de planification. La Commission de planification, installée par ma prédécesseure Mme Onkelinx, réalise un travail qui n'existe dans aucun autre pays. Il faut se renseigner. Nous allons être capables de nous baser sur ce travail approfondi. Il nous faut un accord avec les ministres de l'Enseignement, mais aussi un accord au sein du gouvernement flamand, au sein du gouvernement de la Communauté française et au sein du gouvernement fédéral.

Madame Caprasse, négocier cet accord, qui est très important pour les étudiants, c'est aussi très important pour la Flandre car la Communauté française a formé trop de médecins pendant les années précédentes, alors que la Flandre avait déjà instauré son examen d'entrée. Maintenant, après quinze ans, il y a également un examen d'entrée en Communauté française.

Il faut un accord global. J'ai fait les premières propositions, je cherche des solutions pour les étudiants qui doivent passer leur examen d'entrée à la fin de la première année. Je ne trouve pas que ce soit une bonne chose, mais cela ne relève pas de ma compétence. Il est aussi nécessaire de trouver un accord au gouvernement flamand et au gouvernement fédéral.

02.121 Véronique Caprasse (DéFI): J'entends bien, madame la ministre. J'ai surtout mis l'accent sur la pénurie de médecins dans le Sud de la Wallonie, dans la région du Luxembourg et de Dinant. Il y a là un réel problème, qu'on ne peut pas nier. Il faut trouver des solutions à ce problème de pénurie en zone rurale. Je n'en démordrai pas et reviendrai souvent sur la question. Pour le reste, je vous remercie de vos réponses.

Le président: Je pense que nous pouvons refermer ici le volet Affaires sociales et passer à celui de l'Intérieur.

*Binnenlandse Zaken
Intérieur*

02.122 Sébastien Pirlot (PS): Monsieur le ministre, monsieur le secrétaire d'État, chers collègues, si je rassemble dans mon intervention notre vision sur vos deux budgets, c'est notamment parce qu'ils sont tous deux marqués par le même usage d'un artifice auquel le gouvernement a recours pour la deuxième fois en deux exercices: celui de la réserve interdépartementale. Il ne s'agit pas ici d'un recours anodin à une technique utile dans des circonstances particulières pour couvrir notamment des dépenses incertaines, voire imprévisibles. Non, il s'agit bien au contraire d'un usage massif, pour des montants qui rendent périlleuse la lecture de votre budget dans l'absolu.

Qu'on en juge: pour M. Francken, on parle de 250 millions d'euros, un montant que je ne qualifierais pas d'anodin. Pour quoi faire? Dans les grandes lignes, on se doute que ce sera pour la création de nouvelles places d'accueil pour remplacer celles que vous avez fermées et qui permettent à la Belgique de faire face à ses obligations internationales.

C'est une intention louable mais qui nous laisse dans l'ignorance des détails. Enfin, ces montants seront-ils intégralement versés dans la brique? Sinon, dans quoi d'autre? Quelle sera la part investie dans les gens, dans les structures communales, paracommunales, régionales, communautaires ou associatives? Qui les

accompagnera dans ce qui, pour citer le nouveau premier ministre canadien, contribuera à faire des ces personnes qui fuient des zones de conflit, non plus des réfugiés mais bien des citoyens à part entière, la nationalité mise à part?

Rien de tout cela n'est clair, hélas, même si nous espérons comme vous que ces montants ne seront pas considérés comme structurels par les instances européennes.

Monsieur le ministre de l'Intérieur, vous avez 400 millions, rien de moins, pour financer des dépenses de sécurité. Ces montants sont nécessaires, indispensables même, au bon fonctionnement de la chaîne de sécurité, de la police à la justice, en passant par les services de renseignement ou les établissements pénitentiaires. En cela, il est évident que ces 400 millions représentent la plus utile des dix-huit mesures de lutte contre le terrorisme présentées par le gouvernement. Enfin, il ne faut pas oublier pour autant que ces 400 millions viennent comme un correctif d'un budget initial cruel pour des services dont l'actualité montre le caractère indispensable. Il y a 12 % de moins pour le budget de la Sûreté de l'État, 1,55 % de moins pour le personnel de l'OCAM, des coupes dans tous les crédits de personnel de la police fédérale si on fait abstraction du transfert du service de protection des VIP, hérité de la Sûreté. On le voit, il faut donc des événements dramatiques pour que des moyens soient dégagés en matière de sécurité.

Mais cela se fait de telle manière que la transparence, la lisibilité de vos politiques et leurs implications budgétaires ne sont pas vraiment au rendez-vous. Mme la ministre Wilmès a confirmé en commission que ce montant n'était pas financé et, pour mon groupe, il faut le rappeler avec force, il s'agit pourtant de dépenses qui seront, pour une large part je l'espère, structurelles. La question de leur financement dans le temps est donc essentielle et il ne saurait être question d'aller le chercher dans la sécurité sociale. Pour leur répartition, vous nous annoncez que rien n'est vraiment prévu, que cela se fera au fur et à mesure des demandes des services. Pour nous, cela ne peut constituer une ligne politique et il faut fixer des balises. Nous voulons qu'un tiers de ce montant soit dégagé pour financer les zones de police sur le terrain.

Un autre tiers doit être consacré à la lutte de la police fédérale, de la justice et des services de renseignement contre ce qu'il est convenu d'appeler la grande criminalité. Le dernier tiers doit être dédié à la prévention, à la lutte contre le radicalisme dans les prisons, à la politique des grandes villes et à des actions de prévention via des projets culturels ou associatifs réunissant les communautés.

Que dire, sinon que, sur les 100 millions de la présente réserve alloués à la sécurité, 36 devraient être dédiés à la police et que les syndicats ont dû constater, lors d'une audition récente, qu'ils n'en avaient toujours pas vu la couleur. Ce seul constat doit bien faire comprendre que cette manière de présenter le budget ne peut que semer le doute quant à la sincérité de ce document et suffirait en soi à justifier notre opposition.

En tant que bourgmestre, je vois une autre raison de contester ce budget. Je veux parler du désintérêt criant que vous affichez pour la police locale. À cet égard, nous venons d'apprendre la démission du président et du premier vice-président de la Commission permanente de la police locale (CPPL). Les termes employés par les intéressés sont particulièrement sévères: "Depuis un certain temps, la CPPL manœuvre dans des eaux houleuses. Par cette initiative, ils (c'est-à-dire le président et le premier vice-président démissionnaires) désirent fixer l'attention sur un manque de soutien et de volonté d'écoute, autant de la part de la police fédérale que des autorités fédérales compétentes. Le Bureau et l'assemblée générale constatent qu'au plus haut niveau, leurs arguments trouvent peu ou aucune écoute et que les aspirations de la police locale ne sont pas suffisamment prises en considération".

Deux exemples sont cités, révélateurs d'absence de concertation avec les représentants de la police locale. Tout d'abord, à propos de l'annonce des 400 millions d'euros, la CPPL n'aurait pas été consultée, de sorte que, selon les démissionnaires, la police locale n'en verra rien. Il s'agit ensuite du processus décisionnel, considéré comme unilatéral dans le dossier ICT, dans lequel la police fédérale aurait imposé à la police locale, sans concertation appropriée, ses choix stratégiques et leur réalisation en termes d'informatique et d'échange de renseignements entre ces deux organes. Je cite encore un passage particulièrement alarmant de l'annonce de la démission: "Pour l'assemblée générale de la CPPL, la coupe est pleine. Nous sommes tenus de représenter la police locale, mais nous nous trouvons constamment contrariés dans cet effort. Un modèle de police qui, délibérément, n'écoute pas le composant local ouvre alors les portes à une police qui s'éloigne de sa population".

Monsieur le ministre, cette démission, un geste particulièrement fort, fait apparaître ce qu'on est bien forcé

d'interpréter comme un désintérêt manifeste de votre part pour la police locale. D'aucuns iraient même jusqu'à considérer que la situation actuelle fait peser une menace lourde sur l'équilibre même de notre police intégrée, structurée à deux niveaux.

Votre politique fait porter aux communes de ce pays un poids déraisonnable dans le financement de la sécurité de tous. Oui, la police locale est un maillon essentiel de la sécurité de nos citoyens. Elle n'est pas seulement les yeux et les oreilles des autres composantes engagées contre le terrorisme et la prévention du radicalisme violent; elle est aussi le premier rempart contre toutes les formes d'infraction. Par sa présence sur le terrain et sa connaissance fine des gens et des lieux, elle est un facteur primordial de lien social, de détection des faits délictueux ou des zones difficiles où tantôt de l'accompagnement, tantôt des mesures plus répressives doivent être mises en place.

Je ne reviendrai pas sur le déficit de recrutement imposé par votre approche budgétaire qui décime les forces de l'ordre. Mais je me dois d'attirer l'attention sur l'inquiétude vive qui subsiste quant au maintien de structures importantes pour le bon fonctionnement de la police locale et donc de notre police intégrée à deux niveaux.

Voici donc notre sentiment à l'égard de vos budgets, un sentiment d'incertitude sur l'avenir et de crainte réelle quant à la capacité opérationnelle des forces de première ligne en charge de la sécurité et du vivre ensemble dans notre pays.

Je terminerai en citant Clément Rosset: "La fausse sécurité est plus que l'alliée de l'illusion, elle en constitue la substance même."

02.123 Vanessa Matz (cdH): Monsieur le président, monsieur le ministre, il est dommage que le ministre de la Justice ne soit pas à vos côtés pour aborder la thématique de la sécurité au sens large du terme. Les événements et les faits relatés aujourd'hui par la presse démontrent, s'il est encore nécessaire, que ce dossier de la lutte contre le terrorisme doit encore être pris à bras-le-corps par le gouvernement.

Vous avez probablement pris connaissance des différents rebondissements dans une affaire de localisation de Salah Abdeslam et de sa fuite au nez et à la barbe des services. J'aurais souhaité, puisque vous êtes responsable des services de police, que vous puissiez nous éclairer sur cette affaire qui pose nombre de questions très interpellantes quand on sait que – les versions sont contradictoires – l'ennemi public numéro 1 avait été localisé à Molenbeek la nuit du 15 au 16 novembre et qu'il aurait tout simplement échappé aux services de police, à la Justice, parce qu'on n'aurait pas pu, su ou dû activer une perquisition qui pouvait se tenir à partir de 5 h 00 du matin.

Nous pourrions juridiquement discuter sur la possibilité d'activer ou non cette perquisition avant 5 h 00 du matin, mais en toute hypothèse, on se demande pourquoi elle n'a pas été activée à 5 h 01 et qu'elle aurait été activée seulement en cours de journée, voire en fin d'après-midi.

Vous conviendrez avec nous que ces faits posent énormément de questions. Cette affaire étant indirectement liée à la discussion budgétaire, on peut se demander si la Justice était en mesure de délivrer des mandats de perquisition en temps et en heure pour cette affaire qui va rebondir dans les heures qui viennent.

Il est inacceptable qu'on laisse s'échapper l'ennemi public numéro 1 par un probable manque d'informations et de coordination entre les services. Je souhaiterais pouvoir entendre le ministre de la Justice qui n'est pas présent.

Monsieur Miller, c'est le ministre qui, le premier, jette cette information dans la presse. Nous avons tous et toutes, parmi les parlementaires qui s'occupent de ce dossier, eu la décence et l'intelligence de ne pas harceler le gouvernement sur les circonstances d'une enquête difficile parce que nous pensons qu'il y a des éléments qui ne peuvent pas paraître au grand jour.

Quand ce sont les ministres eux-mêmes qui les mettent sur la table, contredits ou nuancés quelques heures après par le parquet, vous avouerez avec nous que cela pose un certain nombre de questions auxquelles les parlementaires ont le droit d'avoir des réponses. Pour ce point, j'attends du ministre de l'Intérieur qu'il puisse, dès ce soir, nous éclairer sur ce thème important.

Nous avons dénoncé depuis le début du dossier terrorisme le manque structurel de moyens auquel doivent faire face les services de police, la Justice, la Sûreté de l'État, l'OCAM. Quand j'ai interrogé il y a quelques jours le ministre de l'Intérieur sur le dossier de la sécurité civile, il m'a affirmé que je reconnaîtrais bien que dans ce dossier il n'avait pas fait d'économies. Cela me fait comprendre qu'on a fait des économies dans d'autres dossiers, forcément.

On sait que les services de sécurité n'ont pas été épargnés par les économies. Depuis le début, nous affirmons que ce dossier n'est pas une priorité du gouvernement car ce qui est prioritaire est immunisé contre toute réduction budgétaire. Or, cela n'a pas été le cas. Certes, des enveloppes ont été débloquées mais elles ne l'ont été qu'à l'occasion d'événements tragiques: *Charlie Hebdo*, 200 millions; attentats de Paris, 400 millions. Et on ne sait toujours pas à l'heure actuelle avec quelle ventilation ces 400 millions seront programmés, ni quels départements vont en bénéficier. J'ai cru comprendre qu'il s'agissait d'une enveloppe unique.

Si on ne refinance pas la police, on ne pourra pas faire face à l'engagement nécessaire d'à peu près 1 400 policiers par an. Avec le budget tel qu'il est prévu, et la Cour des comptes le confirme, on ne peut faire face qu'à un engagement de 1 100 policiers. Or, les besoins sont plus importants aujourd'hui qu'hier. Vous nous avez répondu souvent, monsieur le ministre, que vous alliez faire plus avec moins. On doit bien se rendre compte qu'on est arrivé aux limites du système et qu'il faut un refinancement structurel.

J'en viens à ma deuxième question. Comment sont ventilés ces 400 millions entre la Sûreté de l'État, vos services de police ainsi que la Justice et probablement la Défense qui fait aussi face à un certain nombre de missions importantes? J'attends une réponse claire.

J'ai parlé du désinvestissement dans la police. La police fédérale et la police locale souffrent d'une carence budgétaire récurrente, qui les oblige à remplir leurs missions avec des effectifs réduits.

Nous avons entamé un débat important sur les tâches essentielles. Nous avons déjà auditionné les syndicats sur ce sujet. De votre côté, vous menez un travail au sein de votre cabinet. Nous menons un travail au sein du parlement et nous sommes en droit de nous demander comment nous allons imbriquer votre travail avec le nôtre.

Les syndicats nous ont dit qu'il n'y avait pas d'opposition majeure et fondamentale à débattre de ce sujet et à faire glisser des missions qui sont effectuées par la police vers d'autres services, voire éventuellement vers le privé. Mais ils ont tous dit la même chose; la question n'est pas tellement celle-là. On peut en parler si on sait que le niveau de financement de la police reste le même et ne diminue pas sans cesse, auquel cas le débat sur les tâches essentielles n'aura bien sûr aucun sens car on prend d'une main ce que l'on a donné de l'autre.

Par ailleurs, à la suite d'un arrêt de la Cour constitutionnelle, il faut prévoir une réforme de la pension des policiers. La Cour constitutionnelle relève que le présent budget ne tient pas compte de cette éventuelle modification légale et de l'absence des moindres dépenses qui en découlent. Actuellement, cela ne figure pas au budget. Pourtant, il s'agira probablement d'une somme conséquente à supporter pour faire face aux pensions futures.

Voilà la synthèse de ce que j'avais à vous demander. Depuis un an, nous sommes toujours allés dans le même sens, disant au gouvernement, d'une part, qu'il manque des moyens et, d'autre part, que la lutte contre le terrorisme est une lutte quotidienne. Elle ne doit pas se faire uniquement à l'occasion d'événements tragiques. Elle doit s'inscrire dans une vraie vision globale du gouvernement. On sait que les douze mesures prévues par le gouvernement à la suite de l'attentat de *Charlie Hebdo* ont été mises en œuvre plusieurs mois après et que certaines ne le sont pas encore tout à fait.

On est en droit de se demander si les dix-huit mesures que vous avez prévues le seront et si elles s'inscrivent dans une vraie vision globale intégrant un aspect prévention et une coordination importante avec les entités fédérées qui ont justement un rôle important à jouer au niveau de la prévention.

Merci de nous éclairer sur les 400 millions ainsi que sur les informations relatées depuis ce matin dans la presse quand à la possible présence de Salah Abdeslam à Molenbeek et le fait que cet ennemi public n° 1 ait échappé aux services de police. Dans quelles circonstances cela a-t-il pu se produire?

02.124 Jan Jambon, ministre: Monsieur le président, chers collègues, en ce qui concerne les 400 millions, j'ai déjà répondu en commission: la répartition entre le montant structurel et le non-structurel est de l'ordre de 50 % - cela dépend des projets que les services vont introduire et que nous allons approuver. Ce budget n'a pas encore été réparti sur les différents projets. Les décisions sur les projets devraient rapidement être prises.

Vous parlez de désintérêt pour les polices locales. J'ai largement répondu à cet égard cet après-midi en commission, où M. Demeyer avait introduit une question, mais il n'est pas venu la poser. Vous relayez ici cette même question. Par conséquent, je vous renvoie à la réponse que j'ai donnée cet après-midi. J'ai rencontré M. Brabant hier midi et d'après les commentaires que certains collègues ont reçu, ce dernier était très satisfait. Pour les détails, je fais référence à ma réponse donnée cet après-midi en commission.

Madame Matz, en ce qui concerne Salah Abdeslam, je n'ai pas d'information. Je ne suis pas en charge, ni même responsable des enquêtes. L'information au sujet des enquêtes judiciaires appartient soit au parquet fédéral, soit au ministre de la Justice. De mon côté, je ne peux pas – dans tous les sens du terme – vous donner d'information à cet égard.

02.125 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, quand vous dites que vous ne pouvez pas, dans tous les sens du terme, cela veut-il dire que vous n'avez pas le droit de le faire?

02.126 Jan Jambon, ministre: Non, dans les deux sens: d'un côté, je ne le sais pas, je n'ai pas l'information. De l'autre, ce n'est pas ma responsabilité.

02.127 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Vous n'avez pas cette information.

02.128 Jan Jambon, ministre: En ce qui concerne le manque de moyens, j'ai déjà répété à plusieurs reprises que je suis en train de résoudre les problèmes qui sont le résultat des années d'économies au sein des forces policières. Ce que j'ai vu au sein des forces spéciales de notre police est inimaginable.

Pour faire des économies, on a envoyé sur le terrain des *special forces* avec un équipement qui n'est pas adapté aux tâches qui leur sont dévolues. Et ceux qui sont responsables de cette politique viennent maintenant m'interroger sur le budget qu'on a prévu pour résoudre ces problèmes!

On a libéré 200 millions d'euros en 2015 et on va libérer 400 millions en 2016 pour les services de sécurité, que ce soit la police ou les services au sein de la Justice, et autres.

Je suis d'accord avec le fait que les économies dans certains services de la police ont été trop loin! Nous sommes en train de résoudre cela jour après jour. En ce qui concerne le débat autour des tâches essentielles, nous avons eu une première discussion en kern et j'espère clôturer cette discussion cette semaine. Ensuite, je suis disposé à venir en commission pour présenter ma vision sur ce point et pour avoir un débat à cet égard.

02.129 Sébastien Pirlet (PS): Monsieur le ministre, j'ai suffisamment de maîtrise pour ne pas me contenter de lire simplement une question écrite par une autre.

Plutôt que de décliner dans les journaux un discours sécuritaire à toutes les sauces, du style "je vais m'occuper personnellement de Molenbeek", ce qui est très chic au niveau médiatique, il vaut mieux se donner les moyens budgétaires de ses ambitions.

02.130 Vanessa Matz (cdH): Monsieur le ministre, je suis "scotchée" d'entendre que vous n'avez pas d'information concernant quelque chose de grave. J'entends bien que vous n'avez pas la direction des enquêtes mais il n'empêche que vous avez un part importante de responsabilités dans la sécurité. Je suis étonnée par le fait qu'il n'y ait pas de concertation au niveau du gouvernement, je regrette infiniment que le ministre de la Justice ne puisse être présent. Il aurait pu nous éclairer puisque c'est lui qui ouvre le bal. Il est assez légitime pour des parlementaires, à qui on a demandé d'avoir un devoir de réserve sur ces dossiers et de ne pas bousculer les ministres sur ces questions, puissent avoir les réponses quand le ministre lui-même vient les bousculer.

J'adore votre habitude qui consiste à dire: "Je ne fais que réparer les erreurs du passé sur le plan

budgétaire." Cela m'étonne toujours, car vous avez quand même une certaine bonne foi, mais vous ne parlez jamais des investissements ni du personnel. Monsieur le ministre, vous ne pourrez jamais nier que Mme Milquet – puisque c'est elle que vous visez – a amené le niveau de recrutement à 1 400 policiers par an. Avec les économies que vous avez décidées en 2015, vous permettez l'engagement de seulement 800 policiers – c'est la Cour des comptes qui le dit, ce n'est pas moi. Puis, à l'ajustement, vous vous rendez compte que c'est un peu difficile et vous remontez à 1 100. C'est le niveau actuel. Or il en faudrait 1 400 pour faire face aux demandes de départ à la retraite et pour remplacer les agents qui changent de service. Je ne peux pas entendre cela.

Le budget prévoit pour la police judiciaire une diminution de 2 % des effectifs. Vous ne pourrez pas nous répéter que vous ne faites que réparer les erreurs du passé. Vous creusez des trous, monsieur le ministre, pour ensuite les reboucher – et j'espère que c'est votre intention.

02.131 Richard Miller (MR): Il creuse des trous ou il en rebouche?

02.132 Vanessa Matz (cdH): Monsieur Miller, le ministre les creuse dans un premier temps et essaie ensuite de les reboucher. C'est ce que nous avons toujours dit.

On nous annonce qu'il s'agit de 200 millions de manière structurelle, puisque vous parlez de 50 %. Mais ils ne concernent pas que la police, puisqu'ils touchent tous les services chargés de la sécurité – donc, je suppose que la Défense est également visée. Cela signifie 200 millions pour l'OCAM, la Sûreté de l'État, la Justice, la police et la Défense. Si l'on fait un calcul bête et méchant – 200 divisés par cinq –, on ne peut pas dire que le gain structurel de chaque service sera énorme.

Au demeurant, est-ce en investissement ou en personnel? Nous l'ignorons. À l'heure où nous allons voter un budget, cela revient à acheter un chat dans un sac. On donne 400 millions, mais sans savoir d'où ils viennent ni où ils vont.

C'est extrêmement inconfortable pour des parlementaires de se prononcer sur cette mesure dont on ne sait rien. Il s'agit d'un effet d'annonce sûrement très intéressant pour le gouvernement, mais dans les faits nous n'avons pas l'impression que le gouvernement a réfléchi à qui avait besoin de quoi en matière de sécurité. Cela donne l'impression de ne pas mettre les priorités, comme à chaque fois dans le dossier de lutte contre le terrorisme.

Je ne vous cache pas ma déception de ne pas vous entendre sur les éléments d'actualité de cette journée, ni davantage sur les 400 millions d'euros. De plus, vous affirmez que vous compensez ce qui a été fait par le passé. J'espère que vos partenaires du gouvernement, le MR, l'Open Vld, vous rappelleront que, lors de la législature qui a précédé la vôtre, il n'y a pas eu d'économies sur la Justice et sur la police. C'était un engagement que le cdH avait pris et qui a été respecté. Demandez à M. Dewael, qui est derrière vous, si Mme Turtelboom a fait des économies sur la Justice! Je ne le pense pas. Bien sûr, on peut se renier. C'était un engagement que le gouvernement précédent avait pris, parce qu'il avait fait de la sécurité une priorité.

De **voorzitter**: Het hoofdstuk Binnenlandse Zaken is bij dezen afgesloten.

*Buitenlandse Zaken, Ontwikkelingssamenwerking en Defensie.
Affaires étrangères, Coopération au développement et Défense nationale.*

02.133 Sébastien Pirlot (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, chers collègues, il me semblait important de m'attarder aujourd'hui quelque peu en séance plénière sur cette fonction régalienne qu'est la Défense nationale. À ce titre, comme je l'ai d'ores et déjà fait en commission, j'aimerais rappeler tout d'abord notre solidarité sans faille avec la France, l'Union européenne et l'ensemble de la communauté internationale dans la lutte contre Daech et l'obscurantisme religieux. Notre force, j'en suis convaincu, viendra de notre cohésion et de la cohérence de nos actions mais aussi d'une approche globale impliquant la dimension des trois D: la défense, la diplomatie et le développement.

Il nous faut en effet tirer les leçons de l'ère Bush. Aucune bombe, aussi précise soit elle, ne peut à elle seule mettre fin au radicalisme et au fanatisme de manière durable. Il est donc important, me semble-t-il, de sortir de cette vision particulièrement binaire du monde: d'un côté le bien, de l'autre le mal.

Mon groupe veut que toutes les initiatives soient prises pour combattre la terreur, ici et dans le monde, tout

en respectant l'État de droit et le droit international. Je tiens d'ailleurs à saluer le travail de nos militaires dans nos rues et en opération à l'étranger et à les remercier pour leur dévouement et courage. Le PS a soutenu et continuera à soutenir l'intervention de notre pays au sein de la coalition internationale contre Daech dans un cadre onusien et européen et moyennant une pleine implication de notre assemblée.

Force m'est toutefois de constater que le parlement est par trop souvent écarté du processus décisionnel. Les volets diplomatiques et de développement doivent eux aussi faire partie intégrante de cette lutte.

Enfin, et je l'affirme haut et fort – comme cela vous avez votre réponse, monsieur le ministre –, mon groupe soutiendra les efforts budgétaires à consentir pour que la Défense nationale ait les moyens de ses ambitions.

Monsieur le ministre, la situation actuelle montre que les coupes sévères, près de 2 milliards d'euros cumulés au sein de votre département, n'étaient pas le bon choix politique dans la situation que nous connaissons. Lors d'une précédente séance plénière, le chef de groupe de votre parti nous avait affirmé le plus sérieusement du monde: "Nous devons investir dans notre sécurité". Ironique quand on connaît les coupes historiques de cette majorité en matière de sécurité.

Malgré l'urgence de la situation actuelle tant sur le plan de notre sécurité intérieure qu'extérieure, ces coupes sont confirmées dans le budget 2016. Les lignes sur l'achat de munitions sont tout simplement à zéro et illustrent dramatiquement l'état de la Défense sous ce gouvernement de droite. Il y a un an, ici même, je faisais déjà cette analyse. Le fait que je sois de nouveau ici devant vous montre que je ne perds jamais espoir.

Arrêtez les économies et donnez enfin les moyens à la justice, à la police, au renseignement militaire et civil et bien entendu à notre armée afin que ceux-ci s'acquittent de leurs missions essentielles.

Les 400 millions d'euros promis dernièrement en séance plénière par le premier ministre pour la sécurité doivent être des moyens nouveaux, et tant pis si cela creuse le déficit d'autant. L'augmentation du budget de la sécurité, qui est nécessaire, ne peut être compensée aux dépens de nos politiques sociales par exemple. Je rappellerai que les socialistes se sont battus pour que les traités européens prévoient des circonstances exceptionnelles pour de tels dépassements. La situation aujourd'hui en fait pleinement partie.

Ce préambule étant fait, j'aimerais maintenant, monsieur le ministre, revenir sur plusieurs éléments de votre budget et de votre note de politique générale, sans pour autant refaire le débat que nous avons déjà eu en commission. J'aimerais revenir sur ce mot magique que vous dites à l'envi: crédibilité.

Monsieur le ministre, permettez-moi de le dire: oui, l'action de la Défense belge est crédible. Je suis d'accord avec vous sur ce constat et je tiens à saluer encore une fois le travail de notre armée dans chacune de ses composantes. Cependant, monsieur le ministre, cette crédibilité dont vous nous abreuvez jusqu'à plus soif, nous la devons actuellement à leur travail et non à celui de ce gouvernement. Combien de temps allez-vous rester crédible avec votre budget? Comme l'a déjà dit la CGSP, nous ne pouvons que constater que si les économies devaient s'amplifier ou simplement se prolonger, il est à craindre que le département de la Défense ne puisse pas tenir cette cadence indéfiniment, à savoir tant dans l'opération *homeland* que dans nos opérations à l'étranger.

C'est pourtant votre gouvernement qui avait annoncé en fanfare un plan stratégique, des investissements massifs pour toutes les composantes, un budget de la défense en croissance exponentielle pour acheter toute la panoplie des équipements militaires. Je vous avoue, j'ai beau chercher: rien, *nada, nothing*. J'étais pourtant prêt à vous absoudre en vous disant: "Mieux vaut faire des petites choses que de ne rien faire du tout." Mais même le minimum, je ne le vois pas dans votre budget.

Une preuve de ce manque total de crédibilité: comment votre gouvernement entend-il financer les investissements majeurs comme le remplacement des F-16 ou des frégates, eux aussi repris dans l'accord gouvernemental, alors que l'on ne connaît toujours pas le plan stratégique pourtant promis en 2014 dans un délai de six mois. Comptez-vous reporter la charge de ces investissements colossaux – entre 4 et 5 milliards d'euros – au prochain gouvernement, sans faire le moindre choix stratégique?

Le groupe PS s'est immédiatement montré constructif lors de ces annonces gouvernementales ou plutôt, dirais-je, lors de ces annonces médiatiques. Mon groupe a fait plusieurs propositions de résolution et de loi

en lien avec notre armée, organisé des discussions sur ce thème et, même, contrairement à vous, rédigé un document reprenant ses orientations stratégiques en matière de défense.

Après plus d'un an d'attente et malgré les impatiences exprimées en plénière et en commission de la Défense par la majorité elle-même, vous n'avez toujours pas de plan stratégique. Vous savez, ce plan, ce concept, cette idée confuse qui, comme Dieu, existe soi-disant mais que personne n'a jamais vu. Pour mon groupe, c'est inacceptable, surtout dans le contexte international que nous connaissons. C'est un manque de sérieux et de respect par rapport à nos concitoyens, nos militaires, nos partenaires européens et internationaux, nos partenaires sociaux et, bien évidemment, à l'essence même de la démocratie qu'est notre parlement.

La N-VA doit être malade de continuer de bénéficier de l'acquis socialiste au niveau de l'armée puisque presque tous les équipements modernes qui sont ou seront prochainement à la disposition de votre département datent des précédents gouvernements, NH90, A400M, etc.

Il est vrai qu'avec des lignes d'investissement réduites à zéro, il est difficile de faire autrement. Les pages 371 et 372 du budget ne peuvent être plus explicites.

Le Parlement n'a jamais été aussi peu impliqué dans les décisions militaires de ce pays. Je reconnais que vous êtes de bonne volonté vis-à-vis du Parlement, mais votre influence au niveau du gouvernement est malheureusement insuffisante pour obtenir des avancées concrètes.

Si la Belgique se montre pro-active à l'international et continue de bonnes initiatives pour le maintien de la paix ou des projets 3D comme en RDC ou à soutenir de jeunes démocraties comme la Tunisie, notre pays est aujourd'hui presque complètement absent des missions ONU. Notre retrait du Liban est d'autant plus illogique et injustifié dans la situation actuelle quand on sait à quel point ce pays fait face à la présence énorme de réfugiés fuyant la guerre.

De plus, notre quasi-effacement de ces missions ONU apparaît d'autant plus incompréhensible que notre pays vient de se lancer dans une campagne pour un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2019-2020. Notre présence au Liban aurait été un argument de poids.

Je ne vois pas comment vous pourriez dire en toute honnêteté, monsieur le ministre, que je suis dans l'attaque ou la mauvaise foi en dressant ce bilan. Je suis dans le constat et, croyez-moi, je suis sincèrement navré!

À propos de l'aide à la nation, ce gouvernement marque une énorme rupture avec les précédents, puisque vous avez exécuté concrètement l'accord de gouvernement en facturant pour la première fois certaines tâches d'aide à la population, comme dans le cadre du plan "Grand froid". Il s'agit pour mon groupe d'une décision inacceptable, les plus faibles n'ayant pas à pâtir des économies budgétaires de la Défense. Force est de constater néanmoins que mon groupe vous a convaincu. Il n'est jamais trop tard pour devenir sage et ouvert aux autres formes de pensée, puisque j'ai appris que vous êtes revenu sur votre décision en la matière. Vous vous êtes sans doute rendu compte que ce n'étaient pas les 7 000 euros de rentrées espérées pour la Défense à Liège qui allaient sauver votre budget aussi troué qu'un gruyère suisse.

Je reste cependant toujours aussi inquiet - c'est un bourgmestre qui vous parle - sur les autres missions comme, par exemple, l'aide en cas d'inondation ou le sauvetage en mer.

Un autre débat est intervenu en commission aujourd'hui. Le Conseil des ministres de la semaine dernière avait à son ordre du jour "Les engagements opérationnels belges de la Défense nationale pour 2016", alors qu'on attend toujours votre plan stratégique. Au mystère de la question "Où en est votre plan stratégique?", il est répondu par un mystère encore plus insoutenable: "Il arrive!", l'objectif étant de passer la gestation d'une éléphante, à savoir entre 620 et 670 jours, soit presque deux ans. Encore un effort et le record sera battu!

Monsieur le ministre, j'aimerais vous interroger même si - je ne désire pas vous traumatiser -, je n'attends aucune réponse, puisque tout dépend du plan stratégique soumis à l'étude du gouvernement. Quelles sont les opérations auxquelles la Belgique prendra part en 2016 dans le cadre UE, OTAN, onusien? Durant cette année 2016, combien de Belges seront-ils déployés à l'étranger? À quelle composante appartiendront-ils? Quel sera le budget de ces opérations pour 2016? Vous reste-t-il, en cas d'urgence, une provision pour financer toute opération non prévue dans ce cadre?

Quelle ligne directrice voulez-vous donner pour le déploiement opérationnel de notre pays, en attendant votre plan stratégique virtuel? Quelle sera la cohérence avec notre présence internationale au niveau diplomatique et de la coopération au développement?

J'aimerais terminer mon intervention en revenant, comme l'a fait la semaine dernière ma collègue Julie Fernandez dans le cadre des questions d'actualité, sur la question du statut à durée limitée pour les militaires. Une armée rajeunie, voilà un objectif que vous vous fixez. Cet objectif est louable mais il ne peut cependant, en aucun cas, être atteint sur le dos des militaires et, pire encore, en mettant en péril une fonction régaliennne.

Sous la précédente législature, nous avons soutenu le nouveau statut à durée déterminée comme une option qui devait être offerte aux nouvelles recrues qui le souhaitaient.

Aujourd'hui, vous avez littéralement travesti cette possibilité en la transformant en une obligation. En effet, tous les nouveaux militaires, sans exception, seront désormais, engagés sous statut PDL, autrement dit avec des contrats à durée déterminée de maximum huit ans. Pour mon groupe, c'est inacceptable. On ne peut pas brader la fonction de militaire, après le désinvestissement massif de près de deux milliards que ce gouvernement a décidés. Si cela vous étonne que l'armée ait du mal à recruter dans ces conditions, ce n'est pas mon cas.

Avec une externalisation coûteuse de missions sensibles de la Défense, un budget de l'armée en voie d'extension, le recours à 100 % au statut limité pour les militaires, mon groupe craint que la N-VA prépare la privatisation, à terme, de la fonction régaliennne dont vous avez la charge.

Monsieur le ministre, vous savez que j'aime les citations. Je terminerai donc mon intervention par une citation de Théodore Trawinsky. "La liberté signifie la maîtrise – en tant qu'individu ou membre d'un groupe restreint – des questions vitales de sa propre existence: la nourriture, l'habillement, l'habitat et la défense contre toute menace éventuelle. Être libre signifie avoir du pouvoir, non pas pour dominer les autres, mais pour dominer ses conditions de vie". Je suis sûr que certains collègues du groupe MR ne me contrediront pas.

02.134 **Alain Top** (sp.a): Geachte collega's, in 2016 verwacht de minister de eerste implementatiemaatregelen van het Strategisch Plan te kunnen uitvoeren.

Mijnheer de minister, u omschrijft dit in uw nota als volgt: "De regering is in 2015 niet over één nacht ijs gegaan bij de uitwerking van het Strategisch Plan." Het heeft dit jaar overigens nog niet gevoren, meen ik.

Collega's, dit lijkt mij een understatement, want de minister was er niet bepaald als de kippen bij. De deadline werd telkens uitgesteld, en wij bleven vol spanning op zijn plan wachten. Iedereen, maar vooral het personeel, heeft nu dringend nood aan enige duidelijkheid. Het geduld van het personeel raakt stilaan op. Dat is uiteraard te begrijpen.

De minister blijft benadrukken dat zijn taak erop zit. Hij heeft een strategische visie voorgesteld aan de regering, zoals het regeerakkoord hem had opgedragen.

Mijnheer de minister, een politicus is geen ambtenaar. De ambtenaar bereidt werkdocumenten voor, maar het is aan de politicus om knopen door te hakken. Heb ik afgelopen week ik uw collega vice-eersteminister niet horen zeggen dat kakelende kippen ook eieren moeten leggen? U, mijnheer de minister, blijft daarentegen rondlopen met uw ei dat u in de regering niet kwijt kunt.

Het Strategisch Plan zal zonder twijfel belangrijke gevolgen hebben voor Defensie, voor ons land, en voor het personeel. Ik hoop dat het lange wachten op dat plan dan ook de moeite waard zal blijken en dat u in uw plan ook rekening hebt gehouden met de regionale spreiding van de tewerkstelling. Op die manier kunnen mutaties beperkt blijven. Voorts hoop ik dat de minister de betrokken personeelsleden minstens de tijd zal geven en voor een eventuele mutatie de datum en plaats kan bekendmaken. Laat ons hopen dat het ei wijzer zal zijn dan de kakelende kip.

Daarnaast wil ik de minister ook nog even wijzen op de begroting.

Het is mij tot vandaag nog steeds compleet onduidelijk hoe de minister het investeringsbudget zal en kan optrekken met 4 %. Mijnheer de minister, uw argumenten overtuigen mij niet. Een dalend rekruteringsbeleid maakt uiteraard ruimte en middelen vrij maar het outsourcen van horeca- en onderhoudsactiviteiten zal geen grote besparing zijn. Sowieso zijn er start- en doorloopkosten en een start- en doorlooperperiode, en daarnaast nog altijd de kosten daaraan verbonden. Tegelijk wil de minister meer trainingsdagen, terecht zouden we zeggen, maar ook meer investeren. In alle mogelijke scenario's die we in de kranten moesten lezen staat altijd de vervanging van de gevechtsvliegtuigen. Nu, een spreekwoord luidt: een kale kip kan nog leggen. Ik durf dit te betwisten. Een dergelijke aankoop zou in deze budgettaire krappe tijd immers ongezien en onverantwoord zijn. Probeer misschien eerst uw begroting van dit jaar in de huidige legislatuur op orde te krijgen vooraleer naar die verre toekomst uit te kijken.

De heer Pirlot is intussen verdwenen. Ik zal geen vragen stellen vandaag want alles zal ooit wel eens in het Strategisch Plan van de minister staan.

02.135 Gwenaëlle Grovonius (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, je suis ravie de vous voir parmi nous ce soir. J'aimerais vous poser quelques questions complémentaires à la suite de nos échanges en commission.

Tout d'abord, j'aimerais aborder à nouveau l'avenir de la Coopération au développement au-delà du changement de nom que vous avez choisi. Qu'en est-il de l'avenir de la Coopération technique belge (CTB) et de la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD)? À ce propos, vous ne nous avez pas répondu en commission. Je tiens à souligner le manque de transparence à l'égard du parlement. J'ai appris que la DGD avait communiqué ses réactions à la note stratégique de la CTB. Pourriez-vous m'en dire un peu plus?

Une autre question que nous avons abordée en commission est la suppression du plan de relance Kivu. En effet, je n'ai pas saisi quels étaient les arguments fondés pour justifier cette mesure. Il me semble que règne une volonté de destruction. Si c'est le cas, je trouve cela regrettable. Peut-être allez-vous me donner davantage d'éléments.

J'aimerais également revenir sur le Fonds belge pour la sécurité alimentaire. Là aussi, je me demande dans quelle mesure nous n'assistons pas à un combat idéologique visant à défaire ce qui a été élaboré par vos prédécesseurs. Au-delà de cet aspect, je souhaite vous interroger parce que les informations que vous m'avez transmises et celles qui m'ont été communiquées par Mme Wilmès ne se corroborent pas nécessairement. Qu'advient-il, dès lors, de ce Fonds? D'un côté, vous me dites que le gouvernement a décidé de supprimer tous ces fonds. De l'autre, Mme Wilmès m'indique qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une suppression et que, compte tenu des réflexions en cours sur l'avenir du Fonds belge pour la sécurité alimentaire, il a été décidé de le maintenir dans sa forme actuelle.

Je dois vous avouer que je ne vois pas très clair par rapport à l'avenir réel de ce Fonds. J'attends de votre part quelques éléments d'information.

J'aimerais également aborder les trois priorités que vous fixez en matière de développement, à savoir, dans un premier temps, le développement du secteur privé, dans un second, le développement numérique et, enfin, la question des réfugiés.

Il est important de rappeler qu'on ne doit pas se servir de la Coopération comme d'un instrument au service de l'économie et de la lutte contre l'immigration. En ce qui concerne la priorité liée à la gestion des réfugiés, j'ai des doutes quant à la volonté réelle quand je vois que l'aide humanitaire – que vous considérez comme primordiale et qui est primordiale notamment dans cette question – connaît une diminution importante qui est également pointée du doigt par l'OCDE. Cette diminution avoisinerait les 25 %.

Concernant ce sujet, je voudrais venir avec un point d'actualité, à savoir la situation au Burundi qui empire et qui risque de mener à une aggravation de la question des réfugiés. J'aimerais savoir si, dans ce cadre, des mesures budgétaires spécifiques seront prévues, peut-être en utilisant une partie des montants actuellement gelés et qui étaient prévus pour la coopération gouvernementale avec le Burundi.

J'en viens maintenant à votre priorité en termes de développement économique et de développement du secteur privé. C'est évidemment un objectif louable et important pour arriver à une autonomisation des pays partenaires mais ce n'est possible que si et seulement si on met le développement économique au service

de la Coopération au développement, et non pas l'inverse. Ce n'est en effet qu'à cette condition qu'on pourra s'assurer que ce développement économique soit éthique, respectueux des droits sociaux, environnementaux, humains et fiscaux et qu'il créera une richesse qui pourra effectivement être répartie de manière juste et équitable.

Pour ce faire, il est primordial que ce développement économique se base sur le développement du secteur privé local.

Dès lors, je m'interroge sur un élément que vous avez évoqué lors de nos discussions en commission, à savoir l'organisation de missions conjointes Coopération et Commerce avec votre collègue le secrétaire d'État De Crem. Quel est le cadre précis de ces missions? Qui va payer quoi et pour qui? Les entrepreneurs invités seront-ils sollicités pour payer une partie des frais de mission? Quelle sera la proportion d'acteurs de la société civile et du secteur privé qui participeront à ces missions? Quel pourcentage sera pris en charge par le département de la Coopération et/ou le département du Commerce extérieur? Comment pouvez-vous solliciter un développement du secteur privé local alors que vous emmenez des entrepreneurs belges dans des missions de coopération au développement? Cela me semble un peu contradictoire. J'aimerais en savoir plus sur ces missions que vous allez prochainement organiser.

Je souhaite aussi revenir sur les *Development Impact Bonds* dont nous avons brièvement parlé en commission.

Pouvez-vous nous donner davantage de précisions? Cela aura-t-il un coût pour le département de la Coopération? Comment va-t-on déterminer les secteurs et les pays qui pourraient être concernés par l'utilisation de cet instrument? Comment va-t-on éviter de créer des effets d'aubaine, sachant qu'il s'agit *grosso modo* pour certains investisseurs de se faire de l'argent, puisqu'ils percevront des intérêts sur des projets de coopération au développement? Enfin, qu'en est-il de la cohérence des politiques de manière générale? En effet, par la ratification d'une série d'accords, par l'utilisation de ces *development impact bonds*, je crains que le développement économique et le développement du secteur privé ne se fassent pas dans des balises qui favorisent la coopération au développement. Au contraire, notamment lorsqu'on signe certains accords fiscaux, on affaiblit la souveraineté des États en matière de perceptions fiscales, on affaiblit leur potentiel ...

02.136 Jean-Jacques Flahaux (MR): J'ai une petite question à vous poser, chère madame Grovonius. En effet, je pense que vous êtes intéressée par la politique étrangère et la politique de coopération; et c'est très bien. Mais il serait peut-être utile que vous fassiez un voyage dans un pays vraiment tout proche qui s'appelle les Pays-Bas. Vous pourriez y rendre visite à Mme Lilianne Ploumen, qui est ministre du Commerce extérieur et de la Coopération au développement. En plus – cela vous fera plaisir –, elle est socialiste. Et elle peut mener la double action Coopération au développement – Commerce extérieur sans aucune difficulté. Or, c'est là une de vos grandes interrogations.

02.137 Gwenaëlle Grovonius (PS): Je ne vois aucun rapport avec ce que je viens d'évoquer. Cela dit, merci, monsieur Flahaux, pour cette intervention majeure et cette contribution importante au débat.

Monsieur le ministre, je termine par votre troisième priorité, qui était le développement numérique. Qu'en est-il par rapport aux pays fragiles, dont le premier est aujourd'hui entré dans une véritable guerre civile? Le développement numérique permettra-t-il vraiment d'apporter une amélioration dans ces pays?

J'en profite pour vous interroger sur un point spécifique concernant le Burundi. Nous avons eu une commission avec M. Reynders aujourd'hui. Est-il exact que le personnel de la Coopération technique belge (CTB) va être rapatrié? Je ferme la parenthèse.

En ce qui concerne le développement numérique, pensez-vous que ce soit la panacée, alors que nous allons nous focaliser sur des États fragiles? La plupart de ces pays n'ont même pas accès aux biens les plus fondamentaux: l'eau potable, les apports nutritionnels suffisants, la santé. Monsieur le ministre, j'adore Facebook, je trouve cela super cool, mais ne pensez-vous pas que le droit à une vie décente, à une vie tout court, est encore plus important?

02.138 Steven Vandeput, ministre: Monsieur Pirlot, je constate avec vous qu'il y a un changement dans les choix que fait ce gouvernement. Je vous rappelle que mon parti était pour "*de kracht van verandering*". Maintenant, au sein du gouvernement, nous sommes le moteur du changement.

J'ai noté votre soutien à mon budget, comme en commission. Vous êtes d'accord avec moi, il est vraiment nécessaire de réinvestir dans notre force armée. C'est une bonne chose. L'appui de tous les partis, crédible ou pas, est très important. Concernant mon budget 2016, vous parlez de crédibilité. Je crois que nous réussissons, chez nous, à nous tenir aux accords que nous avons passés.

En fait, avec les choix que nous avons faits, nous réussissons à augmenter le budget pour les opérations à l'étranger de 60 à près de 64 millions. Et on augmente le nombre moyen de personnel en opération de 600 à 700 l'année prochaine.

Au niveau de l'opération, de l'entraînement, on fait ce que l'on peut. Au niveau du recrutement, je suis d'accord avec vous sur le fait qu'il est plutôt bas. Mais nous avons tout de même choisi de rajeunir l'armée en utilisant les outils votés par l'ancien gouvernement. De cette façon, nous comptons parvenir à réduire l'âge moyen de plus de 40 ans aujourd'hui à 31 ans en 2030.

Je vais répéter ce que j'ai dit à votre collègue Fernandez Fernandez la semaine dernière en séance plénière. Pour les jeunes qui vont quitter l'armée, il existe de toute manière un soutien, notamment de 1 850 euros pour des cours, 180 heures de congés pour suivre des cours. Des contacts sont pris avec les collègues des Affaires intérieures, de la Fonction publique, ainsi qu'avec le secteur privé, pour examiner comment aménager des parcours balisés vers d'autres emplois.

Je dois encore corriger une affirmation. S'agissant du plan "Grand froid", par le passé, on facturait aussi les services fournis. Je ne fais que poursuivre cette politique. Je puis aussi vous dire que, là où l'appui de l'armée a été demandé pour l'hiver, nous avons envoyé une lettre aux personnes qui aident les demandeurs d'asile, leur signalant que nous n'allions pas facturer. D'un autre côté, j'estime que la Défense n'a pas vocation à suppléer aux manquements des politiciens locaux. En tout cas, je vous remercie pour votre soutien à ma recherche de nouveaux budgets.

Mijnheer Top, ik moet zeggen dat u vandaag een van uw betere toespraken hebt gehouden. Uw uiteenzetting was zowaar bijna creatief.

Het thema kippen, om op uw thema door te gaan, roept bij mensen natuurlijk wel het een en ander op. Kippen leggen weliswaar eieren, maar als we in politiek iets willen bereiken, dan passen ook de uitdrukkingen 'op eieren lopen' of 'ervoor opletten geen eieren te breken'. Welnu, als ik een plan had zoals uw partij, waarbij we zouden uitkomen op ongeveer 15 000 militairen en een budget van ongeveer twee miljard euro, dan zijn dat eieren die ik liever niet wil breken, maar dan loop ik liever een beetje langer over eieren.

Daarnaast zijn er nog andere associaties met eieren en kippen mogelijk. Ik begrijp het als u iets met kippen hebt. Ik kan mij het beeld zo voor de geest halen, waarbij mijn visueel geheugen mij helpt. Ik zie u zo voor mij met uw kippen. Onze regering wordt internationaal gewaardeerd voor de bijdragen die wij leveren middels onze jachtvliegtuigen. Ik begrijp dan wel dat u zegt dat kippen niet kunnen vliegen, dus dat wij ook onze F-16's niet hoeven te vervangen.

We kunnen ook spreken over koekoekseieren. We kunnen de mensen dingen laten geloven. U komt mij hier elke keer vertellen dat de militairen wachten, maar dat weet ik. Ik spreek de militairen ook aan op het feit dat zij nog even geduld zullen moeten hebben, omdat ik niet ijver voor een plan dat voor hen te weinig is. Ik zou er echter ook omheen kunnen draaien en maandelijks een paar pagina's vullen in blaadjes over wat anderen beweren met het leger voor te hebben.

Mijnheer Top, ik dank u in elk geval voor het vertrouwen dat u uitdrukt op het einde van uw speech. U zegt dat u eigenlijk geen vragen meer hebt, omdat ik als minister alle vragen beantwoord die mij gesteld worden.

Wanneer de regering haar goedkeuring verleend zal hebben aan een goed Strategisch Plan Defensie, dan biedt dat ook terug perspectief aan onze Belgische Defensie in de internationale context waarmee wij vandaag geconfronteerd worden. Wij zullen op dat moment zeggen dat wij goed werk geleverd hebben. U zult dan waarschijnlijk opnieuw, zoals vroeger, zeggen dat uw voorkeur naar een Russisch ei uitging.

02.139 Alexander De Croo, ministre: Monsieur le président, chers collègues, je vous remercie pour les questions relatives à la Coopération. Ce n'est pas toujours le cas. On ne peut que s'en réjouir.

En ce qui concerne la CTB et son initiative de se transformer en agence, c'est une initiative proactive en fonction de l'environnement international qui a beaucoup changé. La stratégie belge dans le développement et la manière de travailler changeront aussi d'un point de vue législatif. La CTB avait demandé à mener une réflexion sur son mode de fonctionnement.

La DGD est liée à cela depuis le début, car M. Franck de Wispelaere fait partie du conseil d'administration. C'est ce dernier qui a mené cette discussion. Pour l'instant, nous examinons les différents éléments avec chaque entité pour présenter quelque chose de cohérent.

De temps en temps, vous estimez que le parlement devrait être davantage impliqué. Je pense que vous avez demandé à M. Karel Michiels de venir en commission. Cela vous donnera l'occasion de lui poser toutes vos questions.

En général, c'est une bonne chose quand une administration est plus proactive que réactive. Dans le cas présent, elle a été proactive en s'adaptant à l'évolution de l'environnement. Pouvons-nous, nous-mêmes, faire des propositions? C'est une manière de travailler tout à fait valable.

En ce qui concerne le PAIK (Programme d'appui aux infrastructures dans les Kivu) et les projets dans le Kivu, le programme de coopération avec la RDC comportait un élément incitatif.

Cet élément était basé sur un nombre de conditions, dont l'une était le déroulement convenable des élections en 2011. Cet élément incitatif n'a pas été attribué parce qu'on considérait que les conditions n'étaient pas remplies. Ce qui est étonnant, c'est que mon prédécesseur, sachant que la tranche incitative n'était pas attribuée, a fait des efforts budgétaires additionnels de 80 millions d'un point de vue général et de 30 millions pour le projet PAIK. Il est étonnant de ne pas attribuer un élément incitatif d'un côté et d'allouer d'un autre 110 millions supplémentaires. Il faut être un peu cohérent avec soi-même.

En règle générale, quand une analyse est basée sur des conditions et qu'on dit non, le fait de dire oui en même temps est difficile à gérer, spécifiquement pour le projet PAIK. Cela allait mener à une fragmentation énorme. Au total, on parlait de 380 projets avec des comités de sélection très fortement influencés par les gouverneurs locaux, ce qui mettait en danger une sélection objective de ce qui était vraiment nécessaire. Il n'y avait aucune garantie que les éléments d'investissement dans l'énergie aient vraiment avoir lieu. Au niveau gestion, on a vu qu'entre début avril 2014 et il y a quelques mois, aucun projet n'était vraiment sélectionné.

En conclusion, à mon avis, ce projet a été attribué à un moment où il ne le fallait pas car on veut jouer avec une certaine conditionnalité. Je pense aussi que, dans la pratique, cela aurait été extrêmement difficile à gérer, avec des résultats sur le terrain qui auraient été très limités.

Nous avons beaucoup parlé du Fonds belge pour la sécurité alimentaire. Vous n'ignorez pas qu'une décision du gouvernement vise à éliminer la technique d'utilisation de ce Fonds. Pourquoi ce Fonds existe-t-il toujours? Parce que j'ai obtenu une extension d'un an. Nous voulions que les projets attribués puissent être complètement réalisés. Ce faisant, le Fonds est maintenu un an de plus, mais après cette période, il sera supprimé. Cela signifie-t-il que la thématique de la sécurité alimentaire sera éliminée? Certainement pas. Elle fera partie de notre politique au sens large du terme.

Comme vous le savez, un de mes prédécesseurs, en l'occurrence Charles Michel, avait dit qu'il fallait augmenter tous les moyens en faveur de l'alimentation et de l'agriculture. Aujourd'hui, on atteint 13 % et l'ambition est d'atteindre 15 %.

La sécurité alimentaire deviendra un élément plus important, mais à travers d'autres instruments qui seront, selon moi, plus aptes. Je ne suis d'ailleurs pas le seul à le dire. De manière générale, l'OECD-DAC estime que, dans le passé, notre manière de travailler était beaucoup trop éparpillée.

En matière d'aide humanitaire, les montants n'ont jamais été aussi élevés.

Cette année, 150 millions ont été déboursés, soit la totalité du budget humanitaire, un niveau jamais atteint. L'année prochaine, au lieu de 150 millions, ce sera même 170 millions. Les montants dans l'humanitaire n'ont pas diminué, ce n'est pas du tout le cas, c'est plutôt le contraire. D'ailleurs, au niveau européen, ma

collègue néerlandaise et moi, nous jouons vraiment un rôle de meneurs en motivant d'autres pays à investir plus dans l'aide humanitaire.

Par rapport au développement économique, nous visons clairement un développement économique local inclusif. Mais aller dire que le monde économique belge n'aurait aucun rôle à jouer, ce serait un peu bizarre. À chaque déplacement que je fais dans les pays partenaires, j'amène les ONG. J'amène un maximum de gens avec moi. Pourquoi amènerais-je les ONG et pas mon collègue M. Pieter De Crem? Ainsi, lors de discussions ouvertes avec nos partenaires, on peut mentionner que des sociétés belges sont intéressées.

Ma collègue néerlandaise, Mme Lilianne Ploumen, ministre socialiste du Développement et du Commerce, m'a déjà plusieurs fois dit que souvent, il est préférable de venir avec 30 entreprises qui veulent investir que de venir avec 30 millions.

Je dois dire que j'étais au premier abord un peu jaloux du fait qu'elle avait les deux compétences, mais en collaborant avec Pieter De Crem, on peut parfaitement faire la même chose. Concernant les frais de mission, chaque entrepreneur qui viendra avec nous paiera son ticket et les frais liés à son déplacement en intégralité. C'est tout à fait logique.

Les *Development Impact Bonds* sont un nouvel instrument en Belgique, mais aussi au niveau mondial, qui ont comme caractéristique que le rendement pour l'investisseur se fait uniquement quand le résultat est obtenu. Vous savez que je veux sortir d'une obsession de dépenses pour aller vers une logique d'obtention de résultats. Je trouve cela bizarre que, dans le monde du développement, le seul critère que l'on regarde c'est si on a dépensé beaucoup d'argent. Par contre, la question de savoir si on a vraiment réalisé quelque chose n'est pas vraiment prise en compte, on en parle le moins possible.

Les *Development Impact Bonds* se placent dans cette logique-là. Quand il y a un résultat, un rendement est payé à l'investisseur. Mais quand il n'y a pas de résultat, il n'y aura pas de rendement pour l'investisseur. Nous allons essayer d'utiliser cette technique avec nos pays partenaires. Cela pourrait parfaitement fonctionner dans notre pays également.

Au sujet du numérique, la globalisation se faisait dans une direction. L'innovation se faisait dans les pays développés et les pays en développement suivaient un peu. Maintenant, dans le domaine des paiements mobiles, des soins de santé mobiles, ce n'est pas ici que les progrès se font, mais au Kenya, au Bangladesh, etc.

Jusque maintenant, les pays en développement étaient plutôt des consommateurs de la globalisation. La digitalisation leur donne la possibilité de devenir des créateurs de la globalisation et pas seulement des consommateurs. Cela renverse la logique du développement mondial. C'est plutôt une bonne chose que chacun joue son rôle là-dedans.

Si vous dites que beaucoup de gens en Afrique ou dans les pays partenaires où nous sommes actifs, n'ont pas les biens de base, c'est tout à fait vrai. Néanmoins, vous êtes allé en Afrique comme moi. Vous avez probablement vu que tout le monde possède un téléphone portable, même quand les besoins de base en soins de santé, en éducation, etc. ne sont pas remplis, presque tout le monde a son téléphone portable. Ce téléphone portable est aujourd'hui un des éléments les plus directs pour pouvoir apporter de l'aide et de l'information directement à la population et ne pas devoir travailler de manière trop extensive avec les gouvernements.

Je pense que c'est un des vecteurs de développement les plus prometteurs aujourd'hui. Il est tout à fait logique que la Belgique investisse au maximum dans cet élément. Cela implique-t-il que nous n'allons plus investir dans les besoins de base? Évidemment non. Nous continuerons à investir dans l'enseignement, les soins de santé, etc. Au-delà de cela, le numérique rendra l'aide beaucoup plus effective.

Pour terminer, en ce qui concerne le Burundi, vous dites avoir interrogé le ministre des Affaires étrangères à ce sujet. En effet, un nouvel avis recommande à tous les Belges de quitter le pays.

Ce sera la même chose pour le personnel de la CTB, qui devra être rapatrié. En pratique, cela signifie que la Coopération au développement, qui était déjà à un niveau très bas, s'arrêtera *de facto* complètement. Bien entendu, nous n'en sommes pas heureux, car nous aimerions redémarrer notre coopération avec le Burundi. Mais, au vu de la situation et des intentions du gouvernement, il nous est complètement impossible de

considérer celui-ci comme un partenaire potentiel.

Ensuite, nous suivons de près le dossier des réfugiés. Beaucoup d'organisations multilatérales sont actives sur place. Comme vous le savez, une grande partie du financement que nous leur accordons se fonde sur le *core funding*. Si nous constatons des besoins de financement, nous agirons si nécessaire.

De manière plus générale, je me réjouis toujours de discuter de ces questions avec vous.

02.140 Sébastien Pirlot (PS): Monsieur le ministre de la Défense, je suis heureux d'apprendre que vous êtes le moteur du changement. Dommage que vous ayez choisi un moteur Volkswagen qui apparaît finalement moins beau qu'il n'était.

Vous parliez de crédibilité. Rassurez-vous, quand vos lignes d'investissements seront au-delà de zéro absolu, je reconnaitrai immédiatement que vous êtes crédible.

Je suis heureux d'apprendre que vous vous êtes concertés avec votre collègue de la Fonction publique, c'est-à-dire avec vous-mêmes.

Je terminerai par une boutade. À la fin de la dernière commission, vous aviez promis de me raconter l'histoire du dernier homme, vous ne l'avez pas fait. Le jour où vous le ferez et que vous m'apporterez votre plan stratégique avant 2019, je serai un homme heureux.

02.141 Alain Top (sp.a): Mijnheer de minister, u moet zich echt niet nerveus maken. Als ik de vergelijking maakte, heb ik de mosterd daarvoor gehaald bij uw collega, minister Jambon. Hij heeft dat spreekwoord ook gebruikt.

U loopt nu al een jaar rond met uw Strategisch Plan. Zorg er nu eindelijk eens voor dat u landt. U zult niet van hoog moeten komen om te landen want die citroen in Defensie is vandaag al uitgewrongen. Dit komt waarschijnlijk ook door de kracht van verandering, weliswaar met veel kracht maar weinig verandering.

De **voorzitter**: Vraagt nog iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il encore la parole? (*Non*)

De algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale est close.

Bespreking van de artikelen ***Discussion des articles***

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan van het wetsontwerp houdende de Middelenbegroting voor het begrotingsjaar 2016. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1351/1)**

Nous passons à la discussion des articles du projet de loi contenant le budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2016. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1351/1)**

Het wetsontwerp telt 20 artikelen.
Le projet de loi compte 20 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 20 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 20 sont adoptés article par article.

De tabellen in bijlage worden zonder opmerkingen aangenomen.
Les tableaux annexés sont adoptés sans observation.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel van het wetsontwerp houdende de Middenbegroting voor het begrotingsjaar 2016 zal later plaatsvinden.

La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble du projet de loi contenant le budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2016 aura lieu ultérieurement.

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan van het ontwerp van algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2016. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1352/1+2+4+49)**

Nous passons à la discussion des articles du projet du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2016. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1352/1+2+4+49)**

* * * * *

Ingediende amendementen:

Amendements déposés:

Art. 1-01-2

- 17 – Peter Vanvelthoven *cs* (1352/51)
- 8 – Barbara Pas (1352/51)
- 18 – Peter Vanvelthoven *cs* (1352/51)
- 9 – Barbara Pas (1352/51)
- 10 – Barbara Pas (1352/51)
- 11 – Barbara Pas (1352/51)
- 12 – Barbara Pas (1352/51)
- 13 – Barbara Pas (1352/51)
- 14 – Barbara Pas (1352/51)
- 15 – Barbara Pas (1352/51)
- 16 – Barbara Pas (1352/51)

* * * * *

De artikelen 1-01-1, 1-01-3 tot 1-01-5, 2.01.1 tot 2.01.8, 2.02.1 tot 2.02.10, 2.03.1 tot 2.03.4, 2.03.4/1(n) zoals door de commissie aangenomen, 2.03.5, 2.04.1 tot 2.04.4, 2.05.1 en 2.05.2, 2.12.1 tot 2.12.7, 2.13.1 tot 2.13.14, 2.14.1 tot 2.14.19, 2.16.1 tot 2.16.20, 2.16.22 tot 2.16.25, 2.17.1 tot 2.17.13, 2.18.1 tot 2.18.6, 2.19.1 tot 2.19.17, 2.21.1 en 2.21.2, 2.23.1 tot 2.23.5, 2.24.1 tot 2.24.5, 2.24.6(n) zoals door de commissie aangenomen, 2.25.1 tot 2.25.16, 2.32.1 tot 2.32.3, 2.33.1 tot 2.33.6, 2.44.1 tot 2.44.7, 2.46.1 tot 2.46.10, 2.51.1 en 2.51.2, 2.52.1, 3-01-1, 4-01-1 en 4-01-2, 5-01-1 tot 5-01-3, 6-01-1 en 6-01-2 worden artikel per artikel aangenomen.

Les articles 1-01-1, 1-01-3 à 1-01-5, 2.01.1 à 2.01.8, 2.02.1 à 2.02.10, 2.03.1 à 2.03.4, 2.03.4/1(n) tel qu'adopté par la commission, 2.03.5, 2.04.1 à 2.04.4, 2.05.1 et 2.05.2, 2.12.1 à 2.12.7, 2.13.1 à 2.13.14, 2.14.1 à 2.14.19, 2.16.1 à 2.16.20, 2.16.22 à 2.16.25, 2.17.1 à 2.17.13, 2.18.1 à 2.18.6, 2.19.1 à 2.19.17, 2.21.1 et 2.21.2, 2.23.1 à 2.23.5, 2.24.1 à 2.24.5, 2.24.6(n) tel qu'adopté par la commission, 2.25.1 à 2.25.16, 2.32.1 à 2.32.3, 2.33.1 à 2.33.6, 2.44.1 à 2.44.7, 2.46.1 à 2.46.10, 2.51.1 et 2.51.2, 2.52.1, 3-01-1, 4-01-1 et 4-01-2, 5-01-1 à 5-01-3, 6-01-1 et 6-01-2 sont adoptés article par article.

De stemming over de amendementen, artikel 1-01-2 en de tabellen in bijlage wordt aangehouden.

Le vote sur les amendements, l'article 1-01-2 et les tableaux annexés est réservé.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over de aangehouden amendementen, het aangehouden artikel 1-01-2, de tabellen in bijlage en over het geheel van het ontwerp van algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2016 zal later plaatsvinden.

La discussion des articles est close. Le vote sur les amendements et l'article 1-01-2 réservés et les tableaux annexés, ainsi que sur l'ensemble du projet du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2016 aura lieu ultérieurement.

03 Wetsontwerp houdende de tweede aanpassing van de Algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2015 (1468/1-3)

03 Projet de loi contenant le deuxième ajustement du Budget général des dépenses pour l'année

budgetaire 2015 (1468/1-3)

Zonder verslag
Sans rapport

Overeenkomstig artikel 116 van het Reglement wordt een beperkte algemene bespreking gehouden.
Conformément à l'article 116 du Règlement, les projets de loi font l'objet d'une discussion générale limitée.

Beperkte algemene bespreking ***Discussion générale limitée***

De beperkte algemene bespreking is geopend.
La discussion générale limitée est ouverte.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)
Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De beperkte algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale limitée est close.

Bespreking van de artikelen ***Discussion des articles***

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1468/1)**
Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1468/1)**

Het wetsontwerp telt 9 artikelen.
Le projet de loi compte 9 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 9 worden artikel per artikel aangenomen, alsook de tabellen in bijlage.
Les articles 1 à 9 sont adoptés article par article, ainsi que les tableaux annexés.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

04 Wetsontwerp houdende derde aanpassing van de Algemene uitgavenbegroting voor het begrotingsjaar 2015 (1508/1-3)

04 Projet de loi contenant le troisième ajustement du Budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2015 (1508/1-3)

Overeenkomstig artikel 116 van het Reglement wordt een beperkte algemene bespreking gehouden.
Conformément à l'article 116 du Règlement, les projets de loi font l'objet d'une discussion générale limitée.

Beperkte algemene bespreking ***Discussion générale limitée***

De beperkte algemene bespreking is geopend.
La discussion générale limitée est ouverte.

Les rapporteurs sont M. Crusnière en mevrouw Wouters.

Vraagt iemand het woord? (*Nee*)

Quelqu'un demande-t-il la parole? (*Non*)

De beperkte algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale limitée est close.

Bespreking van de artikelen
Discussion des articles

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1508/1)**
Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1508/1)**

Het wetsontwerp telt 8 artikelen.
Le projet de loi compte 8 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 8 worden artikel per artikel aangenomen, alsook de tabellen in bijlage.
Les articles 1 à 8 sont adoptés article par article, ainsi que les tableaux annexés.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

05 Wetsontwerp houdende de aanpassing van de Middelenbegroting voor het begrotingsjaar 2015
(1504/1-3)

05 Projet de loi contenant l'ajustement du budget des Voies et Moyens de l'année budgétaire 2015
(1504/1-3)

Overeenkomstig artikel 116 van het Reglement wordt een beperkte algemene bespreking gehouden.
Conformément à l'article 116 du Règlement, les projets de loi font l'objet d'une discussion générale limitée.

Beperkte algemene bespreking
Discussion générale limitée

De beperkte algemene bespreking is geopend.
La discussion générale limitée est ouverte.

Le rapporteur est M. Laaouej.

Vraagt iemand het woord?
Quelqu'un demande-t-il la parole?

05.01 Barbara Pas (VB): Mijnheer de voorzitter, ik heb nog een vraag over het wetsontwerp.

Ik heb er uiteraard niets op tegen dat er instellingen naar de GGC worden overgeheveld, maar dat wil ook zeggen dat zij vanaf 1 januari officieel een tweetalige instelling moeten zijn en in een tweetalige dienstverlening moeten kunnen voorzien.

Ik heb daar destijds de minister bevoegd voor taalwetgeving, de heer Jambon, over ondervraagd. Hij zei dat hij er automatisch vanuit ging dat dat wel in orde zou komen, dat de betrokken instellingen wisten dat zij een tweetalige dienstverlening moeten bieden. Hij was niet van plan om enig initiatief te nemen om daarover overleg te plegen. Hij stak de paraplu op dat de controle daarvoor bij het Brusselse beleidsniveau ligt.

Ik had wel graag geweten of daarover overleg is geweest en of men de bekommernis dat de tweetalige dienstverlening wel degelijk is verzekerd, aan de deelstaten kenbaar heeft gemaakt.

Ik had daarop zeer graag een deftig antwoord gekregen, want ik zal mijn stemgedrag daar vanaf laten hangen.

De **voorzitter**: Mevrouw Pas, ik moet dat vragen aan de regering, maar ik weet niet of de aanwezige ministers op uw vraag kunnen antwoorden. Als dat niet zo is, stel ik voor dat ik uw vraag aan de regering doorspeel en ervoor zorg dat u morgen nog vóór de stemming een antwoord krijgt.

Vraagt nog iemand het woord? *(Nee)*

Quelqu'un demande-t-il encore la parole? *(Non)*

De beperkte algemene bespreking is gesloten.
La discussion générale limitée est close.

Bespreking van de artikelen **Discussion des articles**

Wij vatten de bespreking van de artikelen aan. De door de commissie aangenomen tekst geldt als basis voor de bespreking. (Rgt 85, 4) **(1504/1)**
Nous passons à la discussion des articles. Le texte adopté par la commission sert de base à la discussion. (Rgt 85, 4) **(1504/1)**

Het wetsontwerp telt 4 artikelen.
Le projet de loi compte 4 articles.

Er werden geen amendementen ingediend.
Aucun amendement n'a été déposé.

De artikelen 1 tot 4 worden artikel per artikel aangenomen.
Les articles 1 à 4 sont adoptés article par article.

De bespreking van de artikelen is gesloten. De stemming over het geheel zal later plaatsvinden.
La discussion des articles est close. Le vote sur l'ensemble aura lieu ultérieurement.

06 Agenda

06 Ordre du jour

Overeenkomstig het advies van de Conferentie van voorzitters van deze middag, stel ik u voor:

1. op de agenda van de plenaire vergadering van morgen het wetsontwerp houdende wijziging van de wet van 17 juli 2013 houdende de minimale nominale volumes duurzame biobrandstoffen die de volumes fossiele motorbrandstoffen die jaarlijks tot verbruik worden uitgeslagen, moeten bevatten, nr. 1518/1, in te schrijven;
2. de bespreking van alle wetsontwerpen op de agenda van donderdag 17 december 2015 te beëindigen en erover te stemmen;
3. de naamstemmingen van vrijdag 18 december 2015 te beginnen vanaf 17 uur.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents de ce midi, je vous propose:

1. d'inscrire à l'ordre du jour de la séance plénière de demain le projet de loi modifiant la loi du 17 juillet 2013 relative aux volumes nominaux minimaux de biocarburants durables qui doivent être incorporés dans les volumes de carburants fossiles mis annuellement à la consommation, n° 1518/1;
2. de terminer l'examen de tous les projets de loi figurant à l'ordre du jour de jeudi 17 décembre 2015, et de les voter;
3. de prévoir les votes nominatifs de vendredi 18 décembre 2015 à partir de 17 h.

Geen bezwaar? *(Nee)*
Aldus zal geschieden.

Pas d'observation? *(Non)*
Il en sera ainsi.

La séance est levée. Prochaine séance le jeudi 17 décembre 2015 à 10.15 heures.
De vergadering wordt gesloten. Volgende vergadering donderdag 17 december 2015 om 10.15 uur.

La séance est levée à 22.28 heures.
De vergadering wordt gesloten om 22.28 uur.

Dit verslag heeft geen bijlage.

Ce compte rendu n'a pas d'annexe.